LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57—No 23 ST-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 10 SEPTEMBRE 1969 PRIX 10c

L'assura… …adie réduite de … pour cent

Le gouvernement Schreyer a tenu une de ses promesses d'élections en annonçant jeudi dernier qu'à compter du 1er novembre prochain les primes combinées d'assurance-frais médicaux et soins hospitaliers seront réduites de 88 pour cent environ.

Les personnes célibataires ne devront alors payer qu'une prime combinée de $49.80 par année au lieu de $102, et les primes familiales seront de $99.60 par année au lieu de $204.

Cette réduction entraînera une perte en revenus de $28 millions environ, mais le ministre de la Santé Sidney Green n'a pas révélé comment le gouvernement provincial entend combler le déficit. Aux membres de l'Opposition qui l'interrogeaient à ce sujet il s'est contenté de répondre qu'ils l'apprendraient en temps et lieu quand le ministère présenterait ses prévisions budgétaires.

Après 60 ans de journalisme

L'ancien rédacteur de La Liberté Hector Héroux prend sa retraite

TROIS-RIVIERES — Au seuil de sa 80e année, le doyen des journalistes du Canada français, M. Hector Héroux, de Trois-Rivières, a pris sa retraite mardi dernier, après 60 ans de vie journalistique, dont 10 comme rédacteur et éditorialiste de notre hebdomadaire manitobain "La Liberté" et 46 au service du quotidien "Le Nouvelliste" de Trois-Rivières.

Né à Saint-Barnabé Nord, le 21 septembre 1889, M. Héroux fit ses études classiques au Collège de Trois-Rivières. Vers la fin de 1911, il commençait sa carrière journalistique au DEVOIR, où il fut initié par les grands maîtres du journalisme canadien-français tels qu'Olivar Asselin, Henri Bourassa, Léon Trépanier. Il collabora aussi au "Nationaliste".

Deux ans plus tard, il venait au Manitoba prêter main-forte à l'hebdomadaire LA LIBERTE qui venait d'être fondé. M. Héroux en fut le rédacteur de 1913 à 1923, soit dix années de journalisme de combat au service des Franco-Manitobains.

C'est pendant son séjour au Manitoba que M. Héroux épousa Maria Saint-Pierre, dont il eut cinq fils.

En 1923, il retournait à Trois-Rivières pour se joindre à l'équipe du NOUVELLISTE. C'était à l'époque où les journalistes étaient peu nombreux et devaient faire un peu de tout. C'est ainsi qu'il fut tour à tour et à la fois chroniqueur judiciaire, municipal et sportif, artistique et musical en plus d'être traducteur de dépêches et éditorialiste.

Parmi les personnalités qui voulurent rendre hommage, la semaine dernièree, à ce vétéran de la plume, il y eut le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott-Trudeau, le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, et le maire de Trois-Rivières, M. René Matteau, qui lui firent parvenir un télégramme de félicitations.

Un bureau fédéral de l'Industrie et du Commerce en Sask.

REGINA — Le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, a inauguré, à Regina, vendredi dernier, un bureau régional qui permettra aux hommes d'affaires de la Saskatchewan d'obtenir sur place les nombreux services offerts par le Ministère. De concert avec le Ministère provincial de l'Industrie et du Commerce, le nouveau bureau cherchera à promouvoir l'expansion de l'industrie et du commerce dans la province.

M. Glen A. Cooper, natif de Winnipeg, en a été nommé le directeur. C'est le huitième bureau du genre établi par le ministère de l'Industrie et du Commerce au Canada. La Saskatchewan était jusqu'ici desservie par le bureau de Winnipeg.



La veuve du constable Leonard Shakespeare, qui fut abattu par des voleurs au Centre commercial de Place Provencher le 18 juillet dernier, a dévoilé vendredi après-midi une plaque à la mémoire de son mari et d'un autre policier victime du devoir. La cérémonie s'est déroulée au poste de police de St-Boniface. Ci-dessus on voit Mme Shakespeare à qui le chef de police Frank Muller a remis les insignes de son mari. Dans la photo du bas on peut voir la plaque unilingue préparée par la ville de St-Boniface. (Photo Perrin du Manitoba)

La Loi fédérale sur les langues officielles est entrée en vigueur dimanche

OTTAWA — C'est dimanche dernier qu'est entrée en vigueur la loi fédérale sur les langues officielles, une des pièces législatives majeures de la première session du gouvernement de M. Pierre Elliott Trudeau.

La loi stipule qu'aux fins du Parlement et du gouvernement du Canada, l'anglais et le français sont les langues officielles du pays.

Quant au Québec, cette loi change peu de choses, la province ayant été régle quant à son caractère de province bilingue par des dispositions précises de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

La loi fédérale sur les langues officielles vise d'une part à établir au Canada la situation de fait par laquelle les citoyens anglophones et francophones pourront communiquer avec leur gouvernement fédéral dans la langue officielle de leur choix.

Il en découle à cet égard depuis déjà quelques années un important programme d'enseignement des langues au sein de la fonction publique fédérale, aux termes d'une déclaration de l'ex-premier ministre, M. Lester B. Pearson, sur le bilinguisme dans la fonction publique, faite aux Communes en avril 1966, laquelle annonçait déjà la loi sur les langues officielles.

Mais pour la majorité des citoyens dans leur vie de tous les jours, la mise en vigueur de la loi sur les langues officielles doit demeurer, pour l'instant, sans effet dramatique.

C'est peu à peu que le bilinguisme officiel doit s'établir au Canada selon un processus résolument engagé.

La nouvelle loi fédérale contient des dispositions touchant le bilinguisme dans l'administration judiciaire, mais celles-ci, aux termes de la loi, seront consécutives à des décisions des autorités de chaque province en faveur du bilinguisme dans les tribunaux provinciaux.

La mise en vigueur de cette loi résulte d'une de ses dispositions qui stipule qu'elle serait mise en vigueur 60 jours après sa sanction royale.

L'adoption par le Parlement de la loi sur les langues officielles a été précédée de débats prolongés aux Communes et a même provoqué des discussions et négociations entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

Tous les partis aux Communes se sont prononcés en faveur du principe de la loi.

L'ex-chef conservateur, M. John Diefenbaker, a toutefois initié une dissidence dans son parti, réunissant autour de lui 16 députés conservateurs qui ont soutenu que la loi poussait trop fort en faveur du caractère bilingue du Canada, en égard en particulier aux provinces des prairies où des minorités linguistiques autres que francophones sont de fait plus nombreuses que la minorité francophone.

C'est le ministre de la Justice, M. John Turner, qui s'est employé à faire accepter, par les gouvernements provinciaux, les plus hostiles à la loi, le principe qu'elle pose et les dispositions législatives qui en découlent.

Les gouvernements provinciaux des Prairies et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse ont un temps brandi la menace de saisir la Cour Suprême du Canada de la validité constitutionnelle, qu'ils estimaient pouvoir contester, de la loi sur les langues officielles.

Cette menace est demeurée sans objet, après que le cabinet fédéral eut modifié le projet de loi de manière à laisser aux provinces l'initiative déterminante quant à l'extension du bilinguisme aux tribunaux provinciaux.

Les tribunaux fédéraux, Cour Suprême et la cour de l'Echiquier, étaient déjà bilingues, des dispositions à cet effet étant contenues dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. La loi ne fait qu'accroître leur caractère de bilinguisme de fait.

Le gouvernement du premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a fait de la loi sur les langues officielles une pièce majeure de son premier mandat de gouvernement, lui faisant une place de premier choix dans le programme d'établissement au Canada de la "société juste".

L'égalité de statut et de fait, des deux principaux groupes linguistiques du Canada est susceptible de rendre désuète, estime le gouvernement Trudeau, toute velléité au Québec de détachement politique de la province de la Confédération canadienne, aux fins de l'affirmation du fait français au Canada et en Amérique du Nord.

Un colloque de la SFM pour faire le point

Une vingtaine de Franco-Manitobains, dont les membres de l'exécutif de la Société Franco-Manitobaine, les chefs des directorats, les animateurs sociaux et des membres du comité de programmation, participeront à un séminaire de trois jours à St-Boniface en fin de semaine afin d'évaluer le travail accompli depuis le congrès-rallye de décembre dernier.

Deux membres de l'Institut coopératif Desjardins, MM. Michel Doray et André Gagnon, agiront comme conseillers à cette rencontre et aideront les participants à établir les priorités et à déterminer des méthodes d'action.

"Il nous faudra évaluer le programme global mis en route depuis décembre dernier, de même que le programme d'animation sociale commencé à St-Malo le printemps dernier, a expliqué un porte-parole de la SFM. De plus, à cause du grand nombre de recommandations faites par le congrès-rallye, il est devenu nécessaire d'établir un ordre de priorité."

Ce même porte-parole a aussi rappelé que l'organisation des directorats de la SFM est presque terminée. Certains d'entre eux sont déjà à l'oeuvre. Celui de la Jeunesse en particulier a vu à la mise sur pied de voyages-échanges au cours de l'été.

Travaux au Centre Culturel

La Liberté et le Patriote apprend d'autre part que d'importants travaux d'aménagement du Centre Culturel de St-Boniface sont déjà commencés et devraient être terminés dans un avenir pas trop éloigné.

D'importantes améliorations seraient apportées au Centre afin de mieux servir la vie culturelle au Manitoba français. Certains détails seraient révélés sous peu.

Le Secrétariat d'État nomme quatre hauts fonctionnaires

OTTAWA — L'honorable Gérard Pelletier a annoncé le 2 septembre la nomination de quatre hauts fonctionnaires au Secrétariat d'Etat.

M. André Fortier, de Hull, P.Q., est nommé Sous-secrétaire d'Etat adjoint. Il s'occupera particulièrement d'administration, des arts et d'affaires culturelles. M. Bruce A. Keith, d'Ottawa, devient le Directeur des Programmes de bilinguisme et M. Germain Cadieux, de Montréal, Directeur des Services d'Information. Ces nominations de la Commission de la fonction publique témoignent des responsabilités accrues du Secrétariat d'Etat en ce qui concerne les affaires culturelles et l'application de la Loi sur les langues officielles. Le Ministère a retenu les services de M. David C. Munroe, de Montréal, en qualité de Conseiller spécial en matière d'aide à l'enseignement post-secondaire.

Le Secrétaire d'état est chargé, entre autres responsabilités, de tous les aspects de la politique et des programmes du gouvernement dans les domaines de la radiodiffusion, du film, des arts d'interprétation et des arts visuels, des Musées nationaux, des Archives et de la Bibliothèque nationale.

Plantes fourragères russes pour les Prairies

LETHBRIDGE, Alta — Deux espèces fourragères russes promettent de devenir un précieux atout pour les éleveurs des grands pâturages des Prairies. L'élime "Altai" et l'astragale "Cicer" sont indiquées aux conditions de culture du Canada. Les deux se sont bien adaptées aux conditions arides des Prairies. L'astragale "Cicer" est lente à s'installer mais ce reproche est bénin par rapport à ses bonnes qualités.

246,000 enfants dans les écoles manitobaines

Avec la rentrée la semaine dernière, près d'un quart de la population manitobaine a pris le chemin des écoliers. La population scolaire au Manitoba a augmenté de 6,000 cette année, ce qui constitue un record. A elle seule, la région métropolitaine de Winnipeg compte 121,000 écoliers.

Les districts scolaires des régions nordiques connaissent aussi une augmentation impressionnante du nombre de leurs élèves. A Thompson on compte 3,500 écoliers environ; l'année dernière ils étaient 2,972.

A travers la province, douze nouvelles écoles ont ouvert leurs portes cet automne et quinze autres offrent des améliorations considérables dans leurs installations.

Les trois instituts d'arts et métiers ont également un nombre accru d'étudiants: 300 environ au Northern Manitoba Vocational Centre de Le Pas: 500 à l'école technique de Brandon et 3,100 au Manitoba Institute of Technology — Manitoba Institute of Applied Arts de Winnipeg.

Entre-temps, les trois universités manitobaines se préparent à inscrire près de 11.5 pour cent d'étudiants de plus que l'année dernière. A la seule université de Manitoba, vendredi dernier, quelque 3,500 "nouveaux" passaient une journée d'orientation et de découverte dans leur nouveau milieu.

Le ministère de l'Education rapporte d'autre part que les cours pour adultes et des cours de perfectionnement de toutes sortes jouissent d'une popularité de plus en plus croissante.

Nombre d'écoliers étudiant le français dans la région métropolitaine de Winnipeg

Ecole Lacerte	— 625	au complet
Ecole Marion	— 412	sur 690 (de la maternelle à la 4e année)
Ecole Provencher	— 396	sur 670
Ecole Sacré-Coeur	— 210	au complet (de la maternelle à la 10e année)
Ecole Précieux-Sang	— 750	au complet (de la maternelle à la 11e année)
Académie St-Charles	—	environ 10 pour cent des élèves jusqu'en 8e année. Ensuite la langue seconde est une option.
Ecole Taché	— 202	sur 220

Ce tableau donne une certaine idée de la répartition des élèves qui apprennent le "français" (et non pas le "French") dans les écoles publiques ou privées de la région de Winnipeg. Il fut impossible d'obtenir des renseignements des écoles de St-Norbert et de l'Institut collégial Louis-Riel.

Un régime de pensions amélioré pour les anciens combattants

OTTAWA — Dans un livre blanc rendu public mardi, le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Jean-Eudes Dubé, a annoncé de nouvelles mesures par lesquelles le gouvernement fédéral se propose d'améliorer le régime de pensions des anciens combattants.

"En substance, a déclaré M. Dubé, le Livre blanc propose deux choses: 1) accorder une plus grande importance à l'élément humain, et 2) moderniser la Loi sur les pensions et son application.

"La recommandation relative aux anciens combattants de Hong-Kong traduit de façon saisissante cette préoccupation humanitaire, a expliqué le ministre. Voilà un cas particulier où, sûrement, nous ne pouvons pas ne pas intervenir. Les privations qu'ont subies pendant près de quatre ans les Canadiens faits prisonniers à Hong-Kong ont été reconnues comme exceptionnelles par les autorités médicales du Canada et d'autres pays. Elles ont laissé des séquelles qui s'intensifient à mesure que ces hommes avancent en âge.

A ce propos, le Livre blanc recommande le versement automatique d'une pension minimale de base de 50 pour cent à tout ancien combattant de Hong-Kong qui en fait la demande, quelle que soit l'importance de l'invalidité dont il est atteint. Bien entendu, si l'inva-

(Suite à la septième page)



Le Directeur de la distribution de l'Office National du Film du Canada désire annoncer la nomination de M. Joseph-Arthur Dupuis, de St-Jean-Baptiste, au poste de représentant à Winnipeg.

M. Dupuis sera responsable de la distribution des films de langue française de l'O.N.F. dans toute la province ainsi que des films de langue anglaise dans le sud-est manitobain, la région d'Entre-les-Lacs, y compris St-Boniface. Il assumera certaines responsabilités envers quelques départements à Winnipeg.

M. Dupuis est né à St-Jean-Baptiste, Man. Il commença ses études classiques au Collège de St-Boniface et obtint son baccalauréat ès arts de l'Université de Montréal. Il enseigna à St-Jean-Baptiste et fut principal de l'école de Haywood. Marié récemment, il demeure maintenant à St-Boniface.

Un an jeudi

Il y aura un an jeudi que l'affaire Rossillon ébranlait la Chambre des Communes et mettait sens dessus dessous toute la presse anglophone du pays! Mais cela valait aussi aux Franco-Manitobains une publicité sans précédent dans leur histoire. On souhaiterait la même chance aux minorités francophones des autres provinces de l'Ouest!

Le conflit scolaire de St-Léonard demeure explosif

MONTREAL — La crise scolaire qui dure depuis quinze mois à St-Léonard, dans la banlieue de Montréal, a dégénéré mercredi dernier en une violente bagarre raciale quand une cinquantaine de citoyens d'origine italienne ont fait irruption dans la salle où se tenait une assemblée publique organisée par la Ligue pour l'Intégration scolaire (LIS).

Les huées et les invectives ont fait place à une bataille de chaises et d'autres projectiles qui a blessé quatre personnes dont un policier sur la centaine qui durent intervenir.

L'assemblée convoquée par la LIS (mouvement qui s'est donné pour mandat d'empêcher l'établissement de toute école anglaise dans ce district à majorité italienne de Montréal) voulait rejeter une proposition du ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, recommandant l'établissement à St-Léonard d'une école privée de langue anglaise qui, aux termes de la nouvelle loi sur l'enseignement privé au Québec, pourrait être subventionnée jusqu'à 80 pour cent par les deniers publics.

M. Cardinal voulait ainsi mettre fin à une situation anormale pour les enfants anglophones dont la majorité n'ont eu pour étudier que des classes installées au hasard dans les sous-sols des domiciles, leurs parents s'étant opposés à les envoyer aux écoles unilingues françaises de la Commission scolaire.

L'origine du conflit

Le conflit scolaire de St-Léonard, qui s'est transformé depuis en conflit ethnique, remonte à l'automne 1967, alors que la commission scolaire de l'endroit, sous l'influence du Mouvement pour l'Intégration scolaires (MIS), décida d'abandonner progressivement les classes binlingues et d'introduire l'enseignement élémentaire en français seulement pour toutes les disciplines à l'exception bien entendu de l'anglais qui s'enseignerait en anglais.

Une telle décision ne pouvait manquer de susciter l'opposition de la population anglophone qui n'était déjà pas satisfaite des mesures antérieures. En effet, depuis 1963, la commission scolaire avait graduellement abandonné le système existant de classes séparées anglaises et françaises dans un même édifice pour le remplacer par des classes bilingues.

La résolution d'établir des classes unilingues françaises devait donc faire déborder le vase. La population anglophone, soit 48 pour cent des 35,000 habitants de St-Léonard, protesta vigoureusement par l'intermédiaire de l'Association des parents catholiques de langue anglaise. Il est à noter que deux pour cent seulement des anglophones de St-Léonard sont d'origine britannique; la majorité des autres sont des Néo-Canadiens d'origine italienne.

Le calendrier des événements

Au printemps 1968, en prévision des élections qui devaient se tenir en juin à la commission scolaire, les parents catholiques anglophones de St-Léonard recrutent l'appui d'autres catholiques anglophones de Montréal et des environs et réclament le droit des parents de choisir le type d'écoles qu'ils veulent pour leurs enfants.

Du côté protestant, on soupçonne le gouvernement du Québec d'agir en sous-main contre eux.

Pendant ce temps, le camp du MIS travaillait activement à contrôler la commission scolaire. Le jour des élections ses deux candidats étaient élus, lui assurant ainsi la majorité nécessaire pour mettre en oeuvre son projet de classes élémentaires unilingues en français pour les débutants, tandis que les autres élèves anglophones qui avaient déjà commencé le programme bilingue le continueraient. La décision était donc prise pour septembre 1968.

Les parents anglophones catholiques ne surent que faire. Certains parlèrent d'envoyer leurs enfants dans les écoles protestantes.

En juillet, la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal prenait des mesures pour intégrer les jeunes Néo-Canadiens au système scolaire par l'établissement de classes dites d'accueil. Mais elle refusa d'intervenir dans les affaires de juridiction locale de la commission de St-Léonard.

Vers la même époque, la Commission régionale Le Royer, qui est responsable des élèves de niveau secondaire de diverses municipalités dont St-Léonard, annonçait qu'elle se proposait d'affecter aux étudiants anglophones de St-Léonard l'école régionale Aimé-Renaud tandis que les élèves francophones, un peu moins nombreux, seraient transférés dans d'autres écoles avoisinantes.

Ceci n'eut pas l'heur de plaire aux étudiants francophones qui, sous prétexte qu'on leur enlevait leur école pour la passer aux Anglais, occupèrent de force l'école Aimé-Renaud pendant près de deux semaines!

Leur geste reçut l'appui de nombreuses organisations de langue française. Quant au gouvernement québécois, que la commission régionale avait saisi de l'affaire, il se refusa à imposer une solution. Il proposa tout simplement aux commissaires de refaire le classement de leurs élèves.

Le 5 septembre, un compromis réglait l'affaire de l'école Aimé-Renaud mais n'arrangeait rien au conflit de St-Léonard. Pour le niveau élémentaire, la commission de St-Léonard maintenait sa décision d'établir des classes unilingues.

Les parents anglophones ripostèrent en gardant leurs enfants à la maison. Ne parvenant pas d'autre part à faire bouger Québec, ils organisèrent une marche sur Ottawa pour le 12 septembre. Ils obtinrent audience auprès du premier ministre Trudeau. Celui-ci se contenta d'aborder le problème sous l'aspect des droits fondamentaux des citoyens; il rappela que le gouvernement central n'avait pas à intervenir dans le secteur de l'éducation.

Les deux camps ne cédant pas d'un pouce, il en résulta qu'en 1968 seulement 30 à 40 des 300 jeunes Néo-Canadiens de St-Léonard se présentèrent aux écoles officiellement reconnues.

C'est pour faire cesser cette situation anormale que le ministre de l'Education du Québec proposa il y a près de deux semaines sa solution d'une école privée anglaise.

L'attitude des journaux

Il importe de noter en terminant qu'aucun des grands journaux de langue française de Montréal tels que le DEVOIR et la PRESSE demeurent très objectifs et n'approuvent aucunement les prises de position absolutistes des deux camps en présence à St-Léonard. On ne peut en dire autant de la presse anglophone. Les journaux français, surtout le Devoir, ont en outre déploré le manque d'action précise et rapide du côté du gouvernement provincial. Ils déplorent particulièrement son manque de politique définie quant aux immigrants et à leur insertion dans la vie française du Québec.

ÉDITORIAL

L'affaire Saint-Léonard

Le conflit scolaire de Saint-Léonard, dans la banlieue de Montréal, a repris la manchette. Voilà déjà une quinzaine de mois que cette affaire dure sans qu'il y ait apparemment de part et d'autre le moindre indice de bonne volonté pour en venir à une solution équitable.

Si l'incident n'était qu'un pur conflit de personnalités rattaché à un problème strictement local, nous pourrions nous en désintéresser totalement et l'opinion canadienne n'aurait pas lieu de s'en préoccuper.

Mais l'affaire Saint-Léonard implique plus qu'une simple querelle locale. Même si elle concerne primordialement le Québec, elle n'en touche pas moins aux principes et aux valeurs qui sont fondamentales à l'unité nationale. C'est en quelque sorte la mise en oeuvre et la viabilité d'un Canada bilingue qui se décident à Saint-Léonard. Il y a ici plus qu'une question de bonne entente; il faut déterminer ce sur quoi l'on va s'entendre. Et ceci concerne de près tous les Canadiens.

Le ministère de l'Education du Québec nous paraît d'une lenteur extrême à faire connaître ses positions sur ce conflit épineux. S'attendait-il que le temps réparât quelque chose? Selon nous, qui suivons les choses de loin, il est plus qu'urgent que le Québec établisse une politique linguistique souple mais non ambiguë qui puisse servir d'exemple au reste du Canada où il règne plus d'ambiguïté que de souplesse.

Nonobstant les lenteurs du gouvernement québécois, il est assez évident que les deux autres partis en cause ne donnent aucune preuve de bonne volonté. L'attitude adoptée par le MIS (Mouvement pour l'intégration scolaire) est trop rigide pour être réaliste. D'autre part, les procédés des dirigeants anglophones et italo-canadiens ne méritent aucune sympathie. Cela nous rappelle trop les vues étroites et égoïstes que jadis, les Schultz, Sifton et Dafoe ont voulu imposer à l'ensemble du Canada.

Chose certaine, on ne règle aucun différend à coup de poing ou en se lançant des chaises. Il serait de loin beaucoup plus utile aux gens de Saint-Léonard de se plier aux récentes suggestions du ministre québécois de l'Education, M. Cardinal, qui leur propose d'accepter pour le moment un programme scolaire à quatre-vingt pour cent français en attendant des solutions plus complètes du problème. Mais d'après les dernières nouvelles, il ne semble pas que l'on veuille poser ce premier geste de bonne volonté. Saint-Léonard, c'est une affaire qui est loin d'être réglée.

J.-P. A.

A propos de Louis Riel

Le printemps dernier on annonçait avec un certain éclat la fondation de la Société Louis-Riel dont un des objectifs serait de faire connaître le rôle important que le grand leader métis a joué dans l'histoire de l'Ouest et, plus particulièrement, du Manitoba.

Or, depuis, nous n'avons plus entendu parler de ladite Société. Existe-t-elle encore? Envoie-t-elle des communiqués? Prépare-t-elle quelque chose pour le Centenaire de la province? On l'ignore. Si la Société Louis-Riel est vraiment à l'oeuvre, il serait intéressant de savoir ce qu'elle a produit. Avec le début de l'année scolaire elle aurait beau jeu de faire connaître aux jeunes Manitobains cette époque de l'automne 1869 où les qualités de chef de Riel se sont affirmées.

Notre journal serait très heureux de publier toute documentation historique qu'on voudrait lui faire parvenir sur Louis Riel et les hommes qui l'ont aidé à faire reconnaître par le gouvernement canadien les aspirations légitimes des Manitobains d'alors. Il y a sans doute encore de l'inédit à ce sujet qui mériterait d'être connu.

J.-P. A.

Le silence n'est pas toujours d'or

En matière de conflits de travail, **le silence n'est pas toujours d'or.** Même si cet énoncé va à l'encontre d'un proverbe vieux comme le monde, les employeurs auraient intérêt le le méditer.

En effet, l'opinion publique est un facteur beaucoup trop important pour qu'on puisse se permettre de la négliger. Or, on sait que ceux qui la façonnent sont les journalistes et avant de taxer ceux-ci de partialité, les dirigeants d'entreprise feraient bien de se demander s'ils leur facilitent suffisamment la tâche.

Lorsqu'il y a controverse en relations de travail, les reporters, tant de la presse écrite que parlée, semblent pouvoir recueillir à satiété des renseignements détaillés de la part de nombreux syndiqués alors que trop souvent ils n'obtiennent qu'une très brève version de l'affaire de la part de l'employeur quand ils ne se font pas servir la réponse classique: "Pas de commentaire".

Si, par la suite, les rapports des journaux font valoir un point de vue qui leur déplait, à qui la faute?

On a souvent louangé les industriels de leur esprit d'innovation, de la souplesse dont ils font preuve face à l'évolution technologique, etc... Leur intérêt commande qu'ils étendent cette souplesse à d'autres questions; qu'ils se hâtent, par exemple, de sortir des sentiers battus dans leur version des différends de travail.



Profitons des dernières splendeurs de l'été avant que l'automne et ses gelées ne viennent tout détruire. (Photo TTS)

Un code sauvegardant le secret du dossier du consommateur

TORONTO — L'Association des Bureaux de Crédit du Canada, comptant 153 membres, a annoncé le 28 août dernier qu'elle adoptait désormais une ligne de conduite visant à protéger le secret du dossier du consommateur.

Aux termes de cette nouvelle politique:

- chaque consommateur est en droit de revoir son dossier de crédit;
- chaque consommateur a les moyens de redresser ou contester un renseignement contenu dans son dossier, et y ajouter des déclarations explicatives;
- les dossiers continueront à ne renfermer que des renseignements commerciaux d'où sera exclue toute allusion à la race, religion, affiliation politique ou personnalité du consommateur;
- Le contenu des dossiers sera revu périodiquement afin que les renseignements défavorables n'y soient conservés que durant un certain temps seulement (généralement sept ans), et non en permanence.

Par cette politique, a expliqué M. T. Pearson, directeur général de l'Association, on espère que le consommateur se prévaudra de son droit de revoir le contenu de son dossier et de contester, voire redresser les renseignements y contenus.

"Tout ce que nous demandons, c'est que le consommateur vienne s'identifier en personne chez nous avant d'avoir accès au dossier. Il pourra alors revoir son dossier en compagnie d'un membre de notre personnel spécialisé. Ainsi, le secret du dossier individuel demeurera inviolé."

"Le consommateur pourra également justifier tout défaut ou retard de paiements, et cela sera inscrit au dossier."

La nouvelle politique énonce des mesures préventives visant à ne permettre l'octroi de contrats de service qu'aux membres de l'Association qui certifient que les renseignements sont uniquement obtenus aux fins d'octroi de crédit ou pour toute autre transaction commerciale de bonne foi, telle que l'évaluation de la solvabilité présente ou future du consommateur.

La nouvelle politique prévoit un temps-limite, généralement de sept ans, pour l'usage de documents ou renseignements désavantageux, tels que les condamnations criminelles. Elle stipule en outre que tout renseignement défavorable dont on ne peut plus vérifier la véracité à la source, sera supprimé du dossier.

Selon M. Pearson, l'Association a volontairement adopté cette ligne de conduite afin d'enrayer les idées fausses qui circulent actuellement au sujet des bureaux de crédit.

"Une grande confusion règne parmi le public au sujet de nos activités et nous avons pensé qu'un énoncé de notre politique éclaircirait la situation."

Il a déclaré que certains accusent les bureaux de crédit d'empiéter et d'enquêter sur la vie privée des consommateurs et de défendre tout accès aux dossiers.

"Nos activités ont toujours été ouvertes et irréprochables. Nous sommes intéressés uniquement à tout ce qui touche à la solvabilité, et nos renseignements y relatifs sont basés sur des informations comptables ou de notoriété publique."

"Nous ne nous occupons ni des oui-dire, ni des questions de race ou de religion. La nouvelle politique a été justement adoptée pour sauvegarder cet état de choses", a conclu M. Pearson.

Une initiative de l'université Laval dans l'enseignement médical

QUEBEC — Un nombre record de 32 gradués et jeunes chercheurs des différentes universités et écoles médicales canadiennes viennent de terminer à l'université Laval un cours avancé de Méthodologie immunologique qui s'avère être un pas de géant dans l'enseignement médical supérieur au Canada.

Ce cours, qui avait été mis sur pied par une équipe de l'université Laval et de la Société canadienne d'immunologie, était la première expérience du genre au pays. Les responsables, le Dr Didier Dufour, directeur du Centre du biomédecine de l'université Laval, et le Dr Alex Sehon, directeur du département d'immunologie de l'Université de Manitoba, ont affirmé qu'il s'agit là beaucoup plus d'une expérience pédagogique que d'une expérience technologique et que l'effort consenti au cours des deux dernières semaines aura tracé aux grandes équipes de recherche la façon de procéder au niveau des études supérieures dans toutes les disciplines.

Un besoin

Il n'y a au Canada aucune université et aucun centre de recherche qui ait dans ses cadres un nombre suffisant de spécialistes pour mettre en marche un cours avancé de méthodologie immunologique pour les chercheurs et les gradués des universités. Auparavant, les médecins, microbiologistes, immunochimistes, biochimistes et vétérinaires devaient, pour se spécialiser dans ce secteur important de la médecine, consentir des sacrifices énormes et s'expatrier.

L'expérience de Laval aura permis l'actualisation d'un concept nouveau en groupant dans une session de travail intense dix des plus grands spécialistes mondiaux de la recherche immunologique. Ces dix chercheurs de renom ont eu l'occasion d'intéresser les participants au cours à dix méthodes complémentaires de méthodologie. Grâce à la préparation d'un matériel biologique et immunochimique de haute qualité faite par l'équipe du Dr Dufour, ces spécialistes ont pu faire la démonstration expérimentale de leurs méthodes.

Une enquête sur la jeunesse en U.R.S.S.

par John Hopkingt

— I —

La contestation des jeunes qui, de Tokyo à Madrid, de Paris à New York par exemple, trouble les gouvernements du monde, est quasiment inconnue en U.R.S.S. autant d'ailleurs que ces phénomènes "minets" ou "yéyés", produits de la société de consommation occidentale et — il faut bien le dire aussi — symptômes d'une certaine décadence.

Dans la KOMSOMOLSKAJA PRAVDA (organe de la Jeunesse communiste soviétique) — tirage 6,400,000 exemplaires — tout un matériel d'enquêtes se trouve épars au cours des ans mais qui, réuni, permet un diagnostic assez sûr du comportement des jeunes Soviétiques et de leur génération.

Essayons donc d'en dégager les grandes lignes.

La confession d'une génération

L'Institut d'Opinion Publique, à l'issue d'une enquête entreprise par la KOMSOMOLSKAJA PRAVDA auprès de 19,000 de ses 23 millions de membres, a retenu 17,446 réponses de jeunes Soviétiques.

Ces 17,446 réponses émanent pour 13,085 de garçons et pour 4,361 de filles; 1,466 concernent des jeunes de moins de 17 ans; 8,973 proviennent de jeunes de 18 à 22 ans, cependant que les jeunes de plus de 22 ans ont fourni 7,707 réponses.

Parmi eux, 1,214 habitent Moscou; 2,891 demeurent dans vingt-quatre villes dépassant 500,000 habitants; 11,408 autres sont domiciliés dans des bourgs, cependant que 1,933 seulement vivent à la campagne.

Quant à l'origine sociale de ces jeunes interrogés, 5,518 sont ouvriers, 797 ingénieurs, 601 kolkhoziens; 3,186 employés; 1,256 écoliers; 1,786 étudiants, 4,408 militaires; 98 jeunes artistes et 119 sans emploi bien défini.

Pour ce qui concerne le niveau d'étude, nous avons là — et c'est indéniable — un spécimen de la génération la plus éduquée, avec 3,621 jeunes qui ont suivi le cycle complet de l'enseignement secondaire, auxquels se joignent 279 kolkhoziens et 2,283 employés.

En bref, c'est en quelque sorte la confession d'une génération qui nous est, ici, offerte.

Au questionnaire que nous avons sous les yeux et qui portait sur l'interrogation suivante "Que pensez-vous de votre génération?", 83,4 pour cent des réponses indiquent qu'elle correspond à ce que l'on pourrait attendre d'elle. Les jeunes Soviétiques ont, dans l'ensemble, nette conscience que leur génération est favorisée par rapport aux précédentes qui ont subi, tout à la fois, les premières années de la révolution bolchévique, la collectivisation forcée, les purges de 1936-1938, la guerre de 1941-1945. Les uns et les autres ont connu depuis quelques années — et là aussi c'est évident — une élévation, modeste sans doute, mais réelle du niveau de vie.

Sans doute n'y a-t-il pas parmi eux des héros des années 1920 ou 1940, mais les uns et les autres se retrouvent unanimes pour se déclarer prêts à défendre, les armes à la main, leur pays, ainsi que l'idéologie qu'il représente. Idéalistes, les jeunes Soviétiques d'aujourd'hui le sont. Désintéressés aussi. Et pas seulement désintéressement par rapport à l'argent: c'est une préoccupation mineure pour eux.

Les "stiljagi" et l'autre jeunesse

Les jeunes Soviétiques ont aussi nettement conscience des aspects "négatifs" de leur génération. Au nombre de ceux-ci la religiosité, le nihilisme, la boisson; 23 pour cent citent comme principal défaut de leur génération l'ivrognerie (ainsi se perpétuent en régime communiste les plus mauvaises traditions de l'éternelle Russie!).

Boire pour tromper l'ennui: tel est l'aveu même des jeunes. Ainsi, à la question sur l'emploi du temps libre, tout un groupe de jeunes gens de 17 à 19 ans, de la région de Kouibychev répond: "Quand nous avons le cafard, nous buvons de la vodka ..." — cette "survivance du passé" — pour employer le terme consacré des dirigeants communistes — fait la joie des humoristes mais le désespoir des éducateurs qui ne parviennent pas à l'enrayer parmi les générations issues de la Révolution de 1917.

Autre bête noire des jeunes Soviétiques orthodoxes, les "stiljagi" (ou voyous) qui, avec les ivrognes, se partagent les caricatures. Qui sont donc ces "stiljagi"? En voici un portrait fait par un charpentier de 23 ans, de Tachkent: "J'appelle 'stiljagi' ceux qui, en même temps que leur pantalon rétrécissent leur honneur, leur conscience, et dont l'idole est le saxophone ..."

Pour d'autres, les "stiljagi" sont les esclaves des modes occidentales: "... ils s'habillent de façon ridicule, portent les cheveux longs, des pattes, une barbe", assure un militaire de 22 ans.

La KOMSOMOLSKAJA PRAVDA n'a pas publié intégralement toutes les réponses reçues mais il en est qui méritent réflexion. Telle cette jeune ouvrière de 19 ans, de Moscou: "Je suis au Komsomol depuis 1955 et je suis devenue indifférente à tout. Pourquoi? Rien que des réunions, des cotisations, des paperasses".

Est-ce à dire que cette lettre ait un caractère exceptionnel? C'est en tout cas une de celles qui soient publiées mettant en cause l'organisation suprême de la jeunesse communiste. D'autres — il y en a fort peu — sont citées comme émanant d'éléments qualifiés "petits-bourgeois". Sur 17,556 jeunes, 342 bornent leur avenir au confort du foyer. Tel ce débardeur de 23 ans: "Mon rêve c'est d'avoir une petite maison avec salle de bain, réfrigérateur et télévision, le moins d'enfants possible et évidemment un salaire convenable".

Certaines jeunes filles sont dénoncées comme rêvant bourgeoisement du beau chevalier qui leur permettra de profiter de la vie sans travailler comme cette employée de 19 ans: "Je voudrais trouver un fiancé avec une situation aisée et me marier. Beaucoup d'hommes sont amoureux de moi et parmi eux il y en a un que je préfère, il a 30 ans, de l'argent, une auto..." Telle autre n'aime pas sa génération car elle estime, écrit-elle, "être née pour les officiers, épouser un guerrier et s'amuser"! Il est bien évidemment facile pour la **Komsomolskaja Pravda** d'exploiter ce genre de déclarations et d'en montrer le vide et la vulgarité. Tous ces éléments "petits-bourgeois", le journal toutefois ne les condamne pas; il se contente de les plaindre, étant persuadé qu'ils sont encore "récupérables" et que le programme du Parti redeviendra leur "code de vie"...

(à suivre)

(Copyright B.I.P.)

Québec sait faire ... des pattes peu ordinaires!

Si les "bottes de sept lieues" ont hanté l'imagination des francophones de plus de quarante ans partout où les contes de Perreault ont charmé l'enfance, on ne saurait aujourd'hui passer sous silence les pattes du LEM d'Apollo XI qui ont été fabriquées au Québec par la compagnie Héroux de Longueuil. Voilà un fait, concret celui-là, et bien plus apte à enthousiasmer les jeunes de 1969 qui, pour la plupart, montrent dès leur âge tendre d'étonnantes dispositions pour tout ce qui est technique.

C'est bien à juste titre que le créateur de ces célèbres pattes a été nommé le travailleur de l'année au Québec, et, en tant que porte-parole de l'industrie du Canada, l'AMC est heureuse de faire écho à ce témoignage et d'ajouter dans ce présent numéro un vibrant: **"Bravo monsieur Michon, bravo Québec!".**

Quant au héros de cette réalisation, il a affirmé aux journalistes que lorsqu'il a regardé la télévision dans la soirée historique du 20 juillet 1969, il ne se sentait pas plus fier qu'un autre homme au moment où il a vu les voyageurs interplanétaires alunir. "Ce n'est qu'après, a-t-il ajouté, quand j'ai regardé la lune et que je me suis dit que ce que j'avais fait y était que je me suis senti fier".

Il a avoué ne jamais s'être préoccupé des honneurs, mais que son idéal avait toujours été le travail bien fait. "Je savais, a-t-il dit, ce à quoi je travaillais, mais j'ignorais que 'mes pattes' ne seraient pas modifiées et serviraient telles que je les ai fabriquées et livrées".

En plus de souscrire d'emblée aux initiatives qui ont été prises au Québec pour honorer ce travailleur modèle, n'est-ce pas le moment de saisir l'occasion de dissiper le mythe qui prévaut encore en certains milieux à l'effet que les carrières industrielles sont monotones et propres à annihiler les valeurs humaines?

(Industrie, août 1969)

Où va le dollar dans une entreprise?

Si, tel que l'a confirmé le Bureau fédéral de la statistique, les compagnies manufacturières du Canada ont réalisé l'année dernière un bénéfice de 3.2 cents par dollar de vente, où est donc passé le reste?

Une entreprise canadienne des plus importantes dans l'industrie de l'électricité se trouve effectivement à répondre à cette question par la ventilation de son dollar de vente de 1968. Son dépliant à ce sujet, destiné en premier lieu à son effectif de plus de 20,000 employés, est un modèle de clarté et de vulgarisation et il est illustré avec une pointe d'humour.

Il démontre que les matières premières, les approvisionnements et les services ont absorbé la plus forte tranche du dollar de vente, soit 55.1 cents. La feuille de paie vient immédiatement après et correspond à 30.8 cents. Les impôts occupent le troisième rang, soit 4.0 cents et ils sont suivis de l'amortissement qui compte pour 2.9 cents, puis de la caisse de retraite et des avantages sociaux, soit 2.9 cents, tandis que la part qui a été affectée au transport compte pour 1.7 cents.

Les deux autres titres sont les dividendes, 1.8 cents, et les fonds réinvestis, 1.4 cents. Ces deux derniers postes forment le total de 3.2 cents de profit par dollar de vente qui sont restés à cette colossale société une fois ses comptes et ses impôts payés.

Les commentaires qui accompagnent chaque poste et le style qui les caractérise sont presque aussi éloquents que les chiffres eux-mêmes. L'année dernière, les ventes totales de cette compagnie se sont élevées à un peu plus de $22,000 par employé inscrit sur la feuille de paie. Grâce à la présentation originale de la publication, on dirait que c'est un employé qui considère ce chiffre comme s'il s'agissait du rendement de sa propre exploitation.

Matières premières: "De mon chiffre d'affaires de $22,000, j'ai affecté $12,000 — soit plus de la moitié — à l'achat de matières premières et de services que d'autres personnes rendent à mon entreprise. Je sais qu'il est possible d'épargner de l'argent en achetant avec sagesse, c'est pourquoi je fais très attention à mes achats comme doit d'ailleurs le faire tout directeur compétent. J'achète des produits fabriqués au Canada chaque fois que la chose est possible. En agissant ainsi, j'aide l'économie canadienne en permettant à des centaines de compagnies d'offrir de l'emploi à mes concitoyens".

"J'ai des centaines de fournisseurs. L'une des questions qui me tracassent, c'est la montée des coûts dans leurs usines car cette hausse influe sur le prix de mes matières premières. Il n'y a qu'une seule chose à faire: utiliser ces matières premières le plus efficacement possible. Je ne veux donc pas en perdre une parcelle. Il me faut réussir du premier coup chacune des phases de ma production afin d'éviter de faire refaire le travail et de rester avec des rognures qui m'auront coûté très cher."

Feuille de paie: "Sur mon chiffre d'affaires de $22,000, je me suis payé $6,700 en salaire en 1968, soit près d'un tiers de plus que ce que je n'ai jamais gagné auparavant. Ce montant a constitué mon gagne-pain et celui de ma famille. Peut-être pourrai-je m'accorder une augmentation avec le temps ... pourvu que je ne m'arrange pas pour faire faillite et à condition que ma productivité continue à dépasser mes coûts, lesquels montent sans cesse".

Santé et sécurité: "Je n'ai pas l'intention de travailler toute ma vie. C'est pourquoi je contribue à la caisse de retraite de la compagnie et la part que celle-ci y verse est beaucoup plus élevée que la mienne. De plus, l'entreprise paie le même montant que moi pour le régime de Rentes du Québec (caisse de retraite du Canada, selon le cas). Nous avons également un bon plan d'assurance et la compagnie verse 90 pour cent de la prime. En outre, elle paie autant que moi pour mon assurance-chômage et contribue, sans rien m'enlever, au fonds d'indemnité des accidents du travail. Elle verse en tout $500 pour mon fonds de retraite et mes assurances. Ce sont là des frais qu'il me faut inclure dans le prix de revient de mes produits".

Impôts: "Grand Dieu! Voyez-moi ces montants! Je pensais être au courant de tout ce qu'il y a à connaître à ce sujet. En tant que Canadien moyen, je verse $900 par année en impôt personnel en plus de payer la taxe foncière sur ma maison et les taxes de vente sur tout ce que j'achète".

"Or, en ce qui concerne la compagnie, je me suis vite rendu compte que les impôts et les taxes constituent également un élément important des prix de revient. Plus de la moitié du rendement de mon entreprise est allée au gouvernement sous forme d'impôts sur les sociétés. Et ce n'est pas tout, il a aussi fallu payer la taxe foncière de la compagnie, la taxe d'affaires, de même que la taxe de vente sur les matières qui entrent dans mes produits. Le total de tous ces impôts et taxes englobe plus de 4 pour cent de mon dollar de vente."

"En tant que compagnie, je paie des taxes aux trois niveaux de gouvernement. L'année dernière, j'ai versé plus de $1,000 à ce titre et ce, sans mentionner les taxes de vente que je passe mon temps à percevoir pour le compte du gouvernement sur presque tout ce que je vends."

Mise de fonds par emploi: "Mes machines et mon outillage doivent suivre l'évolution de notre époque. C'est à cette condition seulement que ma production pourra être suffisante pour me permettre de soutenir la concurrence. L'année dernière, j'ai dépensé $2,000 pour du matériel neuf. Celui que la compagnie met à ma disposition pour que je puisse faire mon travail (machines et outils compris) représente un investissement de $11,500. Le matériel nouveau coûte beaucoup plus cher aujourd'hui qu'il y a quelques années. Cependant, même si les prix ont augmenté plusieurs fois, je ne peux absolument pas m'en passer car autrement, mon entreprise tomberait vite en désuétude étant donné les progrès rapides de la technologie".

Stock: "Ça, c'est toute une histoire! J'ai besoin d'un stock considérable de matières premières pour fabriquer mes produits en plus de toutes celles qui sont en voie de transformation à l'usine et pour lesquelles je n'ai pas encore été payé, sans compter les produits finis que je dois garder en magasin afin de pouvoir remplir rapidement les commandes de mes clients".

"Toute l'année, le stock que j'ai dû avoir a bloqué $7,000. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai emprunté de la banque. La plupart du temps, je devais $2,000 à cette institution et j'ai eu des intérêts à payer sur cette somme. Il faut que je contrôle très rigoureusement mon stock tout en voyant à ce qu'il soit suffisant pour répondre aux besoins de mes clients que je tiens à bien servir."

Bénéfices: "Au terme de chaque exercice, je balance mes comptes et fais le bilan d'une année de travail ardu. L'année dernière, il ne m'est resté que $730. De ce montant, j'ai dû payer des dividendes aux actionnaires qui ont fourni les fonds nécessaires pour m'aider à lancer mon entreprise. Une fois ces dividendes payés, je n'avais plus que $300 à réinvestir dans la compagnie. Sur un chiffre d'affaires de $22,000 ce n'est pas énorme, n'est-ce pas?"

(Industrie, août 1969)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man (**Tél.: 775-8443**).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnement aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnement aux autres pays.

Les abonnements portent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe— Enregistrement no 0477.

Hector Héroux et "La Liberté"

Nous félicitons "La Tribune" de Winnipeg du 4 courant d'avoir noté brièvement la retraite de M. Hector Héroux comme journaliste après 60 ans de service à la cause française, commencé à Winnipeg et continué au "Nouvelliste" de Trois-Rivières, Qué.

Qu'il me soit permis d'ajouter quelques mots pour présenter nos hommages à ce pionnier de la plume qui a fait ses débuts en qualité du premier rédacteur de "La Liberté" en 1913.

De nos jours, on semble oublier nos devanciers.

Dès son arrivée au Manitoba, il fut un de mes meilleurs compagnons de nos premières armes...

A cette époque-là, j'étais devenu inspecteur d'écoles bilingues. Je fus un de ses collaborateurs réguliers pour apporter de l'eau au moulin et tenir ce journal bien actuel.

Ecrire une note biographique d'un ami intime (encore vivant) n'est pas chose facile; on craint d'omettre les faits saillants de sa courte existence. Que voulez-vous? c'est la vie...

Frère d'Omer Héroux, le premier et modèle rédacteur du "Devoir", Hector a su défendre et propager la pensée française en compagnie d'Henri Bourassa, d'Olivar Asselin et de Jules Fournier dans les années 1911, 1912. C'est alors qu'il apprit à fourbir sa plume pour se préparer aux luttes de demain, de 1913 à 1923.

Faudrait-il vous rappeler que durant cette décennie un groupe de jeunes gens du Québec était venu renforcer celui du Manitoba, notamment l'A.C.F.C. qui avait exercé une influence bienfaisante chez les Franco-Manitobains.

Mais voilà qu'arrive 1916, date néfaste où le gouvernement manitobain d'alors avait décidé l'abolition du français dans nos écoles. Déjà l'"Orange Sentinel" de Toronto avait fièrement proclamé sa disparition...

Ce fut à ce moment tragique de notre histoire manitobaine que fut formée l'Association d'Education française du Manitoba, devenue la Société Franco-Manitobaine. 1916, époque héroïque de notre histoire où tous nos gens ont su faire un front commun pour défendre nos droits. Inutile de vous dire qu'Hector Héroux, rédacteur de "La Liberté", était l'homme tout désigné pour mener la campagne défensive par la voix des journaux en échangeant des escarmouches avec nos quotidiens de Winnipeg. "Laudator temporis acti" soit dit sans trop vouloir louanger le passé ni dénigrer le temps présent.

Heureusement qu'en 1969 le français au Manitoba semble se porter mieux. La loi est plus favorable. A nous d'en profiter.

Nous sommes convaincus que M. Hector Héroux, à Trois-Rivières, a suivi les avatars de notre histoire depuis ce temps-là. En 1920, il épousa Mlle M. Saint-Pierre, originaire de St-Georges au Manitoba. De cette union naquirent cinq fils, dont trois sont devenus journalistes à l'exemple de leur père.

Pour nous résumer, nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur et de santé à Hector Héroux, notre premier rédacteur.

Godias Brunet,
44, rue St-Jean-Baptiste,
St-Boniface, Manitoba,
le 6 septembre 1969.

Le saviez-vous?

A dix milles à la minute, si deux avions à réaction foncent directement l'un vers l'autre, les pilotes n'ont même pas cinq chances sur cent de voir quoi que ce soit avant la collision. Or le système anticollision (SAC), que décrit Sélection du Reader's Digest de septembre, pourrait bien être la solution à ce problème. Equipé d'une horloge atomique et d'un ordinateur, le SAC indique automatiquement, 25 secondes avant une éventuelle collision, la manoeuvre à exécuter pour l'éviter.

Départ de la paroisse-cathédrale

Dix ans c'est peu dans la vie d'un peuple, c'est déjà plus dans la vie d'une paroisse, c'est beaucoup dans la vie d'un homme.

Pendant dix ans, M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé, a consacré le meilleur de lui-même, son esprit de charité, son dévouement, ses qualités de psychologue et de diplomate au service de la paroisse-cathédrale de St-Boniface.

Méthodiquement, il s'attacha à connaître la composition humaine de sa paroisse, la vie des oeuvres qui y exercent leurs activités, puis prenant appui sur ce qu'il y découvre, lui donne une impulsion nouvelle.

Tout au long de ces dix ans, le prêtre nous a donné la mesure de son dévouement, de son savoir-faire, par la parole d'abord, car M. l'abbé Deniset-Bernier excelle dans la prédication, l'action ensuite, l'action réfléchie, animée par le souci constant de ceux que le Seigneur lui a confiés.

M. l'abbé Deniset-Bernier a fondé l'Association de Parents et Maîtres, la Ligue des Femmes Catholiques, a été l'artisan de la mise sur pied du Centre Culturel, en plus d'être consulteur diocésain et aumônier de différentes organisations. Il est juste de dire que la dernière année de son mandat a été particulièrement ardue. L'incendie de la cathédrale ayant apporté nombre de difficultés. Tout ce qui concerne le culte a été rapidement réorganisé en différents endroits de la paroisse. Ensuite d'importantes décisions concernant la reconstruction ont dû être prises en tenant compte de points de vue et d'opinions qui parfois s'opposent.

Plaise au Ciel que M. l'abbé Deniset-Bernier revienne au service du diocèse! Dans l'évolution actuelle des choses, nous aurons plus que jamais besoin de guides spirituels qui fassent le point entre l'essentiel et l'accessoire, entre ce qui demeure et ce qui passe.

M. L. D.

Au Centre Culturel

Le Centre Culturel de Saint-Boniface annonce qu'il donnera encore cette année certains cours dont le dessin, la peinture, le yoga, le ballet, l'expression corporelle et le "tap dancing". Plus de détails seront annoncés prochainement.

Communiqué

Union Nationale Française

L'Union Nationale Française avise ses membres et amis que les deux premiers bals qui devaient avoir lieu les 13 et 27 septembre ont été annulés. Nous espérons tous vous retrouver en foule très nombreuse lors de la réouverture de nos petits bals du samedi soir le 11 octobre au Centre Culturel, rue Cathédrale, à 8 h p.m. Le tirage de la tombola aura lieu au premier bal d'ouverture de la saison. Venez nombreux. Bienvenue à tous.

Le président C. Schmitt
(Communiqué)

Livres reçus à la Rédaction

"TON PARADIS C'EST L'AUTRE"
par Maurice Gareau

C'est le titre d'un livre nouveau et magnifique qui, sans le dire, prend la contrepartie de "L'enfer, c'est les autres".

Ce quatrième volume de la série "Nouvel Accent" est le plus utile et le plus éclairant pour ceux qui veulent vivre une exaltante fraternité. L'auteur, Maurice Gareau, prêtre-prédicateur, est bien connu pour ses écrits profonds mais en style de tous les jours.

En vente à $1.50 à votre librairie, ou à l'Oratoire St-Joseph de Montréal.

"ILS VERRONT SON VISAGE"
par Jean Ladame

Un volume broché de 104 pages. Format 13.5 x 18.5 cm.
Collection: "Vie spirituelle et vie intérieure".
EDITIONS P. LETHIELLEUX, 10, rue Cassette, Paris VIe

Présentation du message évangélique qui suit le déroulement de la vie de Jésus en dix courts chapitres.

Il s'agit d'attirer l'attention sur la personne du Sauveur et de la sorte manifester l'Homme-Dieu vivant.

Ces pages écrites dans un style direct, clair, rapide, accrocheront nos contemporains, même les indifférents.

Après avoir lu ce manuscrit, François MAURIAC écrivait à l'auteur: "Il me semble que ces pages sont admirablement faites pour atteindre les coeurs; l'amour est communicatif comme le feu et vos pages brûlent vraiment."

Après avoir pris connaissance d'une première version de cet ouvrage, DANIEL-ROPS approuvait l'ouvrage en ces termes:

"Ces pages ne sauraient laisser indifférent un historien du Christ. Vous analysez avec beaucoup de finesse et de profondeur la connaissance que nous pouvons avoir du Seigneur."



GUIDES CATHOLIQUES
Sous le trèfle d'or

Mon voyage au camp interprovincial de l'Ontario

Enfin je partais pour le voyage que j'anticipais depuis longtemps. A 7 h 05 p.m., le 27 juin, le train partit de la gare de Winnipeg pour Toronto et le Camp Kiawa. Seule guide catholique française, j'avais comme compagnes huit guides de langue anglaise et une commissaire, Mme Meredith qui fut surnommée affectueusement "Patches" par les filles du camp.

A la fin du premier soir, toutes les filles étaient de grandes amies. Un lien se forma entre nous plus fort que d'habitude encore parce qu'on allait ensemble à la découverte. Durant notre voyage, les gens qui se mêlèrent à nos activités nous ont laissés un joyeux souvenir et on se quitta amis.

Le dimanche 29 juin, nous sommes arrivées à la gare du Canadien National envisageant encore un trajet de 2 heures en auto. Parce qu'on était les premières filles rendues, la journée s'est passée à monter des tentes et à préparer l'emplacement du camp.

Le camp comprenait 120 filles de toutes les provinces du Canada et était divisé en trois sections, Sangam, le Chalet et notre Cabana. Chaque section se composait de cinq équipes de huit filles chacune plus une cheftaine, deux assistantes, et une cuisinière pour le groupe entier.

Chaque matin, à 7 heures, les filles se levaient et se préparaient, après un bon déjeuner, à une journée remplie d'activités. Jusqu'à 10 heures se passaient la montée du drapeau et les besognes domestiques. Les "crafts" et le chant suivaient de 10 heures à 11 h 30 puis l'on revenait pour faire le dîner. Après le dîner, sieste jusqu'à 2 heures, suivie d'un bain dans le lac Erié, puis d'autres "crafts" qui se terminaient à 4 heures. Ensuite on revenait préparer le souper et accomplir des travaux personnels. Le restaurant, des jeux et des danses occupaient notre temps jusqu'à 9 heures, alors que toutes les filles de la section réunies, terminaient une journée remplie avec un feu de camp.

Au commencement du camp, les autorités nous avaient averties que le but de ce camp était d'avoir du plaisir. Pour amplifier ce point, on a visité plusieurs endroits renommés. J'ai eu la chance de visiter la maison de E. Pauline Johnson, poétesse Indienne, à qui on attribue la collection de poèmes sous le nom de "Flint and Feathers". La deuxième place d'intérêt fut la demeure d'Alexander Graham Bell qui semblait nous inviter à franchir ses portes et à explorer les merveilles qu'elle nous offrait. Dans une salle j'ai aperçu un nombre d'appareils téléphoniques du plus primitif à celui d'aujourd'hui. Que dire de la ville d'Hamilton! Située sur le "Niagara Escarpment" cette ville s'étend à perte de vue avec ses vergers, ses avenues encadrées de saules, et ses maisons au bord de Grand River. Pour terminer notre randonnée un spectacle qui a imprégné en moi un souvenir inoubliable fut les chutes Niagara. Le bruit que fait l'immense quantité d'eau qui descend, la multitude de gouttelettes qui se posent sur nos cils, le spectre de couleurs qu'offre le soleil en se filtrant à travers l'eau — tout cela fait la beauté des chutes.

Ce voyage a été une expérience très enrichissante, une que je suis très heureuse d'avoir vécue. Je suis venue en contact avec plusieurs personnes venant d'un peu partout à travers le Canada et les Etats-Unis. J'ai aussi vu plusieurs spectacles que je n'oublierai pas de sitôt. Je souhaite que d'autres guides aient cette même chance et en profitent autant.

Roxane Sarrasin

PROMOTION

M. Ubald Laurencelle fut tout récemment promu au poste de conseiller en bilinguisme au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Il était auparavant l'adjoint spécial en matière de bilinguisme auprès du conseiller en personnel et il continuera de relever de ce conseiller.

M. Laurencelle est entré au service du ministère au mois de février dernier. Il avait été au service de la Commission de la Fonction publique où il était directeur de l'école des langues, située rue Spark. Il est titulaire d'un baccalauréat ès arts et d'un baccalauréat en pédagogie (Français et Histoire) de l'Université de Manitoba.

A titre de conseiller en bilinguisme, M. Laurencelle sera chargé de faciliter et de coordonner le travail en vue de l'établissement du bilinguisme au sein du ministère.

En visite au Manitoba

Récemment, les représentants de la communauté franco-manitobaine accueillaient au Musée de St-Boniface M. Gérard Chenet, du Secrétariat technique permanent de la Conférence des ministres de l'éducation des pays francophones de l'Afrique et du Madagascar. M. Chenet faisait une tournée des provinces canadiennes à l'invitation du gouvernement fédéral.

A l'occasion de sa visite au Manitoba, M. Chenet fut aussi l'hôte de l'Assemblée législative où il fut salué en français par le président de l'Assemblée, M. Hanuschak.

Lors de sa réception au Musée, le "Temple du Souvenir" selon son expression, M. Chenet a expliqué combien il comptait sur l'aide technique que le Canada peut fournir aux pays de l'Afrique francophone. "Les pays pourraient aussi profiter d'échanges culturels ainsi que d'échanges d'étudiants," a-t-il ajouté.

M. Chenet est natif de Port-au-Prince, Haïti. Il est écrivain, auteur de quelques pièces de théâtre, et il prépare présentement la publication d'un roman.

Après son séjour au Manitoba, il s'envola vers les autres provinces de l'Ouest.

Chronique de CBWFT

C'est la rentrée des classes chez la famille Tremblay

Quelle famille! Une nouvelle galaxie au ciel des téléromans de Radio-Canada. Une famille moderne aux prises avec les problèmes de la contestation, de l'alcoolisme, des générations, des coeurs verts.

De l'arrière - grand - mère au voisin hippie, sans oublier le chien Macaire, tous les membres de la famille Tremblay vivent dans un monde de contrastes, d'humour, de vérité et de fantaisie.

Le premier épisode de **Quelle famille!** débute par une scène muette dans la chambre des parents, le jour de la rentrée des classes. Le réveil est laborieux. Maman Fernande est partout à la fois tandis que la jeune Nicole réclame une chambre privée parce que ses soeurs dérangent son sommeil. Au même moment, la pagaille éclate dans la salle de bain, où Isabelle et Germain se disputent la place. Marie-Josée arrive et se plaint de l'incompréhension de la famille, à la minute où Martin, le benjamin, pique une crise parce que chacun s'arrache sa grenouille vivante, objet de ses amours.

Pendant ce temps, Gérard Tremblay réussit à prendre son petit déjeuner, à rassurer sa femme et à quitter la maison pour se rendre au bureau.

Le premier épisode de **Quelle famille!** sera télédiffusé à Radio-Canada le dimanche 14 septembre, à 19 heures.

La distribution comprend Jean Lajeunesse, Janette Bertrand, Ghislaine Paradis, Robert Toupin, Isabelle Lajeunesse, Joanne Verne et Martin Lajeunesse.

Une heure avec Petula Clark la plus Française des Anglaises

Elle est née à Epsom, non loin de Londres, là où se dispute, chaque année, la course de chevaux la plus célèbre du monde, le fameux Derby d'Epsom. Elle est petite et blonde. Elle voulait être grande et brune. C'est Petula Clark. Petula Clark que l'on pourra voir et entendre, le dimanche 14 septembre, à 19 h 30, dans une émission en couleur de Radio-Canada. Il s'agit d'un récital, enregistré le 31 mai dernier à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, à Montréal.

Au lendemain de la première, le critique René-Homier Roy, de La Presse, écrivait: "Son spectacle était équilibré. Beaucoup de vieux succès, quelques chansons nouvelles et une c h a n s o n étourdissante (My Name Is Petula), dans laquelle on découvre une Petula vraiment très drôle".

Le père et la mère de Petula Clark travaillaient dans un hôpital. Sa soeur, qui est demeurée sa meilleure amie, est allée un jour en tournée avec Petula, mais quelques jours lui ont suffi pour être à tout jamais dégoûtée de ce métier. Elle ne supportait pas de voir la nervosité de Petula en scène. "La tension constante des milieux artistiques est épouvantable", disait un jour Petula.

La carrière française de Petula Clark a commencé par hasard. Presque toute sa carrière s'était déroulée en Grande-Bretagne et, à vrai dire, elle n'avait pas tellement envie de prendre une autre direction. A l'époque, elle chantait en anglais plusieurs airs popularisés chez les Français par Dalida. Une maison de disques insistait pour avoir une version française. Ça ne l'emballait pas et elle se fit tirer l'oreille. Plus tard, elle accepta de retourner à Paris, afin d'enregistrer. A cette époque, Petula Clark avait les cheveux orange, car elle les teignait pour un film qu'elle tournait à Londres.

Au moment de ses débuts à Paris, Petula Clark ignorait la langue française. Elle écoutait donc ceux qui lui donnaient les paroles et elle transcrivait phonétiquement ce qu'elle entendait. Personne ne parvenait à la relire. C'était du vrai chinois pour tous, sauf pour elle. Mais seul le résultat comptait. D'ailleurs, elle procède encore de la même manière quand elle doit chanter en allemand ou en italien.

Les débuts de Petula Clark en France, c'était le commencement de sa seconde carrière. Il y a quelques années, elle en a commencé une troisième: chez nous et chez nos voisins du sud où elle connait la popularité que l'on sait.

Voici le programme du récital de Petula Clark, dimanche soir: l'Ile-de-France, L'amour viendra, Un jeune homme bien, C'est mon coeur qui chante clair, Las Vegas, Dis-moi au revoir, Frère Jacques, Yesterday, Tout le monde veut aller au ciel, Un enfant, Regardez-les, le Dixie Land, C'est ma chanson et Que fais-tu là, Petula.

Réalisation: Pierre Desjardins.



Danièle Dorice, vedette du Caf' Conc

Voici la pétillante animatrice du nouveau programme de télévision, Le Caf' Conc', réalisé à Montréal, pour le réseau anglais CTV, par le poste CFCF-TV, émission qui débutera le 20 septembre prochain à CJAY-TV, canal 7, à 11 h 30 p.m.

Lors d'une conférence de presse, tenue à son passage à Winnipeg jeudi dernier, Danièle Dorice, qui a fait le tour du monde et qui chante en français, anglais, italien, japonais, grec, russe, espagnol et en hébreu, a révélé qu'elle espérait que Le Caf' Conc' soit un succès car elle croit qu'en présentant les meilleurs artistes du monde du spectacle du Canada et des artistes étrangers à tous les Canadiens, ceux-ci apprendront à se mieux connaître et à s'unir.

Mlle Dorice a déclaré qu'elle n'avait jamais permis qu'on cherche à la faire passer pour une Parisienne afin de la rendre plus "glamorous". Elle insista toujours pour qu'on la présente comme Canadienne **tout court.** On a reproduit exactement le Caf' Conc' du Château Champlain de Montréal pour le Caf' Conc' qui est une émission de variétés du meilleur goût d'une durée d'une demi-heure. Elle est réalisée en couleur et les costumes et décors sont magnifiques. L'atmosphère y est celle des cafés-concerts du Paris du 19e siècle avec tout l'entrain et la gaieté qu'on leur connaît. Parmi les vedettes nationales et internationales qui se produiront au Caf' Conc' on remarque les noms de: Los Tres Compadres, Marilyn Michaels, Charlie Man, Robert de Montigny, Hihal, Jean-Paul Vignon, Keigo et ses danseurs japonais Impériaux, Allan Bruce, Christine Chartrand, Michel Louvain, Malka Himel, Florian Zabach et Les Four Lads. Le directeur musical est Nat Raider, natif de Montréal.

C'est la première fois qu'on verra évoluer sur la scène du petit écran de CTV, comme animatrice et vedette, une artiste canadienne - française, habillée par un couturier canadien, Hugh Garber, aussi natif de Montréal.

Née à Québec, Danièle Dorice exerce sa profession depuis dix ans. Ayant commencé au bas de l'échelle, elle se souvient d'un premier séjour à W i n n i p e g avec Juliette et combien elle était émerveillée parce que les gens la reconnaissait dans la rue, grâce à son programme de TV. Et la voilà elle-même qui se produira pendant les semaines à venir sur le réseau CTV.

Un excellent groupe de danseuses, le Rudas Dancers, se joint à l'orchestre de Nat Raider pour compléter le programme. Qu'on se le dise, c'est samedi le 20 septembre, rendez-vous à 11 h 30 p.m. au Caf' Conc'.

JALONS DE LA POSTE

Au début du XIXe siècle, un père et son fils dirigent les destinées de la poste en Nouvelle-Ecosse, à titre de sous-ministres des Postes. Lorsque John Howe prend sa retraite en raison de son âge en 1818, son fils, John Howe, lui succède. A cette époque, les Administrations postales des provinces étaient distinctes.

Rapport sur les dangers de la télécouleur

OTTAWA — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, a déclaré au début d'août qu'une enquête portant sur 400 appareils de télévision en couleur a été effectuée par son ministère, en vue de découvrir l'existence éventuelle de rayonnements dangereux. L'étude a été menée à bien grâce à la collaboration de citoyens qui, à la demande du Ministère, ont fixé à leur appareil des films détecteurs de rayonnements et les ont renvoyés, pour analyse, à la Division de la Radioprotection, au Ministère.

Environ 20 pour cent des appareils a c h e t é s avant 1966 émettaient des rayonnements qui, jusqu'à un certain point, dépassaient la tolérance de 0.5 m/Rh proposée par la Commission internationale de la protection radiologique. Cette proportion est tombée à 14 pour cent en 1967, 8 pour cent en 1968 et à 4 pour cent en 1969. Cette amélioration est probablement le résultat de l'action entreprise par les fabricants pour mettre en application des méthodes de contrôle de la qualité plus efficaces après la découverte du problème fondamental en 1967.

Le Ministère estime que le danger des appareils de télévision en couleur pour la santé des spectateurs est minime, même si l'émission du rayonnement excède la tolérance. Au cours de l'étude, l'émission de rayonnement a été observée seulement au point le plus proche des tubes électroniques, sur le côté, à l'arrière et sous l'appareil, et non face à l'écran. De plus, la tolérance prévoit une marge de sécurité si élevée que, à moins que le rayonnement n'excède une certaine importance, tout danger pour la santé est absolument insignifiant.

Dans la majorité des cas, les niveaux maximaux observés dépassaient d'à peine dix fois la tolérance. Les niveaux sont bien inférieurs directement en face du tube cathodique. Aussi, le danger d'e x p o s i t i o n au rayonnement est négligeable pour le spectateur qui se tient à une distance normale de l'écran, de préférence à quatre pieds ou plus. Toutefois, le Ministère prévient qu'une exposition prolongée, à proximité de l'appareil, sur les côtés ou à l'arrière, doit être évitée autant que possible.

Le Ministère a mis l'accent sur le fait que l'étude était de nature exploratrice seulement et que les résultats préliminaires n'avaient pas fait l'objet d'une recherche approfondie. L'étude a été faite à l'échelon national et a porté sur des appareils de tous genres, mais on ne peut la considérer comme complète et définitive.

Par exemple, le Ministère ne peut encore préciser si les niveaux élevés de rayonnements sont le fait de modèles particuliers ou s'ils sont dus à des défauts occasionnels du contrôle de la qualité en cours de fabrication. Des variations régionales dans le voltage ou des changements apportés aux appareils par des réparateurs peuvent aussi être, en partie, la cause de ce problème, ce qui nécessite d'autres recherches.

Le Ministère poursuit l'étude des divers aspects de cette question et il discutera avec les fabricants de toutes les mesures nécessaires à l'amélioration de la situation en ce domaine.

Au poste CBWFT

JEUDI 11 SEPTEMBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ou ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Pirate Maboule (C)
5:00—Bidule de Tarmacadam
5:30—Les Chevaliers du ciel (C)
6:00—Thibaud ou les Croisades (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A propos
7:30—Les grands films: "Les Tontons farceurs" (C) (The Family Jewels). Comédie réalisée et interprétée par Jerry Lewis, avec Donna Butterworth et Sebastian Cabot. Après la mort de son père, la petite Donna Peyton doit, pour toucher ses trente millions d'héritage, choisir comme tuteur un des frères de son père. Le chauffeur de ce dernier, à qui l'enfant s'est attachée, la conduit auprès de chacun de ses oncles, un capitaine de traversier, un clown, un photographe, un pilote propriétaire de son propre avion commercial, un détective et un chef de la pègre. Après avoir fait la connaissance des prétendants à la tutelle, elle est convoquée devant la cour. (Américain 1965)
9:30—Le Sel de la semaine
10:30—Dossiers
11:00—Les Incorruptibles

VENDREDI 12 SEPTEMBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'Ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les 2 D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A propos
7:30—La Soeur volante (C)
8:00—Donald Lautrec "Chaud"
8:30—Les règlse du jeu (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "Juliette des Esprits" (1ère époque). Drame psychologique de Frederico Fellini, avec Giulietta Masina, Sandra Milo et Mario Pisu. (Italien 1965)

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

1:30—Univers des sports
3:00—Roquet Belles Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Plein feu l'aventure (C)
5:00—L'heure des quilles
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et Galaxies (C)
7:00—Cher Oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Billet de faveur: "Les dingues sont l â c h e s" (Palm Springs Weekend). Comédie avec Tony Donahue, Connie Stevens et Stefanie Powers. A l'occasion de la fête de Pâques, le centre de villégiature de Palm Springs est envahi par des groupes d'étudiants tapageurs, au grand ennui du chef de police. (Américain 1963)
9:30—Souvenirs à Gogo
10:00—Les animaux chez eux (C)
10:30—Les couche tard (C)
11:00—Cinéma: "Juliette des esprits" (2e époque).

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

1:30—Tennis
2:30—Tous les trains du monde
3:00—Francophonissime
3:30—Tolstoï vu par Guillemin (C)
4:00—D'hier à demain
5:00—Cinquième dimension
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Petula Clark (C)
8:30—Les beaux dimanches (C)
10:00—Concerts populaires
11:00—C i n é m a: "Confession d'un escroc".

LUNDI 15 SEPTEMBRE

2:00—Monsieur Surprise (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—Monsieur Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray (C)
6:00—Saltkrakan (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal
7:30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8:30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "Deuxième bureau contre terroristes". Drame policier avec Frank Villard, Dominique Wilms et Robert Berri. Une jeune femme, qui dirige une entreprise de pompes funèbres, n'est au fond qu'un paravent au trafic de l'or et à la traite des blanches. Le Deuxième Bureau charge un de ses agents de faire enquête. Ce dernier s'engage comme chauffeur de l'entreprise. (Français 1960)

MARDI 16 SEPTEMBRE

2:00—Monsieur Surprise (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini-fée (C)
5:30—La vie qui bat (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal
7:15—A propos
7:30—Cinéma du mardi: "Parachutiste malgré lui" (Jumping Jacks). Comédie avec Dean Martin, Jerry Lewis et Mona Freeman. Des militaires organisent un spectacle et confient un numéro à Jerry Lewis et Dean Martin. Travesti en parachutiste, Lewis, perdu au milieu des soldats, subit malgré lui l'entraînement des troupes. Il a déjà conquis le grade de sergent quand on s'aperçoit de son identité. Pour échapper à la prison. Lewis embrassera la carrière militaire. (Américain 1961)
9:00—Rue des Pignons (C)
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-club: "L'Or de mes rêves". Drame psychologique avec W. Kowalski, Barbara Krafftowna, A. Pawlikowski. Un très jeune chauffeur de poids lourds, croyant avoir tué un passant, tente de fuir la Pologne. Il se rend dans une localité proche de la frontière, où l'on construit un complexe industriel. (Polonais. Sous-titré)

MERCREDI 17 SEPTEMBRE

2:00—Monsieur Surprise (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Marie Quat'poches (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les 2D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal
7:15—A propos
7:30—La Bohème (C)
8:00—Cinéma du mercredi: "Mon frangin du Sénégal".
9:30—Le train bleu
10:00—Les incorruptibles
10:30—Vivre en ce pays (C)
11:00—Festival Pagnol: "Ugolin". Mélodrame de Marcel Pagnol, avec Jacqueline Pagnol, Rellys, Henri Vilbert et Robert Vattier. Suite de Monon de sources. (Français 1952)

…e sportive

La première visite de quelques joueurs "professionnels" a dû faire réfléchir les clubs "amateurs" de la F. I. de H. S.G.

par Jacques LEMOYNE

Il paraît que nous avons envoyé des joueurs "professionnels" en Russie tout dernièrement. Ils ont même gagné un tournoi, ce qui ne prouve qu'une seule chose: le calibre des joueurs amateurs européens ne s'est pas amélioré beaucoup. Le club qui a triomphé des formations russes était composé d'illustres inconnus du monde professionnel, bien entendu personne ayant déjà joué là où on détermine véritablement qui a le droit de porter l'étiquette dite professionnelle! Quoiqu'il en soit, ces "représentants" du Canada ont gagné assez facilement d'après les comptes rendus des journaux. Bien sûr qu'on les a qualifiés de tous les noms; ils ont gagné ce qui est bien mal vu en Europe. Ils ont aussi joué le jeu des "pros", ce qui sera très mal vu si jamais une véritable équipe de professionnels se montre le bout du nez sur une patinoire européenne. Mais je serai enterré depuis longtemps quand cela se produira.

Notre équipe nationale commence donc sa saison avec des victoires. Il est certain que c'est mieux que par le passé et il va falloir s'attendre à ce que nous faisions meilleure figure, surtout si la direction des Leafs et celle des Canadiens s'intéressent véritablement aux progrès du club national. Mais il ne faut pas conclure trop rapidement à la supériorité de cette équipe. Il lui faudra faire face aux équipes nationales de Tchécoslovaquie et de Russie qui, alertées par les premiers succès des Canadiens vont mettre tout en oeuvre pour se doter de très forts clubs. Mais je pense encore que, si on joue le jeu de la Nationale, nous aurons de bonnes chances pour une saison ou deux. Ensuite il faudra revenir avec de "vrais" professionnels. Ne le nions pas; le hockey International progresse à grands pas et le jour n'est pas loin où les clubs européens frapperont à notre porte.

Marciano

On a écrit beaucoup de belles choses au sujet de Rocky Marciano. C'est un boxeur que, personnellement, je n'ai pas apprécié au temps où il boxait. Mais les statistiques sont là pour prouver à tous qu'il était bien meilleur qu'il n'en avait l'air. Quoiqu'il en soit, je me souviendrai toujours de son premier combat contre Jersey Joe Walcott. Marciano a gagné avec un "lucky punch" à mon sens, mais ce qu'il a démontré de courage et de détermination ce soir-là contre un vétéran en grande forme et bien décidé à vendre chèrement sa peau! Walcott s'est battu comme rarement j'ai vu un boxeur se battre. Mais Marciano revenait toujours à l'attaque, encaissant les nombreuses "combinaisons" de Walcott qui utilisait avec avantage sa plus longue portée et sa rapidité. Mais quand Marciano lança son coup, ce fut la fin. Walcott ne se remit jamais de ce coup et il abandonna ignominieusement le combat dès la première ronde lors de leur match revanche. Jersey Joe s'était vidé dans le premier combat.

En dehors de l'arène Marciano a été un homme irréprochable. Il a su bien investir son argent. Il n'a pas donné le spectacle d'une débauche répréhensible. Il s'est montré un citoyen digne, estimable et estimé et quand on parle en mal de la boxe on pourrait toujours citer son exemple. Celui d'un petit fils d'immigrant, pauvre comme on ne devrait jamais l'être en Amérique, militaire courageux, athlète persévérant, homme d'affaires capable d'écouter les conseils de ses amis et de les suivre, de sorte qu'il ne donnait pas l'impression de devoir finir ses jours à l'Armée du Salut. Si on admire tant Marciano aujourd'hui, c'est justement parce qu'il a su traduire dans la vie les qualités qui en ont fait une vedette dans l'arène. On ne voit malheureusement pas cela tous les jours et il est bon de souligner le fait quand il se produit.



Dans une des scènes du documentaire sur la famille royale d'Angleterre, qui sera présenté au réseau anglais de CBC-TV dimanche prochain, 14 septembre, à 9 h du soir, les téléspectateurs pourront voir le prince Charles en train d'expliquer le violoncelle à son petit frère, le prince Edouard.

Evénements sportifs aux Stades, au Vélodrome et à l'Aréna

Du 12 au 14 septembre—Autorama

Du 17 au 21 septembre — Ice Follies

Le 21 septembre — Football: Bombers-Lions de la C.-B.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface No 3158

La semaine dernière, nous avons fait un inventaire. Comme il y a toujours quelque chose à améliorer dans notre vie, prenons de bonnes résolutions dès maintenant et surtout la résolution de persévérer. Venez nombreux à la prochaine réunion générale le 15 sept. Le 19 sept., soirée sociale. Bonne occasion pour retrouver les amis et raconter les souvenirs des vacances. Le frère Gagnon a choisi un bon répertoire de musique et nous réserve des surprises. Comme c'est un vendredi soir, à la suite d'une longue semaine de travail, profitez de l'occasion pour vous détendre.

Boy's Town Choir

En 1937, le Père Flanagan fondait le "Boy's Town" dans le but de réduire la délinquance juvénile. Blancs, noirs, catholiques et protestants, etc. Pas de ségrégation! Le bien-être spirituel de tous y est de prime importance.

Parmi les activités para-scolaires, il y a le choeur de chant qui comprend plus de 200 voix. Chaque année, des "ambassadeurs sont choisis pour aller en tournée. Après Carnegie Hall, New York, nous aurons la chance de les entendre à Winnipeg les 21 et 22 septembree au Centennial Hall. Ne manquez pas cette occasion unique! Le projet est commandité par le Conseil Norwood des Chevaliers de Colomb. Les recettes iront à la construction d'une maison pour personnes âgées.

Alors, faites un effort spécial pour vous y rendre. Ça en vaut la peine. Aux Etats-Unis, les salles se remplissent et plusieurs ne peuvent y trouver place. Réservez vos billets dès maintenant, à la Baie d'Hudson, pour entendre ces voix angéliques.

Après-Tout

Transcona

L.F.C.

Chaque année, le début de septembre marque la rentrée des classes, la fin des vacances et le retour au sérieux.

Pour la Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption, la première réunion mensuelle se tiendra le mercredi 17 septembre, à 8 h du soir, en la salle paroissiale, nouvellement rénovée, puisqu'au cours de l'été la vieille église qui servait d'auditorium a été démolie.

L'invité d'honneur sera Me R. Cramer, surintendant de la Division scolaire no 12 (Transcona-Springfield), qui doit donner des renseignements au sujet du "Théâtre du Nouveau Monde". La troupe doit présenter une pièce de théâtre prochainement à Transcona.

Toutes les dames de la paroisse sont invitées à assister à cette réunion.

N'oubliez pas la date du prochain souper paroissial annuel, soit le dimanche 5 octobre.

Légère diminution des accidents en 1968

Pour la première fois depuis 1960, le nombre des accidents mortels au Canada a baissé légèrement en 1968 comparativement à l'année précédente.

Le total des morts accidentelles s'est élevé à 11,493 en 1968 comparativement à 11,596 en 1967. Durant la même période, le taux des accidents mortels par 100,000 habitants est passé de 56.8 à 55.4.

Les accidents de la circulation sont encore de loin la principale cause de morts accidentelles avec 5,375 décès, soit 46.8 pour cent du total. En 1967, ce chiffre était de 5,412.

Les autres principales causes de morts accidentelles ont été: les chutes, 1,713 (1,711 en 1967); les noyades, 1,087 (729 en 1967); les empoisonnements, 593 (484 en 1967); les suffocations, 534 (560 en 1967).

Parmi toutes les morts accidentelles dues à des causes autres que les accidents de la circulation, 2,305 ou 40.1 pour cent se sont produites à la maison.

Pour cinq hommes décédés accidentellement, il est mort environ deux femmes: 8,148 hommes pour 3,345 femmes.

Le taux des morts accidentelles par 100,000 habitants a varié considérablement à l'intérieur du pays: de 45.4 à Terre-Neuve, il grimpe à 167.7 dans les Territoires du Nord-Ouest.

Au Manitoba il a atteint 52.7; en Saskatchewan, 62.1; en Alberta, 58.1, et en Colombie-Britannique, 70.6.

La répartition des accidents mortels de la circulation contenue dans "Les accidents au Canada — 1968" indique que 39.2 pour cent des victimes ont été tuées dans des collisions impliquant plusieurs voitures; 24 pour cent étaient des piétons et 21 pour cent ont été tuées à la suite d'embardées.

Des 1,289 piétons tués, 39.4 pour cent avaient moins de 15 ans et 30 pour cent avaient plus de 55 ans.

La vie au Petit Séminaire

Pour la 10e année, le Petit Séminaire reprenait vie, alors que 43 "anciens" se retrouvaient une fois de plus et que 24 nouveaux commençaient une nouvelle aventure. Nous sommes heureux de vous faire connaître ces nouveaux qui sont: Gilbert Balcaen, André Dubé et Marcel Kirouac de La Broquerie, Daniel Beaudette de St-Jean-Baptiste, René Bérard, Alfred Delaquis, Marc Delaquis, Jérôme Magne, Denis Préjet, Denis Vigier et Claude Vuignier de Notre-Dame-de-Lourdes, Bruno Champagne d'Elie, Claude Chappellaz de St-Claude, Michel Cloutier et Richard Perron de St-Norbert, Guy Courcelles de Ste-Agathe, Gérald Fiola de Ste-Geneviève, René Hébert et Charles Préfontaine de St-Pierre, Guy Jolicoeur de Lorette, Francis Labossière de St-Léon, Charles Lavack de Ste-Anne, Jean Rémillard de la paroisse Cathédrale, et Philippe Roy du Sacré-Coeur de Winnipeg.

A ces nouveaux s'ajoute l'abbé Robert Campeau qui nous revient après une année d'études à Paris. L'équipe des prêtres du Séminaire se compose donc cette année des abbés Robert Campeau, Gérard Dionne et Fernand Desjardins. Ce dernier remplace M. l'abbé Raymond Roy comme supérieur. Comme nous le savons tous, l'abbé Raymond Roy a été nommé durant les vacances, curé de la paroisse Cathédrale. Nous désirons lui exprimer, au nom de tous les membres de la grande famille du Petit Séminaire, tous nos remerciements pour le magnifique travail accompli durant les trois années fructueuses qu'il a été au Séminaire. Nous lui souhaitons un ministère fructueux et bienfaisant!

Aussi, nous avons trois nouvelles religieuses: Soeur Thérèse Huberdeau, Soeur Irène Laferrière et Soeur Eloria Letellier. Ces trois religieuses remplacent Soeur Lilianne Audette nommée au Collège St-Louis, Sask., Soeur Adrienne Pétrin nommée au Collège de Gravelbourg, Sask., et Soeur Alice Trépanier nommée au Collège l'Assomption, Qué. A ces trois religieuses qui nous ont quittés durant les vacances, nous voulons leur exprimer toute notre reconnaissance et nos remerciements pour le travail dévoué accompli ici.

A tous les nouveaux nommés dans cette chronique, nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue au Petit Séminaire. Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous les gars!

Le jeudi soir 4 septembre, nous avions ici au Séminaire notre première messe communautaire qui marquait officiellement le début de notre année ensemble. A l'occasion de cette célébration, nous avons voulu souligner le thème "famille". La famille du Séminaire se réunissait pour honorer, fêter et prier le Père de notre famille.

Dès jeudi, notre Caisse scolaire reprenait ses activités. A en juger par les premiers dépôts, l'année s'annonce fructueuse.

Vendredi soir dernier, la plupart des gars demeurés ici en cette première fin de semaine, assistaient au Collège à la présentation du film "The Bible Story".

Samedi après-midi des élèves d'Eléments et de Syntaxe, se rendaient visiter le Fort Garry avec les abbés Robert Campeau et Gérard Dionne, après quoi ils prenaient le souper au Parc Kildonan.

Dimanche après-midi, un certain groupe assistaient à une représentation au Planétarium, alors qu'un autre groupe visitait le musée de St-Boniface.

Souper annuel de St-Eugène

Le Club des Dames de la paroisse St-Eugène organise son souper annuel au profit des oeuvres de la paroisse. Ce souper est fixé au 21 septembre prochain, entre 4 h et 8 h p.m., et sera servi à la salle St-Eugène, 1009, chemin Ste-Marie, St-Vital.

Les dames et paroissiens de St-Eugène invitent tous leurs parents et amis à bien vouloir réserver cette date pour venir nombreux à cette occasion.

Sts-Martyrs-Canadiens

Shower de la L.F.C.

Le lundi 15 septembre à 9 h du soir, aura lieu, au sous-sol de l'église, un shower de variétés en préparation du thé annuel. Il y aura jeux de société, prix d'entrée et goûter. Tout promet d'être captivant. Toutes les dames et demoiselles de la paroisse, ainsi que leurs amies, sont invitées. Le tout sera précédé d'une réunion mensuelle de la L.F.C., à 8 h 30. Au plaisir de se revoir en grand nombre.

Publicité

A l'Affiche

Galerie des Beaux-Arts

A compter du 11 septembre on pourra voir, à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg, "Visions et Violences" des oeuvres peignant l'expressionisme de plusieurs pays à diverses périodes. On en appréciera des artistes grecs, de Leonardo da Vinci et jusqu'aux artistes belges contemporains.

Les oeuvres d'Andy Warthol et de Roy Lichtnstein seront en exhibition à partir du 18 septembre. Elles sont du style dit "Pop" et s'inspirent des objets ordinaires de la vie de tous les jours, tels que panneaux-réclames en allant jusqu'aux chiens-chauds. Ce nouveau style fut très populaire chez les jeunes lors d'une précédente exposition.

Naissances

Au Manitoba

FANNYSTELLE —
Le 14 août: Roxanne-Marie, fille de René Arnal et de Patricia Gillis, baptisé le 24 août. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Désilets, d'Elie, oncle et tante de l'enfant.

* * *

HAYWOOD —
Le 26 juillet: Gaëtan, fils de M. et Mme Marcel Marin, baptisé le 7 août à St-Claude. Parrain et marraine, M. et Mme Jacques Marin, de Ville-La-Salle, Qué., oncle et tante de l'enfant.

Le 14 août: une fille à M. et Mme Arthur Gautron.

* * *

STE-AGATHE —
Le 16 août: Joanne-Marie, fille de M. et Mme Léo Girouard, baptisée le 24 août. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Girouard, grands-parents de l'enfant.

Le 23 août: Denise-Agathe, fille de M. et Mme Henri Fontaine, baptisée le 31 août. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Manaigre, de St-Boniface, oncle et tante de l'enfant.

* * *

SWAN LAKE —
Le 22 août: Joël-Roger-Joseph, premier fils de Roger Dupuis et de Liliane Talbot, baptisé le 31 août. Parrain et marraine, M. et Mme Benoit Dupuis, grands-parents de l'enfant.

* * *

En Saskatchewan

BELLEGARDE —
Le 30 août: un fils à M. et Mme Fernand Monin.

* * *

DEBDEN —
Le 15 juin: Todd-Harvey-Edouard, fils de M. et Mme Harvey Rainville, baptisé le 7 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Modeste Rainville.

Le 16 juillet: Sylvie-Anne, fille de M. et Mme Armand Lepage, baptisée le 27 juillet. Parrain et marraine, Lorenzo et Charlotte Dupuis.

Le 15 août: Anne-Hélène-Marie, fille de M. et Mme Léo Lafond, baptisée le 24 août. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Lafond, oncle et tante de l'enfant.

Mariages

En Saskatchewan

BELLEGARDE —

Hardy-Perreaux

Le 15 août avait lieu le mariage de M. Armand Hardy à Mlle Lorraine Perreaux.

Rutledge-Sylvestre

M. Dave Rutledge unissait sa destinée à celle de Mlle Andréa Sylvestre le 2 août.

* * *

GRAVELBOURG —

Arams-Mulatz

Le vendredi 4 juillet, en l'église catholique St-Michel de Calgary, eut lieu le mariage de Mlle Linda Donna Marie Mulatz, fille de M. et Mme Jos. Mulatz, de Calgary, à M. Ernest Arams, fils de M. et Mme Roger Arams, de cette paroisse.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe en dentelle et un bouquet de roses rouges. Les demoiselles d'honneur, Mlles Jeannie Mulatz, Alice Arams et Brenda Kleckner, revêtaient de longues robes orange. Elles étaient accompagnées de MM. Charles Arams, Bernard Mulatz et Dennis Dick. La bouquetière, Stéphanie Godin, portait une robe orange courte et était accompagnée du petit page, Victor Godin. MM. Gérald et David Mulatz agissaient comme huissiers.

Une réception pour 200 personnes eut lieu au Westage Motor Hotel où M. Johnnie Haack, de Meyronne, était maître de cérémonies.

M. et Mme Ernest Arams demeureront à Calgary, Alta.

* * *

JACKFISH —

Arcand-Resch

M. Lionel Arcand, fils de M. et Mme Damase Arcand, a uni sa destinée à celle de Mlle Géraldine Ann Resch en la paroisse du Christ-Roi de Medicine Hat, Alta, le 30 août.

* * *

WILLOW-BUNCH —

Sylvestre-Duperreault

Le 30 août eut lieu le mariage de Mlle Rosalie Duperreault à M. Richard Sylvestre, de Willow-Bunch. M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor, officiait. Sr Marie-Alma touchait l'orgue.

La mariée, vêtue d'une courte robe blanche avec manteau trois quarts de même nuance et portant un bouquet d'orchidées, entra dans l'église au bras de son père, M. Paul Duperreault. M. Sylvio Sylvestre accompagnait son fils.

La dame d'honneur, Mme Léopold Sylvestre, vêtue d'une robe mauve, était accompagnée de son mari. MM. Claude Sylvestre et Albert Duperreault, frères des mariés, agissaient comme huissiers.

Après la cérémonie religieuse, une réception pour environ 150 invités eut lieu chez les parents du marié et fut suivie d'une soirée dansante.

Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux résideront à Hazlet où tous les deux sont employés.

* * *

Au Manitoba

HAYWOOD —

Harp-Lapointe

Le samedi 23 août eut lieu à Treherne le mariage de Mlle Patricia Lapointe à M. Roland Harp. Il y eut soirée dansante à la salle Mémoriale de Rathwell.

De Rocquigny-Picton

Le même samedi 23 août, à Haywood, Mlle Michelle Picton épousa M. Gérald de Rocquigny. Un souper suivi d'une soirée eut lieu à la salle paroissiale de Haywood.

* * *

LAURIER —

Ménec-Verley

Le vendredi 29 août, Mlle Adèle Verley épousait M. Daniel Ménec, de Ste-Rose-du-Lac. Servaient comme témoins: MM. Réginald et Daniel Verley, Richard Inglebeen et R. Valcourt, ainsi que Mlles Bernice Smith, Sylvia Verley, Della Dubois et Clotilde Boisvert.

Un dîner pour plus de 400 convives fut servi en la salle de Ste-Rose.

M. et Mme D. Ménec résideront à Winnipeg.

Caumartin-Smith

Le samedi 30 août, en l'église Notre-Dame-des-Victoires de Laurier, Mlle Verla Smith unissait sa destinée à celle de M. Armand-Léo Caumartin, de McCreary. Mlles Bernice et Debbie Smith et Paulette Guillas, MM. Edouard et Raymond Caumartin et Carl Zapshaka servaient comme témoins.

Une réception pour près de 150 convives suivit en la salle de Laurier.

M. et Mme Léo Caumartin résideront à Thompson, Man.

* * *

LORETTE —

Desrosiers-Wright

Le samedi 6 septembre avait lieu le mariage de Mlle Eldya Wright, de Lorette, à M. Gilles Desrosiers, de Ste-Anne.

* * *

ST-MALO —

Chouinard-Gosselin

Le samedi 12 juillet, à 7 h du soir, en l'église de St-Malo, Mlle Noëllie Gosselin, fille de M. et Mme Germain Gosselin, unissait sa destinée à celle de M. Georges Chouinard, fils de M. et Mme Josaphat Chouinard, de St-Pierre. Les mariés furent conduits à l'autel par leurs pères.

La mariée était ravissante dans sa longue robe blanche en satin martelé avec appliques bleues et blanc aux manches courtes, au corsage et au bas de la robe. Le voile était bordé de satin bleu et d'appliques.

Mme Germaine Marion, soeur de la mariée, interpréta quelques cantiques durant la cérémonie. Mme Hélène Arpin touchait l'orgue.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Joanne Gosselin et Monique Catellier, soeur et amie de la mariée, revêtaient des toilettes bleues. Elles étaient accompagnées de MM. Maurice Chouinard, frère du marié, et Roger Legal, cousin de la mariée. MM. Marc Hamonic et Albert Leclaire agissaient comme huissiers.

Après la cérémonie, une réception avait lieu au Centre récréatif de St-Pierre. M. Gabriel Catellier, avec habileté, agissait comme maître de cérémonies. Au cours de la soirée, Mlle Joanne Gosselin fit entendre deux chansons que les invités surent appréciés. L'orchestre André Chouinard fit les frais de la musique. La soirée se termina par un délicieux goûter.

Pour le voyage de noces à Duluth, Minnesota, la mariée portait un ensemble bleu marine avec accessoires rouges et blancs. A leur retour, les nouveaux époux s'établirent à Winnipeg.

Le Canada Permanent Trust offre $5,000 en prix aux étudiants des écoles secondaires canadiennes

Des milliers d'élèves des écoles secondaires du Canada pourront participer à un concours littéraire qui rapportera $5,000 en prix. C'est la troisième année que le Canada Permanent Trust organise ce concours qui débute en septembre et se termine le 1er novembre.

Dix jeunes écrivains canadiens se verront octroyer $500.00 pour la meilleure composition et le gagnant ou la gagnante du grand prix recevra un autre prix de $500.00. En plus, 20 certificats de mérite seront présentés dans chaque province.

Ouvert à tous les élèves des écoles publiques ou privées, à partir de la 9e année la composition doit être écrite en français ou en anglais, compter 2,500 mots ou moins. Le sujet peut être fictif ou réel. Selon le président de Canada Permanent, "le but est de stimuler la communication écrite chez les jeunes". Par le passé, les juges ont été particulièrement impressionnés par l'excellence des résultats obtenus.

Des formules d'inscriptions et des règlements ont été envoyés à toutes les écoles du pays. On peut aussi se les procurer aux bureaux de la compagnie au Canada. Les gagnants se rendront à Toronto par avion, pour recevoir leurs prix, qui seront distribués à un déjeuner auquel participeront des écrivains canadiens de grande renommée ainsi que des membres des médias de communications.

Patron imprimé



La jolie robe princesse avec petit volant et boutonnage en avant. Facile à exécuter.

Demandez le patron 9190, tailles 8-10-14-16.

Prix: 50¢

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Décès

Au Manitoba

ILE-DES-CHENES —

Mme Lucie Petit

Le 4 septembre, Mme Lucie Petit (née Dumaine) s'éteignait doucement à l'hôpital général St-Boniface, entourée de tous ses enfants. Elle partit vers la maison du Père dans la paix et la sérénité comme elle avait vécu.

Mme Petit naquit à Ile-des-Chênes en 1905 et y demeura presque toute sa vie. Ayant perdu son époux en 1954, elle dut élever seule sa jeune famille pour qui elle s'avéra une maman courageuse et profondément chrétienne. Educatrice par nature, elle disait souvent: "Il faut travailler sur son caractère" et "Il faut se préparer pour le Ciel". Elle l'a enseigné et elle en a donné l'exemple.

Bien que d'un tempérament sensible elle-même, Mme Petit savait se dépasser, s'oublier, se déranger pour les autres. Qui de nous n'a profité de ses discrets conseils, de sa bonne humeur, de sa spontanéité. Les oeuvres religieuses et missionnaires lui tenaient spécialement à coeur, et l'on connait son zèle et sa générosité pour l'Eglise. Elle fut une pionnière de la L.F.C. et s'y dévoua activement; elle fut aussi rédactrice locale pour le journal "La Liberté et le Patriote" pendant de nombreuses années.

La défunte laisse dans le deuil trois filles, Sr Rita, M.O., de St-Boniface, Thérèse (Mme A. Chartrand), de Norwood, et Agnès (Mme E. Haddock), de Gillam; trois fils, Albert, Ernest et René, d'Ile-des-Chênes; une soeur, Emma (Mme M. Petit), de Vancouver; deux frères, Raoul et Edouard, et dix petits-enfants.

La messe des funérailles fut célébrée par M. l'abbé M. Dacquay en l'église d'Ile-des-Chênes le 6 septembre, et l'inhumation se fit au cimetière local.

Les paroissiens manqueront beaucoup Mme Petit mais son souvenir restera pour tous ceux qui l'ont connue une inspiration et un encouragement.

* * *

LAURIER —

Mme Joséphine Bilodeau

Mme Joséphine Bilodeau, ancienne paroissienne de Laurier, s'éteignait paisiblement à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac le lundi 25 août. Née le 11 décembre 1893 à St-Alphonse, Man., elle y épousait M. Joseph Bilodeau le 9 novembre 1915. Ils vinrent s'établirent à Laurier en novembre 1918.

La défunte laisse dans le deuil 17 enfants, Mme François Dupré (Fabiola), de Ste-Rose-du-Lac, Mme Lorenzo Gamache (Rolande), de Crane River, Mme N. Bouchard (Emma), de Vancouver, Mme Léon Beasse (Lucia), de Winnipeg, Mme L. Coulombre (Germaine), d'Atikokan, Ont., Mme L. Parthenais (Berthe), de Ste-Rose-du-Lac, Mme C. Adam (Anna), de Winnipeg, Mme H. Daviau (Thérèse), de Montréal, Qué., Mme R. Adam (Lorraine), de Calgary, Mme R. Mair (Béatrice), de Winnipeg, Mme M. Cameron (Roma), de Calgary, Laurent et Lucien, de Winnipeg, Aurèle, de Vancouver, Dollard et Alcide, d'Atikokan, et Albert, de Ste-Rose-du-Lac; 56 petits-enfants et 46 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu en l'église Notre-Dame-des-Victoires de Laurier le jeudi 28 août. La dépouille mortelle repose maintenant près de celle de M. Bilodeau dans le cimetière local.

* * *

SANDY BAY —

Le P. O. Chagnon, O.M.I.

Le P. Oscar Chagnon, O.M.I., de la mission de Sanday Bay, Man., est décédé à l'hôpital général St-Boniface le 26 août dernier. Il était âgé de 91 ans, dont 69 de profession religieuse.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 29 août en l'église de Sandy Bay. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface le 30 août.

* * *

ST-MALO —

Mme Alphonse Malo

Mme Alphonse Malo, née Bernadette Morin, rendait son âme à Dieu à l'hôpital général St-Boniface le vendredi 15 août, à l'âge de 69 ans. Après une longue maladie, entourée des siens et munie des sacrements de l'Eglise, cet être à l'âme sensible et au coeur délicat conserva sa pleine lucidité jusqu'au moment où l'éternité lui ouvrait ses portes.

Le lundi 18 août, à 3 h p.m., des prières furent récitées en l'église de St-Malo où reposait la dépouille mortelle. Les funérailles eurent lieu à 7 h 30 p.m. La messe fut concélébrée par MM. les abbés R. Nadeau, curé, et A. Bérard, vicaire de la paroisse St-Emile. L'épître fut lue par Gérald Gagnon, petit-fils et filleul de la défunte. Parmi les enfants de choeur se trouvait Paul Vandal, autre petit-fils.

La chorale de St-Pierre, sous la direction de Mme Jacqueline Roy, se joignit aux chantres de St-Malo pour exécuter du chant durant la messe. Mme Hélène Arpin touchait l'orgue.

Le thème du sermon, prononcé par M. l'abbé Nadeau, sut captiver l'attention de la foule présente en invitant les âmes à de mûres réflexions en face du but de cette vie, comme préparation à la vraie vie qui commence à l'heure où celle-ci semble se terminée.

Le roi et le berger sont égaux après la mort. La palme remportée par la défunte est celle d'une vie remplie d'humilité, de bonté, de dévotion, de travail assidu, de soucis, de bon exemple, de noblesse d'esprit et de préparation chrétienne à cette vie réelle de l'éternité.

Outre son époux, Alphonse Malo, la défunte laisse dans le deuil trois filles, Mmes Thérèse Dandenault, Martial Gagnon (Irène) et Adélard Vandale (Germaine), toutes trois de St-Boniface; douze petits-enfants; trois soeurs, Mme Georgina Leblanc, de Kenora, Ont., Antoinette (Mme Joseph Daigle), de Somerset, et Rose de Lima (Mme Joseph Malo), et un frère, Albert, de St-Malo.

Les porteurs étaient deux petits-fils, Gérald et Gilles Gagnon, et quatre neveux, Clovis Malo, Arthur Morin, Julien Hébert et Hervé Rémillard. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Malo.

Remerciements

Au Manitoba

LA BROQUERIE —
Mme Thérèse Lévesque et ses enfants, ainsi que la famille Louis Lévesque, remercient les médecins et le personnel de l'hôpital St-Vital pour les bons soins prodigués à feu M. Louis Lévesque lors de son séjour à l'hôpital. Ils remercient aussi MM. les abbés F. Juneau et A. Couture, tous ceux qui ont offert des prières pour le défunt, ainsi que les dames de la Ligue des Femmes catholiques de Ste-Agathe.

* * *

ST-NORBERT —
Mme O. Bonin et sa famille désirent remercier bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès du Père M. Bonin, P.B., soit par offrandes de messes, assistance au service à St-Norbert ou de toute autre manière. Un merci tout spécial à M. l'abbé L. Couture pour la messe célébrée et au R. P. A. Hamel, P.B., qui a si bien fait l'éloge funèbre du missionnaire défunt.

* * *

ST-MALO —
La famille Alphonse Malo remercie vivement les parents, amis et toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie dans son deuil récent, par les nombreuses offrandes de messes, fleurs et multiples gestes de bonté, d'aide et d'appui reçus de part et d'autre. Merci également aux dames de la L.F.C. de St-Malo.

* * *

WINNIPEG —
Mme M.-A. Carignan, de la paroisse du Sacré-Coeur, très touchée de la sympathie qui lui a été témoignée à l'occasion de sa récente maladie, remercie très sincèrement toutes les nombreuses personnes qui ont prié pour elle et lui ont offert fleurs et bons souhaits.

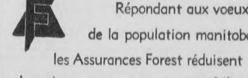
* * *

En Saskatchewan

VONDA —
Je tiens à remercier la paroisse de Vonda, le cercle local de l'A.C.F.C. et le groupe de Jeunesse Etudiante Catholique qui m'ont rendu possible le voyage de S.E.V. '69 (Saskatchewan Etudiante Voyage) inoubliable. Ce voyage de six semaines m'a amenée dans les provinces du Manitoba, de l'Ontario et du Québec et dans quelques parties des Etats-Unis.

Marilyn Denis





Grèves et lock-out en juillet 1969

OTTAWA — En juillet, il s'est produit 113 arrêts de travail dans l'industrie canadienne, soit 20 de plus qu'en juin. Au cours du mois, 18 grèves ont pris fin tandis que 33 ont éclaté. Au 1er août, on comptait 95 arrêts de travail mettant en cause environ 48,000 travailleurs.

Au total, la perte de temps attribuable aux arrêts de travail durant le mois de juillet s'est établie à 1,058,150 jours-ouvrier, soit l'équivalent de 69 jours-ouvrier perdus pour 10,000 jours-ouvrier effectués par les salariés à l'exception des travailleurs agricoles. Les chiffres correspondants du mois de juin donnent 64 jours-ouvrier perdus pour 10,000 effectués.

Voici la répartition de tous les arrêts de travail en juillet par secteur industriel: mines, 8; fabrication, 45; construction, 30; transports et services d'utilité publique, 10; commerce, 13; services, 6.

La répartition selon les compétences administratives indique qu'il s'est produit 3 arrêts de travail à Terre-Neuve, 5 en Nouvelle-Ecosse, 1 au Nouveau-Brunswick, 21 au Québec, 56 en Ontario, 1 au Manitoba, 2 en Saskatchewan, 6 en Alberta, 13 en Colombie-Britannique et 5 dans les domaines relevant de l'autorité fédérale.

$500,000 en farine à l'ONU

OTTAWA — Le gouvernement du Canada a consenti le 22 août une assistance supplémentaire spéciale de $500,000 en farine à l'Office de secours et de travaux des Nations unies.

La contribution canadienne, qui fait suite à la demande spéciale du Secrétaire général des Nations unies, U Thant, sera accordée par l'Agence canadienne de développement international.

En lançant son appel, U Thant a souligné que sans contributions spéciales, l'OSTNU se verrait obligé de réduire son travail auprès des réfugiés palestiniens au Moyen-Orient. Il a déclaré que le grand nombre des réfugiés à qui l'Office doit porter assistance avait placé celui-ci dans une situation financière précaire.

Ce dont de farine s'additionne à l'apport canadien de $1,200,000 à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour la présente année budgétaire.

La vente des armes à feu aux Etats-Unis

WASHINGTON — Le nombre total des armes à feu aux mains des Américains à titre civil a augmenté de 5,3 pour cent au cours de l'année 1968, déclare la Commission nationale sur les causes de la violence et la lutte contre la violence.

La Commission a rendu publiques lundi ses recommandations au gouvernement fédéral et au congrès. Elle conclut à la nécessité de limiter strictement la vente des armes à feu aux personnes qui en ont besoin dans leurs fonctions et propose que 500 millions de dollars (2 milliards et demi de francs) de crédits soient affectés au rachat des armes dont la possession à titre individuel n'est pas justifiable.

Les recommandations de la Commission s'accompagnent d'un gros volume de statistiques. On relève dans cette annexe que les ventes annuelles de fusils ont doublé depuis 1963 et celles de revolvers quadruplées. Alors que le nombre des armes à feu aux mains des civils américains augmentait d'environ 10 millions d'unités chaque décennie depuis le début du siècle, il s'est accru de 30 millions depuis 1958 pour atteindre aujourd'hui un total de 90 millions, soit 66 millions de fusil et 24 millions de revolvers.

La Commission affirme que la moitié au moins des 60 millions de familles américaines possèdent une arme à feu sinon davantage.

Systèmes de feux arrière mis à l'épreuve; les systèmes courants sont jugés les moins efficaces

Les systèmes de feux arrière qui utilisent diverses lampes et teintes pour les feux de position, les freins et les clignotants sont plus efficaces que les systèmes couramment en vogue. C'est ce qu'a appris le U.S. Highway Research Board, lors d'une conférence à Washington, en janvier dernier.

M. Rudolf Mortimer, de l'Institut de recherche sur la sécurité routière de l'Université du Michigan, a rendu compte des résultats d'un test subi par 66 conducteurs, hommes et femmes, afin de découvrir comment les automobilistes réagissent aux différents systèmes.

Une voiture s'est lancée sur la route, munie de huit différents systèmes, y compris le système actuellement en vogue, soit des feux de freins rouges et intensifiés et des clignotants.

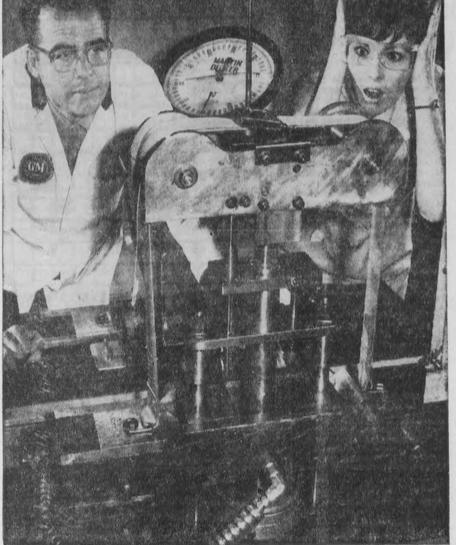
Les teintes différentes sont-elles plus efficaces?

Un conducteur et un passager l'ont suivie dans une seconde voiture; on leur a demandé de réagir aussi rapidement que possible aux divers signaux d'arrêt et de virage de la voiture de tête. Le psychologue a mené son test en se basant sur le temps de la réaction, le nombre de signaux ratés et des facteurs subjectifs.

D'après le test, le système qui s'est révélé le plus efficace est celui qui utilise différentes teintes et lampes pour les feux de position, les signaux d'arrêt et les clignotants, suivi du système qui préconise des lampes différentes, mais d'une même teinte dont l'intensité varie. Le système actuellement en usage s'est retrouvé au dernier rang.

LE SAVIEZ-VOUS?

Certains animaux transmettent des messages dont le sens varie selon les saisons. Ainsi, note Sélection du Reader's Digest de septembre, joué au printemps, l'enregistrement du chant par lequel le rouge-gorge proclame son droit de propriété sur un territoire fera foncer un autre rouge-gorge sur l'"envahisseur" pour le repousser. Le même enregistrement, joué en automne, ne produit aucun effet. Il faut alors un tout autre chant pour déclencher une réaction agressive.



Vérification jusqu'à destruction. Marnie Ellison, des services techniques de General Motors of Canada, à Oshawa, regarde avec appréhension l'inspecteur Bill Murphy mettre à l'épreuve jusqu'à destruction une ceinture de sécurité. Chaque jour, des ceintures de sécurité choisies au hasard parmi les expéditions des fournisseurs sont soumises à cet appareil qui en vérifie la résistance en simulant la tension exercée par le corps humain. Les ceintures doivent résister à une tension de 5,000 livres, et elles dépassent ce chiffre régulièrement de 40 à 60 pour cent.

Seagrams ouvre au Manitoba une importante distillerie

GIMLI — La distillerie la plus moderne au monde, construite au coût de $18.7 millions, a été officiellement inaugurée le 21 août, à Gimli, au Manitoba, par le président de la Distillers Corporation — Seagrams Limited, M. Samuel Bronfman.

La nouvelle usine, qui sera exploitée par Calvert of Canada Limited, filiale en propriété exclusive de Seagrams, produira 6.5 millions de gallons de whisky annuellement, dont environ 75 pour cent seront exportés aux Etats-Unis et autres marchés du monde.

Selon le président de Calvert, M. Charles R. Bronfman, la nouvelle distillerie apportera un montant appréciable de devises étrangères au Canada. Il a souligné que les exportations de spiritueux, presque en totalité de whisky canadien, atteindraient environ $250 millions cette année. Elles se situent ainsi au troisième rang parmi les exportations canadiennes de produits manufacturés.

La nouvelle usine apporte à l'économie du Manitoba une contribution qui dépasse $3.5 millions. De plus l'usine permet la création au début de soixante-quinze nouveaux emplois, et ce nombre devrait augmenter graduellement, déclare-t-on. Les salaires distribués annuellement devraient dépasser, au début, $500,000.

La maison Calvert a également offert aux fermiers du Manitoba une prime de 25 cents le boisseau. On estime que la consommation annuelle de l'usine en seigle, maïs et orge atteindra 1,800,000 boisseaux. L'usine fonctionnera sept jours par semaine.

Traitement des eaux usées

Une installation ultra-moderne de traitement des eaux usées a été montée pour retirer tous les solides en suspension avant que l'eau ne soit renvoyée, pure et potable, dans le lac Winnipeg. Cette installation peut traiter 500,000 gallons par jour.

La capacité de production de l'usine de Gimli égale celle des installations les plus grandes des sept distilleries canadiennes du groupe Seagram.

La maison Seagrams a des usines dans quatre autres provinces canadiennes, dont deux au Québec.

Consommation de bière le long de la frontière sud du Canada

Bien que la consommation de bière par habitant au Canada en 1968 (14.76 gallons impériaux) était plus élevée qu'aux Etats-Unis (14.32 gallons impériaux), dans 13 Etats sis le long de la frontière sud du Canada où l'on trouve à peu près les mêmes conditions climatiques et économiques que dans les provinces voisines, la consommation de bière par habitant est généralement beaucoup plus élevée.

Du côté canadien, la consommation varie d'un minimum de 8.73 dans l'Ile-du-Prince-Edouard à un maximum de 16.62 gallons dans le Québec.

Du côté américain, la consommation par habitant est la plus basse dans l'Idaho (13.50 gallons) et la plus élevée dans le Wisconsin (22.68).

Lorsqu'on consulte la carte, on voit que dans trois Etats frontières seulement, l'Idaho (13.50), le Dakota du Nord (14.61) et le Minnesota (14.16), la consommation par habitant était inférieure à celle de l'Ontario qui occupe le deuxième rang parmi les provinces canadiennes où la consommation est la plus élevée (14.91). L'Ontario accusait une baisse de consommation par rapport aux années antérieures en raison d'une grève de trois semaines au cours de l'été de 1968. Dans cinq provinces, Terre-Neuve (8.91), l'Ile-du-Prince-Edouard (8.73), la Nouvelle-Ecosse (10.99), le Nouveau-Brunswick (9.61) et la Saskatchewan (12.56), la consommation par habitant était inférieure à celle de l'Idaho.

Anciens combattants...

(Suite de la première page)

lidité le justifie, ce pourcentage sera plus élevé. Cette pension minimale de 50 pour cent signifie en outre que la veuve et les orphelins d'un ancien combattant de Hong-Kong seront automatiquement admissibles au bénéfice d'une pension. Les veuves et les orphelins des anciens combattants de Hong-Kong décédés avant l'entrée en vigueur de cette modification pourront désormais devenir admissibles à une pension."

Les recommandations proposées dans le Livre blanc intéressent plus de 130,000 anciens combattants du Canada et environ 30,000 personnes à leur charge.



S'imagine-t-on qu'un bon matin il suffira de tremper un morceau de papier pour se raser? En effet, on étudie actuellement la possibilité d'utiliser des piles électriques en papier dans des appareils électriques tels que les rasoirs. On songe même à s'en servir pour démarrer un moteur d'automobile. Le papier électrique ne pèse qu'un dixième d'once. (Photo TTS)

Ste-Amélie

Réunion de la L.F.C.

La réunion de la L.F.C. fut tenue le mercredi 3 septembre au presbytère, avec douze membres et l'aumônier présents.

La correspondance comprenait des cartes de remerciement de MM. et Mmes H. Grandbois et E. Thibodeau pour cadeaux reçus; un mot de M. l'abbé A. Gervais au sujet d'un cours de catéchèse qui sera peut-être donné à McCreary, et deux lettres concernant les fêtes centenaires du Manitoba.

Les dames de la Ligue ont servi le souper à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme E. Soucy.

La vente d'articles usagés aura lieu le 19 septembre. Il fut décidé que les frais de cotisation par membre soient envoyés. Le bulletin paroissial rappelera aux paroissiens la vente des billets de loterie sur le couvre-lit et le service de souper paroissial le 5 octobre. vaisselle qui seront tirés au Le comité du Bildo annonce qu'il y aura un Bildo le 14 septembre.

Départs et arrivées

Les paroissiens regrettent Soeurs Maria Béchard, Valeda Gauthier et Pauline Boucher qui ont quitté Ste-Amélie. Tous les remercient pour tout le bien qu'elles ont fait dans la paroisse. Bienvenue à Soeurs Berthe O'Reilly, M.-Rose Tremblay, Thérèse Croteau, directrice, M.-Ange Béchard, Thérèse Lapointe et M.-Bernadette, qui feront partie du personnel du couvent.

NOUVELLES AGRICOLES EN BREF

Acétonémie des bovins

OTTAWA — Il se peut que les chercheurs du ministère de l'Agriculture du Canada aient découvert un remède à l'acétonémie, maladie qui entraîne annuellement la perte de millions de dollars aux producteurs laitiers. Les infusions de carnitine-glucose donneraient des résultats prometteurs. Il reste à établir si de telles infusions sont efficaces dans tous les cas. Jusqu'ici, on traitait les bêtes malades avec des injections intraveineuses de sucre et d'hormones, mais sans trop savoir pourquoi.

L'acétonémie — encore appelée cétose — est un trouble métabolique qui ressemble au diabète: elle entrave la transformation des corps gras en énergie; dans le cas du diabète, c'est le sucre que l'organisme n'utilise pas. Si la carnatine est vraiment le remède, il faudra trouver des formules qui en rendent le traitement moins coûteux et le plus efficace possible.

• • •

La récolte du maïs

AGASSIZ, C.-B. — Le moment idéal de récolter le maïs à ensilage serait lorsque les grains atteignent le stade de pâte dure, a-t-on constaté à la station fédérale d'Agassiz.

La teneur en matière sèche de l'ensilage varierait alors entre 30 et 35 pour cent. A ce stade, les bovins à lait ou à viande en consomment de deux à deux livres et demie par 100 livres de poids vif contre 1½ livre seulement lorsque la proportion de matière sèche n'est que de 27 pour cent.

On recommande aux cultivateurs de maintenir bien tranchants les couteaux de la machinerie servant à récolter le maïs mûri à point et même d'employer ce qu'on appelle un treillis de recoupage de trois pouces de diamètre. On déconseille toutefois l'usage de treillis de ce genre pour la coupe du maïs peu mûr et à forte teneur en humidité.

• • •

Nouveaux insecticides

LETHBRIDGE, Alta — La lutte contre les insectes à l'aide de produits chimiques est en voie de devenir de plus en plus compliquée et coûteuse, selon les entomologistes du ministère de l'Agriculture du Canada. Cela tient à ce qu'on recherche des insecticides à effets moins persistants et dont la toxicité, égale à celle des produits connus, s'applique à des espèces particulières d'insectes. Le but est de remplacer les formules à base de chlore dont l'emploi abusif est souvent cause de contaminations.

Malheureusement les insecticides les plus prometteurs découverts récemment ne seront peut-être jamais fabriqués à l'échelon commercial parce que trop coûteux. Même si l'on réussit à mettre au point des formules dont le prix est abordable, il faudra choisir avec soin les plus aptes à la répression de parasites bien déterminés et la date idéale d'application pour en tirer le meilleur parti possible.

• • •

La farine protéique de colza

OTTAWA — La culture du colza est promise à une nouvelle escalade des grands marchés. M. Norman Tape, de l'Institut de recherches sur les aliments travaille à un procédé, qui conférerait à la farine de colza une utilité polyvalente comme élément nutritif. La farine sert présentement comme aliment de bestiaux, mais on veut en faire une savoureuse denrée de consommation humaine. Cette farine pourrait servir comme additif aux viandes, composant des laits et viandes synthétiques, des produits de boulangerie et des amuse-gueules. Ce procédé est breveté et il fait appel à un procédé d'extraction à l'eau des thioglucocides et des autres substances qui peuvent nuire à la couleur et à la saveur du produit fini. Si ces travaux de recherches sont couronnés de succès, les agriculteurs canadiens seront dotés d'un autre marché important pour cette récolte.

• • •

Purée de pommes congelée

SUMMERLAND, C.-B.—Une purée de pommes congelée et semi-liquide a été mise au point récemment. Le procédé inventé et breveté par M. John Kitson de la Division de transformation des fruits et légumes à Summerland en Colombie-Britannique, s'applique aussi bien aux pommes de terre, aux navets et aux bleuets.

La purée de pommes peut être servie sitôt sortie du congélateur et peut garnir une crème glacée. M. Kitson affirme que cette purée rivalise celle que faisaient nos grands-mères à la récolte.

• • •

L'aviation en agriculture

OTTAWA — L'avion dans l'exploitation agricole est-il rentable? La réponse à cette question se trouve dans un rapport publié par la direction de l'Economie du Ministère de l'Agriculture du Canada.

On a étudié les données de 60 usagers de l'avion, tant dans l'est que dans l'ouest du pays. Dans l'est on s'est servi de l'avion dans une proportion de 80 p. 100 pour l'épandage d'antiparasitaires, 10 p. 100 pour les fertilisants et 6 p. 100 pour le désherbage. Dans l'ouest, la tendance est complètement renversée.

Les frais d'opération varient d'une région à l'autre et le type d'appareil utilisé modifie les tarifs.

• • •

L'avenir des tomates au pays

OTTAWA — Le sud-ouest de l'Ontario sera probablement notre seule région productrice de tomates en 1980, selon un économiste du ministère de l'Agriculture du Canada. Déjà 93 p. 100 de la production nationale proviennent de l'Ontario.

Au Québec, les conditions climatiques sont peu favorables à cette culture; par ailleurs, elle n'est guère rentable en Colombie-Britannique principalement à cause des frais élevés de main-d'oeuvre. Les Etats-Unis s'orientent rapidement vers la mécanisation, surtout de la récolte, ce qui requiert des investissements plutôt considérables.

Au surplus, la structure des marchés internationaux défavorise cette culture au Canada. Nos importations de tomates traitées provenant des Etats-Unis et de certains pays d'Europe s'accroissent. Si elle adhère au Marché commun, la Grande-Bretagne cessera d'être un débouché valable pour nos exportations de conserves et de jus de tomates.

Techniques révolutionnaires dans la fabrication du meuble à Winnipeg

La réputation de Winnipeg, comme centre de fabrication de meubles de qualité, grandit sans cesse et les nouvelles techniques de production révélées lors d'une conférence de presse tenue à l'atelier Symbol of Canada Limited, 818, avenue Winnipeg, la semaine dernière, lui donneront certainement un nouvel élan.

En effet, selon M. G. Bruce Morgan, président de la compagnie, les nouveaux procédés qu'il a développés réalisent le plus grand progrès obtenu dans la fabrication du meuble rembourré depuis plus d'un siècle.

Traditionnellement il fallait des bois durs de première qualité, des ressorts, de la rembourrure, un tissu de base et un long travail de main-d'oeuvre pour la fabrication de fauteuils et de sofas rembourrés. La rareté des bois durs et leur coût élevé, ainsi que celui de la main-d'oeuvre, ont, pour ainsi dire forcé M. Morgan, à inventer de nouveaux matériaux afin que Symbol of Canada Limited puisse rencontrer les exigences de la concurrence des marchés internationaux et pouvoir offrir des meubles rembourrés et capitonnés d'excellente qualité à des prix raisonnables sur le marché domestique: leur coût étant maintenant de plus en plus élevé.

M. Morgan inventa donc une technique selon laquelle de l'"urethane" liquide est versé dans des moules de charpentes de meubles de dessin conventionnel. Le liquide se solidifie et donne des charpentes d'"urethane" rigides. Ces charpentes sont recouvertes de mousse de caoutchouc et de "Stereo", puis de tissu et donnent un produit qui a une apparence identique aux meubles conventionnels et qui sont aussi confortables.

C'est là toutefois que la ressemblance se termine. Les meubles fabriqués selon la nouvelle méthode à base d'"urethane" sont beaucoup plus forts, grâce à l'absence de joints qui se brisent ou se desserrent parfois. Ni la sécheresse ni l'humidité n'auront d'effet sur eux. L'intérieur et l'extérieur des bras de même que le dos et les côtés des meubles fournissent une base solide sur laquelle est posé le tissu, réduisant ainsi le risque de déchirure de celui-ci et les heures de travail. Le gauchissement du bois, le crissement de ressorts, la torsion de coussins et les coutures qui cèdent deviennent choses du passé et le coût en est de $200 à $300 moins élevé.

Avant la technique unique de Symbol of Canada Ltd., on ne voyait de chaises moulées que pour les institutions ou les contrats spéciaux pour vérandas ou salles de jeux. Maintenant, les meubles rembourrés à base moulée sont à la disposition du public.

L'avantage principal de ce genre de fabrication est sans doute, pour les dames, la légèreté du produit que presque toutes les maîtresses de maison peuvent déplacer sans effort pour faire le ménage.

Certains styles sont agrémentés d'empiècements de "bois fins". M. Morgan déclare que sa compagnie n'utilise pas de bois pour ces garnitures, mais en versant l'"urethane" rigide dans des moules demi-flexibles elle réussit à reproduire toutes les caractéristiques favorables du bois sans ces désavantages. Ces "bois" n'ont aucune sensibilité aux conditions atmosphériques.

Symbol of Canada Ltd., fondée en 1964 avec un personnel de trois, compte maintenant 33 personnes qui travaillent dans un atelier mesurant 36,000 pieds carrés. On s'attend à ce que le personnel augmente à 75 ou 80 employés un peu plus tard cette année.

Grâce à l'avance déjà prise par Symbo. of Canada, M. Morgan est convaincu qu'il pourra la conserver pour des années à venir. Située dans un centre stratégique, en plein coeur du Canada, à proximité des grands marchés du "mid-west" américain et possédant un produit supérieur, on peut s'attendre à d'excellents résultats dans le domaine de la vente. La compagnie atteindra un volume de ventes de $3 millions cette année et dans les toutes prochaines années un volume de $5 millions. Manitoba va de l'avant pour '70!

— No 611 —

HORIZONTALEMENT

1—Farce burlesque et grossière.
2—Partisane. — Mit sa confiance en quelqu'un.
3—Aucun. — A une faible distance. — Saison.
4—Mis pour ici. — Décidées. — Terminaison.
5—Exhiba.
6—Article. — Composai.
7—Résulte de. — Petits quelques choses.
8—Lettre grecque. — Richesse.
9—Terminaison. — Pentes d'un toit. — Fin d'infinitif.
10—Lequel. — Greffa. — Se rendra.
11—Poison tiré du latex. — Tentai.
12—Actions de faire administrer par l'Etat.

VERTICALEMENT

1—Du pancréas.
2—Rendu muet. — Arr. d'Epinal.
3—Fleuve d'Afrique. — Courbe. — Voyelles.
4—Equerre. — Adroit. — Saint.
5—Action de peser sur.
6—Note (plur). — Pron. indéf.
7—Vie de plaisir (renversé). — Point où l'on vise.
8—Petit cigare analogue aux ninas.
9—En neuf. — Striures. — Dix renversé.
10—Exprime une douleur. — Ainsi soit-il. — Signifie égalité.
11—Temps précis où un événement a eu lieu. — Année. — Vaste plateau de l'Asie antérieure.
12—Ferais durer longtemps.

SOLUTION DU PROBLEME No 610

■ **Horizontalement:** 1. Parachevable; 2. Alibi — Créas; 3. Rets — Ça — Anis; 4. Ane — Noir — Ino; 5. Pe — Baudet — Er; 6. Roitelet; 7. Eteuf — Usuel; 8. Gant — Mi — Tael; 9. Ire — Bisa — Sec; 10. Qe — Renaît — Er; 11. Batardes; 12. Elite — Alias.

■ **Verticalement:** 1. Paraplégique; 2. Alène — Tare; 3. Rite — René — Bi; 4. Abs — Bout — Rat; 5. Ci — Naïf — Bête; 6. Coût — Mina; 7. Aide — Isar; 8. VC — Relu — Aida; 9. Ara — Test — Tel; 10. Béni — Tuas — Si; 11. Laine — EEEE; 12. Essorilleras.

Le Canada contribue plus de $30 millions au "Programme alimentaire mondial"

OTTAWA — Le ministre fédéral des Affaires étrangères, M. Mitchell Sharp a annoncé jeudi dernier l'attribution spéciale au "Programme alimentaire mondial" d'une contribution supplémentaire canadienne de $10,800,000 en blé et farine ainsi que de $2,700,000 en argent. La contribution totale du Canada au PAM pour 1969 et 1970 se trouve ainsi portée à $27,000,000 en aide alimentaire et à $5,200,000 en argent.

Le "Programme alimentaire mondial" a été créé en 1963 par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Ses activités visent essentiellement à favoriser le développement économique et social des pays défavorisés d'Asie, d'Afrique, des Antilles et de l'Amérique latine. Plus de 80 pays sont associés à ces activités. Le Canada a joué un rôle de premier plan dans l'établissement du PAM et il demeure le second en importance de tous ses contributeurs.

La nouvelle contribution canadienne permettra au PAM d'alimenter des cantines scolaires et de fournir également un apport alimentaire aux ouvriers travaillant à l'exécution de projets de développement ainsi qu'à leurs familles. Le PAM en utilisera une partie pour aider les familles relogées sur de nouvelles terres à se nourrir jusqu'à ce qu'elles soient en mesure de se suffire à elles-mêmes. La contribution canadienne apportera, en outre, de nouvelles ressources au "Programme alimentaire mondial" pour les secours d'urgence aux victimes de famines ou de désastres naturels.

Haywood

Départ

M. et Mme Arthur Gautron ont quitté Haywood et se sont installés à St-Claude où Mme Gautron enseigne à l'école élémentaire.

Malades

Après quelques jours à l'hôpital de St-Claude, M. Amédée Picton est de retour chez lui.

M. Arthur Rouire est aussi de retour au foyer après avoir subi une intervention chirurgicale à l'hôpital général St-Boniface.

Çà et là

Le mercredi 3 septembre, la maison de M. et Mme Thuribe Perreault fut détruite par les flammes causées, croit-on, par la foudre.

Sincères condoléances à la famille Victor Massinon à l'occasion du décès de M. Albert Sicard, de Portage-la-Prairie, frère de Mme Massinon.

On apprend que M. Jos. Rouire doit déménager à Winnipeg pour se rapprocher de son travail et que son frère, Roland, a acheté une maison qu'il déménagera à St-Claude où il habitera.

Environ 68 enfants de la localité se rendent à l'école de St-Claude par autobus.

Prompt rétablissement à Mme J. Souque, à M. et Mme Thuribe Perreault, au jeune Michel Gagné et à la petite Cheryl Kucharsky, hospitalisés à St-Claude.

Aubigny

Malades

La sacristine, Mme Maurice Vermette, a dû être hospitalisée lorsqu'elle se blessa un pied avec une tondeuse à gazon. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement, ainsi qu'au jeune Gilles Chartier qui est patient à l'hôpital de Morris.

Lorette

Ouverture des classes

Les écoles de Lorette ouvrirent leurs portes pour une autre année scolaire le 2 septembre. 195 élèves furent enregistrés à l'école secondaire et 475 à l'école Lagimodière. On accueillit les anciens et nouveaux maîtres et élèves.

Les étudiants du secondaire se réjouirent de revoir Soeurs Aline Genest, Cécile Dupont et Simone Trudeau, ainsi que MM. Mike Chaterbok, Steve Shewchuk et Louis Speliers. Ils accueillirent aussi de nouveaux professeurs: MM. Dan O'Brien et Bill Mitchell, Mme Marguerite Wellis, Sr Lucie Arpin, et M. Gabriel Girard, le nouveau principal.

Tous étaient enthousiasmés pour commencer une nouvelle année scolaire.

Çà et là

Une soirée en l'honneur de M. Marcel Jacques, de Lorette, et de Mlle Monique Trudeau, d'Ile-des-Chênes, eut lieu le vendredi 5 septembre à la salle paroissiale.

M. Kozslick, ancien paroissien de Lorette, est décédé le jeudi 4 septembre.

Félicitations de la part de tous les professeurs et élèves de Lorette à M. et Mme William Gauthier, de Thompson, parents d'un nouveau-né. M. Gauthier est un ancien instituteur à l'école secondaire de Lorette.

Sincères condoléances aux familles Arthur Goulet et Urbain Marcoux à l'occasion du décès de M. Wilfrid Goulet qui est né à Lorette et qui a fréquenté l'école de la paroisse.

M. Raymond Hamel demeurera avec ses vieux parents et enseignera à Oak Bank qui est à 12 milles de Lorette.

Mme Lorraine Amann, de Watson Lake, Yukon, a suivi un cours en éducation à l'université de Manitoba. Mme Amann est institutrice de français et organiste au Yukon.

Mme Marie-Anne Jeanson et sa fille, Gabrielle, sont allées demeurer à St-Boniface.

En travaillant au carburateur de sa voiture lors d'un voyage, M. G. Therrien s'est brûlé les deux mains avec la vapeur.

Lorette possède maintenant une coiffeuse dans la personne de Mlle Irène Landry.

Souper annuel

Le souper annuel paroissial aura lieu le dimanche 12 octobre, de midi à 7 h du soir. Mme Bertha Marcoux en a accepté la responsabilité, assistée de Mme Thérèse Jeanson. N'oubliez pas la date, on vous attend nombreux comme d'habitude pour goûter aux bons mets des "Cordons-Bleus".

Bienvenue à tous, jeunes et vieux, venez rencontrer vos amis de Lorette.

Nouvelle substance Rétracte les Hémorroides

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroides et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notoire des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

M. et Mme Paul-Emile Gagnon fêtent leurs noces de rubis à La Broquerie

LA BROQUERIE — Le samedi 16 août, M. et Mme Paul-Emile Gagnon furent l'objet d'une fête organisée par leurs enfants à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage.

La journée débuta par une fête champêtre sur les terrains de la St-Jean-Baptiste, se terminant par une soirée de famille à la salle de Marchand. Des souhaits furent offerts aux héros de la fête par leur fils, Oscar. Comme cadeau ils reçurent un voyage dans l'Ouest du Canada.

Les dix enfants des jubilaires étaient présents à la fête. Ce sont Yvette (Mme Wilfrid Turenne), Claire (Mme Gilles Desorcy), et Estelle (Mme Guy Taillefer), de La Broquerie, Jeannette (Mme Donat Desorcy), de St-Boniface, Gilberte (Mme Jean Desorcy), de St-Jean-Baptiste, Oscar, professeur à Ste-Anne, Joseph, de Kenora, Louis, de Winnipeg, Gérard, de St-Boniface, et Roland, de La Broquerie.

Parmi les invités venus de l'extérieur pour la circonstance on remarquait M. et Mme Arthur Gagnon, de Kenora, Ont., M. et Mme Henri Larivière, de Vermillion, Alta, M. et Mme Roland Larivière, de Chicago, E.-U., et M. et Mme Jos. Thifault, de Lestock, Sask.

Les paroissiens de La Broquerie se joignent à la famille pour offrir leurs meilleurs voeux à M. et Mme P.-E. Gagnon.

Fête-surprise

Scouts, guides et louveteaux se sont encore donné le mot cette année pour fêter l'anniversaire de naissance de leur aumônier.

En effet, vers 7 h 45 p.m., le vendredi 29 août, tout le groupe avec quelques parents et religieuses arrive à la salle Roy afin de surprendre M. l'abbé Félicien Juneau en pleine réunion scoute et le fêter. Un programme de chants, mimes, bans, saynètes et compliments avait été préparé pour la circonstance. Il y eut même un numéro spécial dédié à M. l'abbé Réjean Bélanger, vicaire, dont la fête a passé inaperçue, faute de renseignement.

Un joli gâteau avec 46 chandelles fut présenté au héros de la fête, puis on lui fit cadeau d'un petit poêle de camp. On éteignit les lumières, puis, à la lueur de la flamme, M. le curé entonna la chanson du feu et tous s'unirent à lui pour chanter comme à un feu de camp. Il remercia ensuite, en termes émus, tous ceux qui avaient eu la délicatesse de penser à son anniversaire.

Condoléances

Les paroissiens de La Broquerie offrent leurs condoléances aux membres de la famille Lévesque à l'occasion du décès de M. Louis Lévesque.

Souper paroissial

N'oubliez pas que le grand souper paroissial aura lieu le 28 septembre prochain. Avertissez vos amis et venez nombreux. Bienvenue.

Départ

Le lundi 4 août, les paroissiens avaient le regret de voir partir pour la Maison provinciale Sr Rose Duret, supérieure au couvent depuis 1963.

Sr Duret était le rayon de soleil de la maison et elle n'est jamais demeurée oisive. En plus de son rôle de supérieure, Sr Duret s'est occupée de différentes tâches. Ses activités pourraient se résumer en une simple phrase: "Elle a fait beaucoup plus de travail que de bruit".

Sincères remerciements à Sr Duret, ainsi qu'à la cuisinière, Sr Philomène Boily qui quitte la paroisse. Bien du bonheur dans vos nouveaux champs d'action.

Bienvenue

Cordiale bienvenue à La Broquerie à Sr Denise Gauthier qui remplace Sr Duret; à Sr Marie Lussier qui remplace Sr Boily; à Sr Rose-Anna Ritchot qui enseigne à l'école élémentaire; à Sr Hélène Desrosiers qui continue à enseigner à l'école secondaire.

Cours de Bible et Liturgie

Le jeudi 7 juin, Sr Elodie Vachon quittait La Broquerie pour un séjour d'un mois à la Maison-mère des Soeurs Grises à Montréal. Elle eut à cette occasion le plaisir de faire sa retraite annuelle et de suivre un cours de Bible et Liturgie. De retour à La Broquerie le dimanche 17 août, Sr Vachon est comme l'an dernier l'assistante de Sr Antoinette Normandeau, institutrice à Woodridge.

Sr A. Normandeau se dirigea vers Edmonton pour suivre un cours de recyclage en Bible et Liturgie, groupant 35 Soeurs Grises et cinq différents districts provinciaux.

M. l'abbé R. Bélanger, vicaire, qui était en vacances dans l'Est, a assisté aux funérailles d'une bienfaitrice.

Cinquante-huit ans après son départ, M. J. Boucher retourne au pays natal, à Plabene, France

ST-LAURENT — Pour M. Joseph Boucher, successivement fermier, pêcheur et maître de poste au Canada, les vacances 1969 ont vraiment été extraordinaires.

Il avait quitté la France en 1911, à l'âge de 18 ans, et n'y était pas retourné depuis. Ce n'est certes pas le désir qui lui manquait. Mais chaque fois qu'il voulait mettre son désir à exécution, survenait un empêchement majeur et voilà pourquoi, 58 ans après son départ M. Boucher a pu revoir son pays natal.

M. J. Boucher n'est pas le seul Plabennecois à avoir traversé l'Atlantique. L'exode commença en 1907 par le départ des enfants Leost, de Pors-Guen. En 1911 c'était Joseph Boucher et sa soeur, Isabelle, qui partaient pour le Canada, suivis en 1927 par leurs frères, Antoine et Francis. Isabelle Boucher se mariait en 1913, au Canada, mais avec un Breton de Plouzivede, M. Combot. Joseph épousait en 1915, au Canada également, Mlle Camille Leost, originaire de Pors-Guen. Le monde est vraiment petit.

M. et Mme Boucher ont eu dix enfants dont un devint médecin et est installé au Canada, et une est religieuse devenue supérieure des Oblates du Canada.

Mme Boucher, décédée il y a deux ans, aurait quarante petits-enfants et huit arrière-petits-enfants au Canada.

La vie n'a pas toujours été facile. Le courage et la ténacité de M. et Mme Boucher leur ont cependant permis de se faire une place au soleil.

En Bretagne, qu'il ne connaissait d'ailleurs pas, en dehors de la région de Plabennec, France, il l'imaginait bien différente, mais il a été touché de l'accueil que lui ont réservé les membres de la famille. Ils lui ont offert un banquet d'adieu. Aujourd'hui, M. Joseph Boucher est de retour à la maison tout enchanté de son voyage inoubliable. La Bretagne est quand même très belle. Il espère y retourner saluer sa famille.

M. Joseph Boucher a cinq frères et trois soeurs en France et un frère au Québec.

Ste-Agathe

Çà et là

La Chambre de Commerce de Ste-Agathe désire remercier tous ses membres qui ont travaillé à l'organisation du pique-nique du 24 août, et tous ceux qui sont venus les encourager.

M. Hilaire Lemoine est allé étudier à l'Université d'Alberta où il compte obtenir sa maîtrise en littérature canadienne-française.

Prompt rétablissement à Mlle Marie-Josèphe Lapalisse, patiente à l'hôpital de Morris.

Dunrea

L'histoire de la paroisse

Sa grandeur Mgr Béliveau a confirmé, le 11 juin 1924, 38 enfants et une adulte du sanatorium de Ninette: Henri Parent, Robert et Olivier Garand, René Côté, Denis, Lionel, André, Dominique, Georges et Gérard Boulet, Philippe Lévesque, Roland Lavoie, François Démasson, Alphonse Mondor, Armand Beauchemin, Benoit Légaré, André Fortier, Anna Philippe, Angélina Poirier, Germaine Garand, Maria Côté, Marie Souyri, Cécile et Irène Lavoie, Marie Carney, Kathleen Clarkin, Louisa Lévêque, Catherine et Agnès Stock, Germaine, Gilberte et Simone Légaré, Yvonne, Philomène et Aline Boulet, Lucie Bisson, Solange et Maria Dionne. M. et Mme William Maloney ont été parrain et marraine.

(La bonté est le langage que les sourds entendent et que les aveugles voient.) Ceci est tiré du dernier bulletin.

Moisson

Profitant de la belle température, les fermiers se hâtent de travailler à la moisson qui est abondante et le grain beaucoup plus sec que l'an dernier.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Voici le résultat du bingo du 31 août: prix de $50.00, Mme Jean-Baptiste Pantel; $15.00, Mme B. Earle, de Treherne, MM. Roger Rondeau, de Cardinal, et Fred Delf, de Rathwell (2); $10.00, Mlle Marcelle Pantel et Mme Jean Mao, de Lourdes, Mme Antoine Bérard, de Treherne, MM. M. Murdy et O. Brown, de Manitou, V. Pantel et Roger Brouzes, de Lourdes; $5.00, Mme Jean Mao et M. Raymond Badiou, de Lourdes; $8.00, Mlle Marie-Ange Pantel, de Lourdes, et Mme H. Knibbs, de Holland; $3.00, Mmes Edith Ambrose, de Rathwell, et M. Meetchess, d'Edwin, MM. F. Clark, de Carman, et B. Campbell, de Manitou. Le prix d'entrée alla à M. C. Witterwrongel, de Transcona.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 14 septembre, à 8 h du soir, avec un lot de $500.00 en 55 numéros.

Souper paroissial

Le souper paroissial, comme par les années passées, aura lieu le dimanche 12 octobre, soit le 2e dimanche de ce mois. Un comité de dames fut nommé à une réunion générale, tenue le lundi 8 septembre, pour organiser ce grand souper paroissial. On vous attend en foule le 12 octobre à Notre-Dame-de-Lourdes.

Crémerie Notre-Dame

La crémerie Notre-Dame fut en tête de la liste des gagnants de premiers prix lors de l'exposition tenue à Toronto. Elle reçut le 1er prix pour beurre de crémerie. Félicitations à M. Meinrad Roch, propriétaire, et à son fabricant de beurre, M. Norman LeFloch.

Somerset

Filles d'Isabelle du Cercle provincial

Mme Aldéa Weicker, régente du Manitoba, est heureuse d'annoncer que l'assemblée annuelle du Cercle provincial aura lieu le dimanche 21 septembre au quartier Filles d'Isabelle de St-Boniface, au 5e étage de l'hôpital Taché.

Une invitation a été envoyée à tous les cercles et à toutes les officières provinciales. Il nous ferait aussi un grand plaisir de rencontrer notre aumônier diocésain, ainsi que tous les aumôniers.

L'assemblée débutera vers 1 h 30 p.m. et sera suivie d'un souper-buffet vers 5 h.

Nous croyons sincèrement que c'est à l'occasion de ces rencontres et de ces contacts personnels ou en groupes que nous apprenons à fraterniser.

Venez donc en grand nombre et merci à l'avance de votre bonne attention. N'oubliez donc pas l'assemblée à St-Boniface le 21 septembre.



RED VALLEY BOARD

AVIS

A QUI IL APPARTIENT:

Veuillez être avisé que la Red River Valley Board acceptera des demandes pour le déménagement et/ou l'élévation et réparation de bâtisses endommagées par la crue des eaux des rivières Rouge, Assiniboine, Souris et Whitemud et de leurs affluents, durant l'inondation de 1969, jusqu'à 12 h minuit, le 15 septembre 1969.

Les demandes devront être adressées aux bureaux de la Commission, à 693, avenue Taylor, Winnipeg 9, Manitoba.

PAR ORDRE DE LA COMMISSION
Mme Judy L. Brown,
Secrétaire.

Jackfish, Sask.

Voyage-échange Chicoutimi-Saskatchewan

Un groupe d'étudiants de Chicoutimi, Qué., soit quinze jeunes filles et onze jeunes hommes, accompagnés de deux professeurs, arrivaient par train dans la région de North Battleford, pour un séjour de huit jours, le 13 août dernier.

Ceci faisait partie d'un voyage-échange, alors que 34 jeunes de la Saskatchewan (20 filles et 14 garçons) entreprenaient en juillet un voyage inter-provincial de 42 jours, en autobus scolaire, qui les conduisaient à Chicoutimi, où ils séjournèrent une semaine.

Cette année, il fut décidé que c'est la région no 1 de l'A.C.F.C. (Association Culturelle Franco-Canadienne) qui recevraient les jeunes de Chicoutimi et que le programme serait planifié par l'organisation "Saskatchewan Etudiante Voyage" dont le R. P. André Mercure, O.M.I., curé de Jackfish, est président.

C'est donc M. Adélard Parent, président de l'A.C.F.C. de la région de North Battleford, qui leur souhaita la bienvenue. Les jeunes, âgés de 15 à 19 ans, furent logés dans les familles canadiennes-françaises des paroisses St-André de North Battleford, de Delmas, de Jackfish, de Vawn et d'Edam. La majorité de ces jeunes de Chicoutimi ne parlait que le français; deux ou trois seulement pouvaient converser en anglais. On avait prévu qu'une vingtaine de jeunes de la région de North Battleford les accompagneraient durant leur visite. Parmi ces jeunes, il faut mentionner quelques voyageurs de SEV '69 et plus particulièrement, M. Daniel LeBlanc, qui se dévouèrent beaucoup pour aider le président de SEV dans la réalisation d'un programme varié de visites.

Comme les jeunes de Chicoutimi arrivaient par train, à Saskatoon, SEV requit, pour toute la semaine, les services de M. Gilbert Gareau, de Bellevue, avec son autobus scolaire. Ils parcoururent 1,179 milles en Saskatchewan durant ces huit jours.

Le lieu de ralliement fut le Centre St-André à North Battleford, grâce à la bienveillance et à l'aide du curé, M. l'abbé A. Marchildon. C'est là également qu'eurent lieu les repas de groupe et la soirée sociale de bienvenue.

Leur journée d'arrivée, mercredi, fut employée à se rendre d'abord à North Battleford en autobus, à dîner ensemble au Centre St-André avec un groupe de jeunes. Puis on remit à chacun le programme de la semaine, ainsi qu'une liste indiquant les noms et adresses des familles qui les hébergeraient. On les laissa libres jusqu'au vendredi après-midi.

La journée de vendredi fut appelée "la journée de bienvenue". En effet, c'est le promaire, Alex Smith, qui leur souhaita la bienvenue au nom de la ville de North Battleford. Ils reçurent des rafraichissements et purent prendre un bain à la piscine de la ville. Auparavant, M. Henri L'Heureux, de Jackfish, leur servit de guide au fort Battleford. Le cercle régional de l'A.C.F.C. leur offrit un banquet. Après quoi, ils purent visiter le Western Museum, toujours accompagné de M. H. L'Heureux. Vers 10 heures, une cinquantaine de jeunes et d'adultes de la région se joignirent à eux pour une soirée dansante avec l'orchestre de Philibert Gaudet, de Bellevue.

Samedi, c'était "la journée Notre-Dame-des-Victoires pour rencontrer les campeurs 16-20. Il s'agissait d'un projet de SEV de l'amitié". Tous partirent en autobus scolaire vers le camp qui groupait des Canadiens français de 16 à 20 ans, venant de toutes les parties de la Saskatchewan, en vue d'un cours de personnalité. Au cours de l'après-midi, tous eurent l'occasion d'admirer les peintures de M. l'abbé P.-E. Côté. Ils eurent une démonstration de ce genre de peinture avec la cire à souliers. Après ils purent visiter la mission de White Fish avec son missionnaire, le Père Antonio Alberti, O.M.I., et les religieuses Filles de la Providence. Huit des jeunes purent même s'habiller avec les costumes indiens pour se faire photographier.

Dimanche, chacun participa à la célébration eucharistique dans les différentes paroisses. Cette "journée de l'Ouest" avait au programme une visite de la ferme et du ranch de M. H. L'Heureux, un peu d'équitation, le tour du lac Jackfish avec arrêts à l'Aquadeo Beach, Jackfish, Meota et Cochin; une rencontre avec un vieux pionnier, M. Arthur Verreault, âgé de 95 ans, un tour en Go-Kart et enfin un souper champêtre "Weiner Roast" au parc provincial, gracieuseté des Chevaliers de Colomb de langue française.

Le lendemain, c'était "la journée historique" avec la visite du fort Carleton, le musée et les tranchées de Batoche (quartiers généraux de Louis Riel en 1885), un dîner au musée de Duck Lake (gracieuseté du cercle local de l'A.C.F.C. de Duck Lake), visite du sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes à St-Laurent, du "Buffalo Pit", du collège St-Louis et un arrêt à Bellevue pour un goûter chez M. Gareau, le chauffeur. Tous furent reçus à Prince-Albert par le maire de la ville, M. V. J. Longworth, l'évêque du diocèse, Mgr Laurent Morin, et le cercle local de l'A.C.F.C. avec Mme Thérèse Gaudet, présidente, et le juge Omer Archambeault, vice-président provincial de l'A.C.F.C. Après un bain à la piscine et un succulent souper (gracieuseté de la ville), on alla visiter la ville et surtout le musée "Lund's Wildlife Exhibits". L'A.C.F.C. de Prince-Albert s'occupa d'organiser une boîte à chansons, suivie d'une danse, ainsi que du logement des voyageurs dans les familles.

Mardi matin, vers neuf heures, Mgr Morin reçut le groupe dans sa cathédrale et lui fit l'historique du diocèse. Le président de SEV, le Père Mercure, fut invité à célébrer la sainte messe. Au retour à North Battleford, les jeunes de Chicoutimi et de la Saskatchewan prirent le dîner ensemble au cours duquel il y eut discours de part et d'autres et remise de cadeaux. Ils eurent la visite-surprise du député provincial, l'hon. E. Kramer, qui adressa la parole et qui prit une photo du groupe. Le reste de l'après-midi fut consacrée à un peu de magasinage, et la soirée groupa les jeunes dans leurs différentes paroisses.

Une semaine venait de s'écouler et il fallait arriver à "la journée des adieux". Tous se rassemblèrent au Centre St-André vers une heure pour se diriger en autobus scolaire vers Saskatoon.

Dans l'après-midi, ils eurent le bonheur de visiter la mine de potasse "Cominco" à 45 milles à l'ouest de la ville de Saskatoon. Puis après un bain à la piscine Kinsmen Park, on prit le dernier repas ensemble, gracieuseté de SEV. Le Conseil de la Coopération avec M. Ted Préfontaine offrit le déssert. On se groupa au soubassement du poste radiophonique français CFNS pour une danse et des interviews. Vers minuit, on se dirigea vers la gare du chemin de fer Canadien National.

Après des adieux touchants, les jeunes voyageurs prirent le train de retour vers une heure du matin. Nos meilleurs voeux les accompagnent. Nous restons enchantés d'avoir eu le bonheur de rencontrer un groupe de jeunes aussi distingués et plaisants.

SEV '69

Deux jubilés d'argent célébrés à Jackfish

JACKFISH — Le 19 juillet, M. et Mme Robert L'Heureux célébraient dans l'intimité le 25e anniversaire de leur mariage. La messe fut célébrée par le R. P. Léo Couture, O.M.I. Les enfants, à l'exception de Charles, étaient présents: Louise, de Calgary, M. et Mme Bill Cederwall (Huguette), de Saskatoon, et Raymond. A cette occasion, le jubilaire put recevoir ses frères et soeurs et leurs familles: Jacqueline (Mme Léo Arsenault), de Calgary, Alta, Gilberte (Mme Frank Flasch), de Vernon, C.-B., Corrine (Mme Raymond Ouellette), d'Innisfail, Alta, Antonio, de Calgary, et Médéric, de Meota, ainsi que son père, M. Pierre L'Heureux, et son épouse. La jubilaire, née Jeanne Lepage, avait la visite de ses oncle et tante de St-Hyacinthe, Qué., M. et Mme Ernest Longchamp, et de deux neveux, Jacques Palasse, de Rimouski, Qué., et Claude Lepage, de Ste-Julie, Qué. Ces deux derniers séjournèrent pour les deux mois d'été avec la famille L'Heureux. Toute la paroisse est heureuse de leur offrir les meilleurs voeux de bonheur et de santé.

M. et Mme Alphonse Jullion célébraient également leur 25e anniversaire de mariage le samedi 23 août. C'est le Père André Mercure, O.M.I., curé, qui célébra la sainte messe et qui fit l'homélie après la rénovation des engagements des jubilaires qui eurent le bonheur de communier sous les deux espèces. Ils étaient entourés de leurs huit enfants: Jullianne, Linette, Rose-Marie, Réjeanne, Carmelle, Blair, Louise et Lisa. De nombreux parents et amis se joignirent aux jubilaires pour cette occasion. Mentionnons les frères et soeurs du jubilaire, Mme Léo Poulin, d'Edmonton, MM. et Mmes Charles Jullion, Léo Casavant et Aimé Blanchette et M. Léonard Weber, tous de Vawn. Pour sa part, la jubilaire était fière d'avoir auprès d'elle sa mère, Mme Georges LaClare, de North Battleford, ainsi que quelques-uns de ses frères et soeurs, M. et Mme Walter LaClare, d'Edam, M. et Mme Clarence LaClare, de Vawn, M. et Mme Joseph Bru, de Jackfish, et M. et Mme Benoit Cadrin, de Meota. Au cours de la soirée, les héros du jour reçurent comme cadeau, de la part de 59 amis, des chandelles à butane et un cabaret. Le tout fut présenté bien finement par une voisine, Mme David Hamel. Sincères félicitations et assurance de prières aux jubilaires pour de nombreuses autres années de bonheur.

Ecole

Un grand événement vient bouleverser la paroisse locale de, c'est la fermeture de l'école. En effet, le 27 août, la grande unité scolaire de Turtleford apprenait aux gens de la localité que les jeunes seraient transportés à l'école de Vawn. La principale, Mlle Elmire Sansregret, quitte donc la paroisse pour aller enseigner à l'école résidentielle indienne d'Onion Lake. Elle prenait charge de l'école ici il y a deux ans, lors du départ des religieuses de l'Enfant-Jésus.

Quant à Mme Louis-Philippe St-Amant, elle ira enseigner à l'école de Vawn, prenant ainsi sa 26e année d'enseignement donc 25 entièrement dévouées aux jeunes de Jackfish. Merci à toutes les deux pour leur dévouement envers les jeunes et souhait de bon succès dans leur nouveau poste.

Mortalités

Une série de mortalités ont affecté plusieurs familles de la paroisse à l'occasion de la noyade de Marc Duhaime, âgé de 16 ans, de la mort accidentelle de Marcel McGregor, fiancé de Suzanne Esquirol, et de la mort de Raymond Dion et de Mme Arthur L'Heureux. A toutes ces familles éprouvées, sincères condoléances et puisse l'espérance chrétienne les réconforter.

Mérite

Il a fait plaisir la semaine dernière de voir une demoiselle de la paroisse, Thérèse Esquirol, recevoir son diplôme de l'école des infirmières de l'Université de Saskatoon. Sincères félicitations et bon succès dans la vie.

Sport

Dans le domaine du sport, M. Albéric St-Amand a remporté le 2e prix dans la lutte pour le championnat de golf à Mervin. Espérons que M. St-Amant continuera à faire honneur à la paroisse. Le troisième dimanche de juillet, un fort groupe de golfeurs participaient au tournoi de golf de Jackfish à l'"Aquadeo Beach".

Chronique de CFRG

Tant va la cruche à l'eau

Tout dernièrement, le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Olson, commentant la situation agricole, a émis une opinion sur l'un des aspects de cette situation.

Il arrive fréquemment, a dit M. Olson, que trop de fermiers hélas, se lancent dans des achats inconsidérés de machines et d'équipements agricoles. Par ambition, par vanité et aussi surtout par mimétisme, trop souvent les fermiers possèdent un équipement: tracteurs, moissonneuses, etc. de puissance exagérément supérieure par rapport à l'importance de leurs exploitations. Cette tendance fâcheuse a pour conséquence de causer un déséquilibre entre le prix de revient et les frais généraux d'exploitation. Le revenu que ces fermiers retirent de leurs exploitations est insuffisant pour amortir les capitaux placés, immobilisés dans l'équipement mécanique de leurs exploitations. Cet aspect de la crise agricole actuelle, inaperçu ou insoupçonné, est cependant l'une des principales causes de cette crise.

Les fermiers qui achètent des machines trop dispendieuses pour leurs exploitations, qui renouvellent trop souvent leurs équipements, comptant sur la dépréciation pour éviter de payer de trop lourds impôts sur le revenu font là un mauvais calcul. Aucune entreprise commerciale ne pourrait continuer de subsister sans aller tout droit vers la faillite, si ses frais de production revenaient plus cher que le revenu de cette production. Et c'est un peu comme cela que certains fermiers agissent. Nous savons qu'à notre époque, il n'est guère prestigieux de travailler avec des machines démodées, mais ils oublient que les belles machines coûtent cher et c'est ce qui fait toute la différence entre le prix de revient d'expoitation et le revenu net.

Pourtant, le fermier est-il entièrement responsable de cet état de chose? N'est-il pas comme tout le monde influencé par la puissance de persuasion de la publicité omniprésente partout. Toute l'année c'est la même rengaine: "Achetez maintenant, payez plus tard". Lequel d'entre nous s'est-il jamais laissé prendre à ce mirage? Nous sommes noyés, tous, fermiers et travailleurs par le flot quotidien de la publicité d'une ampleur extraordinaire et d'une redoutable efficacité, et l'on se met à rêver. Le fermier au magnifique tracteur, à toutes ces machines indispensables pour récolter une belle et forte moisson (à la condition qu'il mouille), le travailleur à la belle voiture, au canot à moteur, aux belles vacances, etc.

M. Olson aurait dû dire en conclusion, pour aller au bout de son raisonnement, ceci: La Société dans laquelle nous vivons devra bien finir par rendre possible les rêves qu'elle nous met dans la tête. Sinon elle se détruira elle-même...

M. M.

Wauchope

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 3 septembre avec 57 pour cent des membres et le directeur, M. l'abbé L'Heureux, présents.

On décida de servir un banquet les 17 et 18 octobre à l'occasion des mariages Cook-Kenler et Bouchard-Truman respectivement. Mme A. Delmarie fut nommée comme candidate aux élections diocésaines qui auront lieu au mois d'octobre. Il fut aussi décidé de donner un cadeau aux premiers communiants, aux nouveau-nés et aux nouveaux mariés de la paroisse. Une soirée, organisée par les membres de la Ligue, eut lieu à la maison pour vieillards et des cartes de prompt rétablissement furent envoyées aux malades.

Mmes C. Dellaleau et J.-B. Claude s'offrirent pour s'occuper des enfants de choeur durant le prochain mois.





Les Buick 1970, grands modèles et modèles intermédiaires, présentent des innovations de style aussi bien que des améliorations au point de vue des performances. L'équipement en option hautes performances Stage I sera livrable sur les modèles GS455. La plupart des grandes Buick auront un moteur V8 de 455 pouces cubes en équipement standard. La Riviera aura à nouveau de nombreux équipements standard de luxe, comme le volant à réglage d'inclinaison. Ci-dessus, le coupé sport Buick Wildcat Custom.

Nouveau recteur au Collège Notre-Dame de Saint-Louis

ST-LOUIS — Le Collège Notre-Dame de St-Louis a commencé l'année scolaire avec plusieurs changements dans son personnel. M. l'abbé Léo Laberge est nommé recteur et succède à M. l'abbé Henri Renaud qui devient économe. M. l'abbé Gustave Dubois, autrefois vicaire à la cathédrale de Prince-Albert, est nommé professeur et directeur des élèves et M. l'abbé Jacques Loranger quitte l'équipe du collège pour se consacrer à plein temps au ministère paroissial.

M. l'abbé Laberge, né à Chateauguay, Qué., fut ordonné en 1959 après ses études théologiques au Grand Séminaire de St-Boniface. Il fut depuis lors au collège, excepté pendant une période de trois ans alors qu'il était aux études à l'Université d'Ottawa. Il occupa les postes de directeur des élèves et de directeur des études. Diplômé d'une maîtrise en éducation, il saura certes remplir sa tâche avec toute la compétence nécessaire. Au collège, il est surtout connu comme le professeur de mathématiques par excellence. Nul doute que son sens de mesure et de sagesse, sa joie cordiale et sa grande affabilité lui permettront de diriger l'oeuvre du collège avec tout l'enthousiasme et la prudence que cette tâche exige.

Il succède à M. l'abbé Renaud qui fut recteur depuis les cinq dernières années. Sa grande droiture de conscience avec tous et avec lui-même, sa sincère probité et sa profonde délicatesse engageaient la confiance de la part de tous ceux qui vivaient avec lui. Malheureusement la fatigue a miné sa santé, ce qui l'empêcha de continuer à assumer les fonctions de recteur plus longtemps. Nous tenons cependant à le remercier très chaleureusement pour tout le travail et le dévouement qu'il a si généreusement donné au collège comme recteur.

Quant à M. l'abbé Loranger, c'est aussi avec regret que nous le voyons partir, car au collège depuis sept ans, il s'était vraiment intégré à l'équipe des prêtres du collège. Son travail silencieux et discret, son dévouement sacerdotal, surtout auprès de ses "petits" de la neuvième année, ses talents de comédien et d'organisateur de grands jeux, toutes ces marques de sa personnalité joviale laisseront au collège de chers souvenirs. Nous lui souhaitons un saint et fructueux ministère et nous espérons le revoir souvent parmi nous.

L'année scolaire a commencé au collège avec une cinquantaine d'élèves. Outre les changements dans le personnel, les élèves ont constaté des changements matériels: une nouvelle chapelle dont les travaux d'aménagement ont été terminés durant l'été; une nouvelle salle de projection de films et une nouvelle salle aménagée en salon pour la lecture de revues, journaux, etc. De plus, le règlement a aussi été modifié quelque peu et les élèves bénéficieront d'un congé toute la journée du samedi au lieu d'avoir deux après-midi de congé comme par le passé.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Regina, Sask.

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée mensuelle du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le vendredi soir 12 septembre, à 8 h, à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina, Sask.

Félicitations

A notre nouveau député de district, le frère Peter Saganski, du Conseil Bishop Budka no 5914, à l'occasion de sa nomination comme député du district no 2 des Chevaliers de Colomb.

Au frère et à Mme Clément Béchard à l'occasion de la naissance de jumeaux baptisés sous les noms de Jérôme et Martin.

Aux nouveaux officiers du nouveau chapitre de Regina des Chevaliers de Colomb élus à l'élection des officiers de ce nouveau chapitre: Joseph Braconnier, du Conseil Langevin no 4280, élu président; Michael Stanyk, du Conseil Bishop Budka no 5914, élu vice-président; Ralph Holth, du Conseil F. Burns no 5949, élu secrétaire; E. Lavery, du Conseil Holy Rosary no 4704, élu trésorier; Richard Wasserle, du Conseil Mgr Janssen no 4959, élu cérémoniaire; Joseph Krofchek, du Conseil Dysart no 5557, Jack Fahlman, du Conseil Regina no 1247, et Bob Beebe, du Conseil F. Burns no 5949, élus syndics.

Condoléances

Au frère Bernard Jeannotte et sa famille à l'occasion du décès de M. Alphonse Jeannotte.

Aux familles DeCorby et Platana à l'occasion du décès de M. Antoine Platana, père de Mme Edmond DeCorby.

P. K.

Willow-Bunch

Çà et là

Sont allés à Gravelbourg pour la graduation de Mlles Bernadette Martin et Joanne Bellefleur: leurs parents respectifs, MM. et Mmes Roméo Martin et Jos. Bellefleur.

M. Raymond Lafrenière, de Verner, Ont., travaille chez son beau-frère, M. Edmond Corneillier, pour le temps des moissons.

Prompt rétablissement à MM. Pierre Campagne, Georges Lavallée, J.-A. Mathieu, Jos. Lalonde et Philippe Mondor, ainsi qu'à Mme Juliette Martin, patients à différents hôpitaux.

M. Robert Laberge est retourné à l'Université de Montréal pour sa dernière année en étude dentaire.

Bellegarde

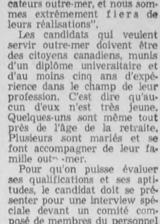
Çà et là

Le 2 septembre, l'école ouvrait ses portes pour une autre année scolaire. Le personnel comprend deux nouveaux enseignants: le Frère Labelle, Frère du Sacré-Coeur, et Sr Jeanne d'Arc, Fille de la Croix.

M. l'abbé L'Heureux, de Redvers, remplace Mgr H. Poirier, parti pour un voyage en Europe.

Le 6 septembre eut lieu une réunion communautaire des Filles de la Croix pour l'ouest de la province. Bellegarde eut le plaisir de recevoir une quarantaine de ces religieuses.

EDUCATION
. . . clé du développement



L'éducation est certainement un élément essentiel du progrès des pays du tiers-monde.

Au cours de la dernière décennie, et même durant une période plus longue, les gouvernements du monde entier et les organisations internationales ont consacré une part toujours plus grande de leurs revenus à cette cause de l'éducation dans les pays en voie de développement.

Mais U Thant, secrétaire général des Nations unies, a rappelé dans un discours adressé récemment aux délégués de la Conférence asiatique de la Confédération mondiale des enseignants, à Djakarta, que c'est "un fait révoltant que des millions de jeunes du tiers-monde continueront d'être, durant les années 1970, des analphabètes ou, au mieux, des demi-éduqués, incapables d'obtenir des emplois satisfaisants".

Il a qualifié cette situation de "gaspillage massif des ressources humaines... moralement indéfendable et politiquement explosif".

La Direction de la coopération en éducation de l'ACDI (l'Agence canadienne de développement international) partage ce sentiment et elle organise des programmes d'aide à l'éducation à travers le monde... dans les Antilles du Commonwealth, dans l'Asie du Sud-Est et dans des pays anglophones et francophones du nord, de l'ouest, de l'est et du centre de l'Afrique.

La Direction compte actuellement 711 éducateurs canadiens qui se dévouent dans 46 pays du tiers-monde. Mais son programme d'aide progresse constamment, au rythme des besoins prioritaires croissants des pays en voie de développement, et tout laisse croire que la Direction possédera en 1970 un personnel d'au moins 900 enseignants outre-mer.

La Direction a pour fonction première, selon M. W. D. Coombs, le directeur intérimaire, de fournir régulièrement aux pays en voie de développement des contingents hautement qualifiés de professeurs du niveau secondaire, de professeurs d'écoles normales, de directeurs de collèges, de professeurs d'écoles d'arts et métiers, de spécialistes et de conseillers auprès des ministères d'Education.

Naturellement, l'aide n'est fournie qu'à la demande expresse du gouvernement qui en a besoin. Le nombre et le genre d'éducateurs canadiens dépendent, bien entendu, des besoins particuliers du pays bénéficiaire. Ce n'est donc qu'après des consultations bilatérales et un accord entre les deux pays que le Canada envoie, s'il le peut, le personnel requis.

Objectif primordial: la relève

L'un des objectifs primordiaux du programme de coopération en éducation de l'ACDI, c'est de former sur place le personnel qui puisse prendre la relève et remplacer les éducateurs canadiens à la fin de leur mandat.

La Direction de la Coopération en éducation a la fonction importante, en plus d'administrer les programmes en vigueur, de choisir les éducateurs canadiens les plus aptes à bien remplir une mission outre-mer.

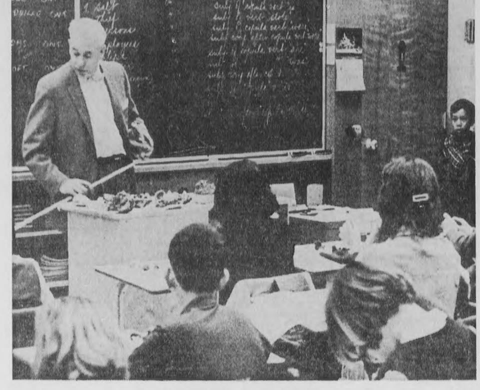
M. Coombs affirme que "nous avons d'excellents éducateurs outre-mer, et nous sommes extrêmement fiers de leurs réalisations".

Les candidats qui veulent servir outre-mer doivent être des citoyens canadiens, munis d'un diplôme universitaire et d'au moins cinq ans d'expérience dans le champ de leur profession. C'est dire qu'aucun d'eux n'est très jeune. Quelques-uns sont même tout près de l'âge de la retraite. Plusieurs sont mariés et se font accompagner de leur famille outre-mer.

Pour qu'on puisse évaluer ses qualifications et ses aptitudes, le candidat doit se présenter pour une interview spéciale devant un comité composé de membres du personnel de l'ACDI et de représentants du ministère d'Education de la province où il a enseigné.

La Direction de la coopération en éducation se tient constamment en relations très étroites avec les ministères d'Education des provinces, avec la Fédération canadienne des enseignants, les universités canadiennes et plusieurs autres organismes connexes.

Dès que sa demande est agréée, le candidat signe un contrat initial de deux ans, qui peut s'étendre jusqu'à un maximum de cinq ans. Bien entendu, le candidat doit subir obligatoirement un examen médical et se faire vacciner.



Cours d'orientation

Il (ou elle) doit suivre ensuite le cours d'orientation de la Direction. Sous la surveillance de MM. K. A. Bezanson et F. R. Pim, conseillers spéciaux, ce programme a pour but de préparer toutes les personnes envoyées outre-mer, ainsi que leurs familles, à la vie nouvelle qui sera la leur à l'étranger.

Quelque 200 recrues de langue anglaise et leurs épouses ont suivi ce cours d'orientation cette année, du 2 au 17 juillet, au collège Althouse de l'université Western Ontario. Environ 120 recrues de langue française suivirent le même cours d'orientation en français, grâce à la collaboration du ministère d'Education du Québec, dans la Vieille Capitale, du 17 au 23 août. La majorité des recrues francophones seront envoyées en Afrique du Nord, au Sénégal, à la Côte d'Ivoire et au Cameroun.

Les recrues 1969, qui seront envoyées en mission outre-mer cette année, viennent de presque toutes les provinces du Canada, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Même si l'ACDI reçoit des demandes de professeurs capables d'enseigner les sujets les plus variés, il semble qu'on réclame davantage de nos jours des professeurs de mathématiques, de sciences, ainsi que d'arts et métiers. Cette tendance révèle que les pays du tiers-monde accordent une priorité exceptionnelle à leur besoin d'une main-d'oeuvre compétente au double point de vue de la science et de la technique.

Antilles anglaises

Le programme d'aide aux Antilles du Commonwealth illustre bien une telle tendance.

Au cours de l'automne dernier, des équipes spéciales de l'ACDI, y compris des membres de la Direction de la coopération en éducation, ont visité la Jamaïque, la Trinité-et-Tobago, la Barbade et sept des îles du Vent et Sous-le-Vent pour évaluer les programmes en cours et pour déterminer l'ordre des priorités de l'aide future.

Ces visites ont porté d'excellents fruits et elles ont provoqué plusieurs demandes de professeurs d'écoles d'arts et métiers. Dans ces pays on a compris qu'une formation à la fois technique et professionnel le serait d'un grand profit pour ceux qui ont terminé leur cours primaire et qui ont besoin d'un métier pour pouvoir s'intégrer avec compétence à la population active.

Le bureau des Antilles, sous la direction de Mme H. K. Bateman et de M. Ray Purdie, connait une activité débordante. L'année dernière seulement, on a envoyé 111 Canadiens dans les Antilles, dont 87 professeurs d'écoles secondaires, d'écoles normales et conseillers spéciaux auprès des ministères d'Education. Les 24 autres étaient des professeurs d'université.

L'institut technique de Richmond, à la Barbade, a reçu un professeur des arts industriels. L'institut pédagogique d'Erdiston a reçu deux pédagogues, l'un professeur de mathématiques, l'autre de sciences. On a aussi envoyé, auprès du ministère de l'Education, un spécialiste de l'organisation des programmes scolaires. Un personnel de 20 professeurs a été envoyé aux trois campus de l'Université des Antilles, soit à la Jamaïque, à la Barbade et à la Trinité. La Jamaïque a reçu, de plus, 25 pédagogues qui formeront les professeurs des collèges techniques de Mandeville, Shortwood, Moneague, Mico, Bethléem et St-Joseph.

La nouvelle école normale de Ste-Lucie a reçu trois pédagogues, dont l'un sera le directeur. On a de plus demandé des soumissions au Canada pour la construction d'une école secondaire polyvalente à Ste-Lucie. L'ACDI se chargera aussi de la formation des professeurs de cette école, qui doit ouvrir ses portes en 1971. Les projets comportent l'envoi de deux directeurs pour deux écoles secondaires. Les locaux, préfabriqués de bois d'érable canadien, doivent ouvrir leurs portes en septembre prochain.

La Direction de la coopération en éducation de l'ACDI a continué d'aider l'Université de la Guyane dans la réalisation de son programme d'expansion, en lui fournissant quatre professeurs et un vice-chancelier canadiens. L'ACDI a aussi fourni à la Guyane un nouveau chargé de cours sur les méthodes de construction, un professeur des méthodes d'enseignement de la physique et un spécialiste des méthodes d'enseignement audio-visuelles. L'ACDI participera à l'essor de l'institut technique de New Amsterdam, en Guyane, en lui fournissant en particulier du matériel de construction et des fournitures, et en contribuant à la formation des professeurs et des membres du personnel.

Les pays des Antilles offrent une diversité remarquable de cultures, de points de vue et de besoins. Il importe donc que les coopérants étrangers respectent cette diversité dans l'aide qu'ils apportent à chaque pays.

L'Institut d'éducation des Antilles est une sorte de chambre de compensation, qui fonctionne en collaboration étroite avec l'Université des Antilles. Au sein de cette institution très importante, les pays antillais peuvent échanger leurs points de vue avec profit.

Asie du Sud-Est

En 1968-1969, six pays de la région du Plan de Colombo ont reçu une aide à l'éducation. En Inde, par exemple, le Canada a complété sa participation à des programmes spéciaux de l'Université de Rajasthan et de l'Université agricole du Punjab.

Sous les auspices d'un programme de "jumelage", l'Université canadienne de la Colombie-Britannique a organisé une faculté d'éducation permanente à l'Université de Rajasthan. La Direction de la coopération en éducation de l'ACDI s'est chargée d'un certain nombre de ces expériences de jumelage.

En Thaïlande, par exemple, l'Université de l'Alberta collabore à l'organisation d'une école polyvalente d'une valeur d'un million de dollars.

Pendant qu'on construit et qu'on meuble l'école, des éducateurs thaïlandais se forment au Canada sous les auspices de la Direction de la formation professionnelle et technique de l'ACDI, complément de la Direction de la coopération en éducation.

Une équipe de conseillers canadiens continuera, pendant ce temps, à élaborer un programme scolaire pour les institutions d'enseignement primaire de la Thaïlande et à faire des recommandations au département de l'enseignement secondaire en ce pays.

L'Université de Manitoba, pour sa part, en vertu d'un accord avec l'ACDI, aide à mettre sur pied les facultés d'agriculture et de génie de l'université thaïlandaise de Khon-Kaen.

Afrique anglophone

Pareillement, l'Université Western Ontario aide l'Université du Ghana à se doter d'une faculté des sciences économiques.

Sous les auspices du programme spécial d'assistance aux pays africains du Commonwealth, l'aide canadienne au Ghana se poursuit dans les domaines auxquels ce pays accorde la priorité: l'enseignement au niveau secondaire, y compris la formation des professeurs, ainsi qu'aux niveaux technique et universitaire.

En dépit des événements qui bouleversent la vie intérieure du Nigéria, la Direction de la coopération en éducation a pu maintenir ses programmes d'aide aux universités de Lagos, d'Ibadan et d'Ahmadubello. Le Canada a fourni, en outre, aux écoles normales où se forment les instituteurs, 21 professeurs et 9 pédagogues de toutes disciplines.

La Direction de la coopération en éducation prévoit qu'on lui demandera de participer davantage au progrès de l'enseignement technique au Nigéria, plus particulièrement à l'institut polytechnique de Kaduna, dans l'Etat nord-central. M. G. A. Sutherland, un Albertain, dirige l'école de commerce du gouvernement à Sapele, dans l'Etat du Mid-West du Nigéria.

Afrique francophone

L'ACDI a envoyé 324 éducateurs dans 18 pays de l'Afrique francophone. Le Sénégal en a reçu le plus grand nombre, soit 55. La Tunisie vient au second rang, avec 43.

L'aide de l'ACDI au Sénégal se diversifiera davantage en 1969-1970, le gouvernement sénégalais a déjà demandé l'envoi d'un ingénieur agronome à la ferme expérimentale "Chantier de prévention et d'adaptation sociale". Ce pays apprécie hautement les enseignants canadiens, et tout laisse croire que le Sénégal demandera au Canada de jouer un rôle encore plus grand dans l'évolution de son programme d'éducation.

En Tunisie, cinq professeurs canadiens enseignent à l'Ecole nationale d'administration, et 16 dans diverses écoles d'agriculture. La Direction de la coopération en éducation a recruté quatre spécialistes qui contribuent à l'organisation d'une Ecole nationale de service social en ce pays.

La direction

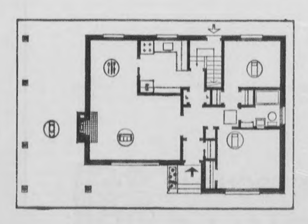
M. W. D. Coombs, le directeur intérimaire, a été professeur et doyen de la faculté d'Education de l'Université de la Saskatchewan avant de s'engager au service de l'ACDI. Il est membre du comité consultatif sur l'éducation interculturelle (des Indiens et des Esquimaux) de l'Université de l'Alberta. Il est actuellement un des conseillers du ministre de l'Education de l'Ontario. Il a participé tout récemment à la Conférence des vice-chanceliers et des directeurs des universités du Commonwealth, à Malte, et il a aussi pris part, l'année dernière, à Lagos, à la Conférence du Commonwealth sur l'éducation.

M. Louis-A. Bérubé, directeur adjoint pour la section francophone, a fait partie de la Direction de la planification et de la Direction de l'aide privée bénévole avant d'être nommé, en 1968, à la Direction de la coopération en éducation. M. Bérubé avait été auparavant le doyen de la faculté des Arts et le directeur des services de l'Extension du collège universitaire d'Addis-Abeba, en Ethiopie. Il a aussi rempli les fonctions de secrétaire général du collège Ste-Marie, à Montréal, de vice-président du "Service universitaire canadien outre-mer" et de vice-président de "l'Année de la coopération internationale".

M. H. O. H. Vernon-Jackson est le directeur adjoint pour la section anglophone. C'est en 1965 que M. Vernon-Jackson a été envoyé par le Bureau de l'aide extérieure pour être directeur de l'Institut pédagogique de Grenade, dans les Antilles. En 1967, il revenait au quartier général du Bureau (maintenant l'ACDI) à Ottawa. Avant 1965, il avait été un expert-conseil du programme de formation des "Peace Corps" à l'Université Columbia, à New York, à l'Université de l'Ohio et au centre de formation des "Peace Corps" dans les îles Vierges. De 1961 à 1963, il a été le directeur fondateur du collège des arts, des sciences et de technologie du Cameroun, pays d'Afrique occidentale qui l'a décoré de son Ordre du mérite. De 1951 à 1961, il a été fonctionnaire supérieur de l'Education au Nigéria. On lui doit quelques publications sur l'éducation et la culture de l'Afrique occidentale.

(Développement International, juin 1969)

MODÈLE 125 —



— Le passage central de ce bungalow de deux chambres, conçu par l'architecte M. G. Dixon, d'Ottawa, en constitue le principal avantage.

L'intimité et l'insonorisation sont, en effet, des éléments essentiels dans une petite maison comme celle-ci. Ces deux avantages ont été réalisés par la disposition des portes d'entrée et du passage qui les relie. Le prolongement du toit protège l'avant et l'arrière de la maison contre les intempéries. L'entrée arrière donne aussi accès au sous-sol qui, en plus de servir à des fins ordinaires d'utilité, renferme suffisamment d'espace pour qu'on y aménage une salle de jeu ou un atelier. La maison devrait être orientée de façon à ce que le foyer soit exposé au nord.

L'aire de parquet est de 978 pieds carrés; les dimensions extérieures, y compris l'abri d'auto, sont de 51 pieds sur 28 pieds. Les épures de ce modèle de maison, qui porte le numéro 125, sont en vente à un prix minimal à tout bureau de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Billet du mercredi

Un mince album d'images qui vaut plus qu'un gros

Voici un livre d'un intérêt prenant, malgré les particularités de sa taille, de son texte, de ses illustrations.

De format géant (14 pouces de haut sur 11 de largeur), il n'a que trente pages et son texte est de catégorie **mini**, si l'on peut ainsi s'exprimer.

Les images, toutefois, ne lésinent en rien.

Ni sur les dimensions ni sur la couleur, non plus que sur la finesse des clichés utilisés, l'emploi au maximum de la photographie aérienne.

L'ouvrage est un enchantement pour l'oeil et l'esprit, et l'on voudrait dire l'oreille, les facultés olfactives et tactiles, tant il apporte de satisfaction tirée d'émotions impliquant les sens, y compris ce sixième qui n'existe pas de façon certaine, que personne ne peut définir et qui est peut-être perception inconsciente, compréhension plus ou moins vague.

L'ouvrage est une réussite typographique, ce qui s'explique, puisqu'il a pour objectif discret, à peine perceptible, d'attirer l'attention sur les qualités et possibilités de l'imprimerie montréalaise **Pierre Des Marais Inc.**

Publicité, dira-t-on, mais publicité qui tranche sur l'ordinaire, montrant jusqu'où peut aller, dans une direction donnée, le travail-création.

* * *

Notons que le livre, ou plutôt le mince album en cause, n'a pas d'auteur.

Il n'est de personne, n'appartient à personne dans sa réalisation, mais il est le résultat d'un travail d'équipe auquel contribuèrent, en s'effaçant chacun, une vingtaine de spécialistes.

Il y a parmi eux des techniciens et des artisans, des artistes du verbe, de l'image, du jeu des nuances et des tons, qui s'employèrent au mieux à rendre une idée.

Cette idée, qui n'a l'air de rien au premier abord, est de montrer ce que peut être **La Texture d'un pays** — et c'est là le titre de la publication — à l'occasion du centenaire de la Confédération canadienne.

Aussi voit-on défiler, en des pages somptueuses, quelques-uns des paysages les plus caractéristiques du Canada d'aujourd'hui, urbains et ruraux, et des interprétations graphiques de la faune et de la flore du pays, de la mer, de la montagne, des plaines de l'Ouest, de la neige, de la toundra, de l'agriculture, de l'industrie et du sous-sol minier.

Sans oublier les hommes, il va sans dire, et parmi eux les aborigènes: les Indiens qui ne sont pas d'Inde, amérindiens plutôt — selon un néologisme plus réaliste qu'euphonique — et les Esquimaux des solitudes arctiques, issus d'on ne sait quelles races obscures, qui menacent de disparaître depuis des siècles et qui demeurent.

Chaque tableau se présente dans un luxe inouï de détails, mais liés et fondus avec goût, donnant l'impression de la simplicité.

* * *

Vu les moyens et techniques à leur disposition, leur main-d'oeuvre spécialisée, les établissements d'imprimerie devraient être partout les premiers à rechercher une publicité originale, reflétant la personnalité de leurs dirigeants.

Ce n'est pas ce qu'on voit le plus souvent, pour cette éternelle raison que personne n'a le temps de pareilles préoccupations, et que le symbolique cordonnier mal chaussé se rencontre aux divers paliers des métiers et des professions.

Outre celle de Montréal, nous connaissons au moins une entreprise qui découvrit une formule unique de réclame, laquelle remonte à 1934.

Il s'agit de l'**Imprimerie Darantière** de Dijon, qui publia un roman inédit de Johannès Gros, intitulé **Marie ou le premier amour de Murger**, employant à chaque page un caractère différent, quand à la face et à la mesure, tiré de l'assortiment de ses ateliers.

L'objet était de montrer au client éventuel le choix qu'il se pouvait permettre dans ses casses, de l'Elzévir de six points au Garamond de vingt-quatre, en léger ou en gras, dans la note moderne ou l'ancienne, pendant que se déroule le récit qui lui avait accroché l'oeil au tournant de la page-titre.

Dans un autre ordre d'idées, l'album Des Marais poursuit un but identique ou proche, et il est un essai qui ne doit passer inaperçu.

L'Illettré

Machines à coudre, Centre de formation, lavoirs... 56 nouveaux projets de développement pour le tiers-monde

Plusieurs centaines de machines à coudre pour de petites industries familiales dans trois continents. Des centres de formation pour les hommes, les femmes et les jeunes dans différents pays. Des écoles radiophoniques. Des semences et des engrais. Des lavoirs communautaires au Brésil, un bateau de pêche en eau profonde au Togo... Et la liste continue.

Voilà le genre de projets de développement international que les Catholiques Canadiens appuieront cette année à travers l'Organisation pour le Développement et la Paix.

Le Comité exécutif de l'organisme a en effet octroyé à sa réunion de juin dernier, $616,000 pour coopérer à 56 projets dans trois continents.

Différents programmes de développement d'Amérique Latine et des Antilles bénéficieront de $300,000 de "Développement et Paix". Des projets d'Afrique recevront un montant total de $160,000. Un autre de $63,000 est affecté à des réalisations en Asie. Ce dernier octroi inclue une somme de $33,500 pour financer le creusage de puits dans 50 villages de l'Inde comme moyen tangible de marquer le 100e anniversaire de naissance du grand Indien et libérateur que fut Ghandi.

Le diocèse de St-Boniface aide à ces projets au moyen des $18,000 qu'il a contribués cette année à la Campagne "Carême de Partage".

Deux autres affectations importantes au montant de $95,000 concernent globalement plusieurs parties du monde.

Dans le premier cas, "Développement et Paix" affecte $50,000 à l'achat de 400 machines à coudre. Elles permettront à des centaines de familles d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine d'avoir un gagne-pain dans leurs propres localités par la couture à la maison. Dans les régions rurales, l'emploi au niveau local sert souvent de démarreur au développement de pays fortement peuplés.

Dans le deuxième projet important, l'Organisation accorde un octroi de $45,000 à l'Institut International Coady d'Antigonish en Nouvelle-Ecosse. Cet octroi permettra à des cadres des pays en voie de développement de parfaire leur formation en éducation des adultes, travail coopératif et développement communautaire. Ensuite, les étudiants de Coady iront dans leurs propres pays utiliser leurs nouvelles connaissances au service de leurs compatriotes.

Les programmes d'éducation de base et d'animation communautaire occupent toujours une place privilégiée dans toute liste de projets soutenus par Développement et Paix. Cette année, l'organisme coopère à plusieurs de ces projets: équipement et salaire pour école radiophonique au Chili. Programme de développement communautaire au Pérou, bourses pour la formation de leaders dans plusieurs pays, financement du travail d'une équipe d'animation rurale en Haute-Volta, appui à un centre d'éducation de base au Congo, aide à un programme de promotion féminine au Dahomey.

Voici quelques autres exemples de projets soutenus par les Catholiques Canadiens à travers "Développement et Paix": $25,000 vont au Guatémala financer l'établissement d'un fonds de semences et d'engrais. Au Brésil, une organisation laïque bénévole pourra mettre en place 25 lavoirs communautaires; ces derniers constituent l'un des services élémentaires aidant à l'amélioration des conditions de vie.

Communiqué

Collecte pour l'Eglise Canadienne et les Oeuvres du Pape

OTTAWA — Mgr Alexander Carter, à titre de président de la Conférence Catholique Canadienne, prendra part au prochain Synode des Evêques qui se tiendra à Rome, le 11 octobre prochain. Ce Synode portera spécialement sur les relations entre les Conférences épiscopales et le Vatican. On sait que les Conférences épiscopales nationales sont appelées à prendre de plus en plus d'importance dans le gouvernement de l'Eglise.

Lors d'une conférence de presse, tenue dernièrement à Ottawa, le président de la CCC affirmait que la Conférence canadienne est "l'une des mieux organisées au monde et qu'elle a un rôle extrêmement important à jouer tant au plan international qu'au plan de la pastorale d'ensemble pour le Canada". Mais l'organisation de cette Conférence ne peut se maintenir et se développer que grâce à la générosité des neuf millions de catholiques du Canada. Pour assurer une pastorale renouvelée dans les différents domaines de l'action sociale, l'oecuménisme, la liturgie, la catéchèse, les oeuvres caritatives, les missions, les communications sociales, la formation du clergé, la vie familiale, etc., il faut que des services nationaux puissent animer et diriger l'action qui se poursuit dans chacun des diocèses du pays.

Afin de soutenir financièrement cette organisation et du même coup, collaborer aux oeuvres du Pape, les évêques en appelleront, le 21 septembre prochain, à la générosité de tous les catholiques du Canada.

Enfin du maïs en épi sucré!

Un bon épi de maïs arrosé généreusement de beurre fondu et assaisonné de sel et de poivre, voilà de quoi vous mettre l'eau à la bouche. De toutes façons, le maïs est succulent, mais si vous le faites cuire sur un feu de camp, c'est un vrai délice!

Pour cuire le maïs en plein air, enlevez d'abord la pelure et faites-le cuire à l'eau bouillante jusqu'à ce que tendre. Badigeonnez l'épi de beurre, placez-le sur des brochettes et faites-le dorer sur le feu. Si vous désirez cuire les épis de maïs dans leur pelure, à la mode des Indiens, enlevez les soies, replacez la pelure et liez les bouts avec une ficelle. Faites cuire les épis au-dessus des charbons ardents, en retournant fréquemment pour les empêcher de brûler. Cuire jusqu'à ce que la pelure soit sèche et brune, environ 15 à 20 minutes. Le maïs sera doré et aura un goût de caramel.

De nos jours, il est facile de cuire les épis de maïs dans du papier d'aluminium directement sur les charbons. Enlevez la pelure, déposez chaque épi dans un morceau rectangulaire de papier d'aluminium, badigeonnez de beurre et assaisonnez de poivre et de sel. Enroulez le maïs fermement dans le papier d'aluminium et tournez les bouts pour bien sceller. Faites cuire sur charbons ardents, 15 à 20 minutes, en retournant les épis fréquemment. Lorsque le maïs est tendre, pratiquez une ouverture dans le papier d'aluminium et servez-vous de ce papier comme assiette.

Selon les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada, le maïs en épi est délicieux tout simplement badigeonné de beurre et saupoudré de sel et de poivre. Pour apporter un peu de variété, préparez quelques beurres aromatisés. Déposez-les au réfrigérateur quelques heures dans des bocaux de verre hermétiquement fermés pour laisser les saveurs se développer. Mais attention! Ces beurres ne se conserveront pas plus de 2 ou 3 jours.

Voici... des tailles uniformes pour les vêtements d'enfants

Cet automne, lorsque vous achèterez des vêtements d'enfants, cherchez des articles portant l'étiquette Taille Canada Standard (TCS). Elle vous facilitera l'achat de vêtements seyants.

Pourquoi a-t-on établi des Tailles Canada Standard pour les vêtements d'enfants? La plupart des parents — surtout les mères — connaissent les aléas déconcertants de la recherche de vêtements seyants pour leurs enfants. Depuis des années, les tailles des vêtements d'enfants ont été calculées d'ordinaire en fonction de l'âge. Cependant, bien des acheteurs constatent que la taille se rapportant à l'âge de leur enfant n'est tout simplement pas la bonne.

Qui plus est, il se peut que l'acheteur constate des variations de grandeur parmi des vêtements portant le même numéro de taille. Par exemple, deux paires de pantalons pour garçons, toutes deux de la taille 7, peuvent ne pas s'ajuster de la même façon. L'une des deux paires peut ne pas s'adapter aux jambes, l'autre aura trop de largeur autour de la taille. Cette situation résulte du fait que différents fabricants emploient des spécifications différentes à l'égard d'une même taille.

Ces circonstances ont été source d'irritation et de contretemps pour des consommateurs, car nombreux sont ceux qui font leurs achats de vêtements d'enfants par la poste ou par téléphone et n'emmènent pas — ou ne peuvent emmener — l'enfant au magasin aux fins d'essayage. Il en découle un retard dans la fourniture des vêtements de l'enfant, ainsi qu'un taux élevé de renvois et d'échanges d'articles.

En vue de résoudre ce problème, l'Office des normes du gouvernement canadien a mis sur pied un comité chargé d'uniformiser les tailles des vêtements d'enfants. Le comité a décidé que la taille d'un vêtement est bien une taille en soi; elle n'a aucun rapport direct avec l'âge. Par exemple, trois enfants de 8 ans peuvent avoir chacun d'eux une taille distincte. Par conséquent, les tailles uniformisées sont calculées en fonction de la conformation ou des mesures du corps, non de l'âge.

Le secret d'un emploi efficace des Tailles Canada Standard en vue d'assurer des vêtements mieux ajustés réside dans la prise de mesures exactes. Suivez ces simples instructions:

1. Prenez les mesures sur le corps habillé d'un sous-vêtement léger. Tenez fermement le ruban de mesure, sans serrer.
2. Hauteur — du sol au haut de la tête, sans chaussures.
3. Hauteur à la taille — du niveau de la taille jusqu'au sol.
4. Poitrine — sous les bras à la hauteur des aisselles.
5. Taille — au point le plus étroit.
6. Hanches — au point le plus large ou le plus ample.
7. Confrontez les mesures avec les tableaux TCS (voir ci-après) et choisissez la taille qui se rapproche le plus des mesures de votre enfant.
8. Achetez des vêtements portant l'étiquette TCS.

Par exemple, si vous désirez acheter un pantalon-fuseau pour une jeune fille, prenez ses mesures à la taille, aux hanches, et prenez sa hauteur à la taille. Si ses mesures sont 22½" à la taille, 27" aux hanches, 33" de hauteur à la taille, alors sa taille en TCS est la taille 10.

TAILLES POUR JEUNES FILLES

Taille Canada Standard	Vêtements habillant le haut du corps ou le corps entier (e.g. un veston ou une robe)			Vêtements s'ajustant à la taille et en bas de la taille (e.g. des jupes ou des pantalons-fuseau)		
	Poitrine	Hanches	Hauteur	Taille	Hanches	Hauteur à la taille
2	21½	20	34-37	19	20	19-21½
3	22¼	21	37-40	19½	21	21-23½
3X ou 4	23	22	40-43	20	22	23-25
5	23¾	23	43-46	20½	23	24½-27
6	24½	24	45-48	21	24	27-29½
6X	25	24½	47-50	21¼	24½	28½-31
7	25¼	25	48-51	21½	25	28½-31
8	26	26	50-53	22	26	30-32½
10	27½	28	54-57	23	28	32½-35
12	29	30	57-60	24	30	35-37½
14	30½	32	59-62	25	32	36-38½
14X	32	34	60-63	26	34	37-39½

TAILLES POUR GARCONS

Taille Canada Standard	Vêtements habillant le haut du corps ou le corps entier (e.g. un veston ou un manteau)			Vêtements s'ajustant à la taille et en bas de la taille (e.g. pantalons)			
	Poitrine	Hanches	Hauteur	Taille	Hanches	Hauteur à la taille	Hauteur à la fourche
2	22¼	20	34-37	20	20	19-20½	ne sert
3	23	21	37-40	20½	21	21-23½	pas
3X ou 4	23¾	22	40-43	21	22	23-25	pour
5	24½	23	43-46	21½	23	24½-27	ces
6	25¼	24	45-48	22	24	27-29½	tailles
6X	25¾	24½	47-50	22¼	24½	28½-31	—
7	26	25	48-51	22½	25	ne sert	20½-23
8	26¾	26	51-54	23	26	pas	22-24½
10	28¼	28	55-58	24	28	pour	24½-27
12	29¾	30	59-62	25	30	ces	27-29½
14	31¼	32	61-64	26	32	tailles	28-30½
16	32¾	34	63-66	27	34	—	28½-31
18	34¼	36	65-68	28	36	—	29½-32
20	35¾	38	67-70	29	38	—	30-32½



PLEINS FEUX SUR LES CHANDAILS — Les chandails sont en vogue pour l'automne et l'hiver, passant par toutes les longueurs pour satisfaire les caprices de la femme et de la mode. Les motifs sont gros et vifs; les couleurs sont claires et superbes. Ces trois nouveautés en nylon Unel Union Carbide accentuent certains nouveaux motifs pour l'automne et l'hiver. De haut en bas: un pullover à motif argyle pour agrémenter les jupes et les pantalons dans les teintes blé hivernal, vert feuille et blanc; un chandail à manches longues et col roulé enjolivé de rayures dorées, noires et blanches; un chandail sans manches à col roulé nervuré dans une teinte de vert mousse. Tous trois sont signés Koret de Californie.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Est-ce que vos enfants sauraient quoi faire si un incendie se déclarait dans votre maison? Pourquoi ne pas organiser, chez vous, un exercice en prévision d'un incendie pour toute la famille en insistant sur la nécessité de sortir le plus rapidement possible. Expliquez pourquoi la fumée est si nocive. Des exercices de sauvetage amoindriront la panique si l'inattendu se produit et augmenteront les chances qu'a votre famille d'y échapper.

✦ ❊ ✦

Au péril de leur vie, les pompiers ont éteint un immense incendie. Maintenant, harassés, ils replient leur grande échelle et enroulent leurs tuyaux. Mme Martin, qui a observé la scène depuis le début avec son fils, dit:

— Tu vois, Toto, que ce soit un exemple pour toi. Quand les pompiers ont fini de s'amuser, ils rangent leurs jouets.

✦ ❊ ✦

Pour nettoyer les sacs en cuir verni, mettre dans un verre, moitié eau, moitié vinaigre, prendre un petit chiffon propre, l'imbiber de cette préparation et bien frotter le sac. Toutes les traces de doigts ou autres disparaissent. Il ne reste plus qu'à faire briller au moyen d'un chiffon doux et sec.

✦ ❊ ✦

Voici une manière de glacer votre gâteau pour lui donner l'aspect spécial du pâtissier: Faites fondre deux cuillerées de sucre en poudre dans quatre cuillerées d'eau ou de lait. Lorsque votre gâteau est cuit, retirez-le du four. Badigeonnez-le avec ce mélange et repassez-le au four pendant quelques instants. Vous aurez une saveur toute particulière.

✦ ❊ ✦

Jacques — Ma femme est aussi industrieuse qu'économe: elle m'a fait une cravate avec une de ses vieilles robes.

Jacot — Eh! bien, la mienne s'est fait une robe avec une de mes vieilles cravates.

✦ ❊ ✦

Les enfants ont la manie de tout mettre dans leur bouche. Pour leur permettre en même temps de grignoter quelque chose de nourrissant, il suffit de glisser dans une corde des céréales percées au milieu. Quand il n'en reste plus, on recommence.

✦ ❊ ✦

— Ce qu'on appelle un "méchant", c'est presque toujours un malheureux, un aigri dont personne ne s'est avisé d'ébranler la corde sensible.

(Céline Lhotte)

✦ ❊ ✦

Les fils de soie de maïs peuvent s'enlever très facilement en brossant l'épi avec une petite brosse.

✦ ❊ ✦

— Docteur, je souffre tellement que j'ai envie de mourir.

— C'est pour ça que vous m'avez fait appeler?

Il faut se méfier des transistors

Il faut se méfier des transistors qui coûtent beaucoup plus cher parce qu'ils contiennent 6, ou 8, ou 12 transistors. D'après les experts cités par la revue Consumers' Report, le nombre de transistors a très peu à voir avec la qualité de l'appareil. Ces experts font remarquer que les radios portatifs ont considérablement baissé de prix depuis quelques années. En mai 1963, on pouvait payer environ $32, aux Etats-Unis, pour un modèle qui se vend maintenant $18. Et il ne s'agit pas d'une baisse de qualité. Il s'agit surtout d'une forte concurrence des produits d'importation.

Courrier de Louise

Q. — J'aime beaucoup essayer toutes sortes de recettes. Or, je n'arrive pas à me comprendre en ce qui concerne les piments. J'ai gâté des marinades en n'utilisant pas la bonne sorte, et ce que j'ai fait à une sauce pour spaghetti ne se dit pas. Pourriez-vous m'éclairer? Merci.

Cordon — pas bleu, encore rouge.

R. — Même si vous arrivez à gâter des sauces, cher "Cordon-rouge", vous savez conserver votre sens de l'humour, ce qui est beaucoup plus important pour voir la vie en rose. Le nom générique de piment est donné à une variété de plantes qui se ressemblent plus ou moins et qui produisent des fruits (légumes) de goût très variés, allant du doux au très fort en passant par toute la gamme qui les divise. On les nomme ainsi parce que leurs graines sont contenues dans une espèce de capsule. Le piment vert, qu'on peut farcir ou utiliser comme condiment, n'est vraiment pas une épice car il est très doux. Il y en a aussi un rouge qui a la même forme que le premier et qui est doux aussi (celui qu'on rencontre dans les olives farcies et qu'on hache finement pour les oeufs à la diable). Parmi les piments forts, on rencontre l'"enragé" du Mexique, le tabasco, le paprika, le kari, etc. Certains sont de l'Inde, de la Bulgarie, du Chili (chile con carne), de Cayenne, etc. L'usage de tous ces derniers requiert beaucoup d'expérimentations et de petites doses. Ils ajoutent une saveur délicieuse, parfois exotique aux mets, surtout de ceux des pays dont ils proviennent. Le seul conseil que je puisse vous donner est: attention, ça brûle! Bonne chance. Persistez et vous arriverez à les mater.

☆ ☆ ☆

Q. — Auriez-vous la bonté de me dire quel jour tombait le 26 mai 1907? Mes enfants me demandent quel jour de la semaine je suis née et, bien que ma mère me l'ait dit autrefois, je ne m'en souviens plus. Merci. — **Oublieuse.**

R. — Le 26 mai 1907 était un dimanche, Madame. J'espère que vos enfants seront contents maintenant et je parie que vous ne l'oublierez plus.

☆ ☆ ☆

Q. — Au cours de l'année scolaire dernière, plusieurs camarades de classes ont triché pendant les examens. Ils avaient une grande variété de petits "trucs" à leur disposition. Pour ma part, j'ai réussi à compléter mes examens convenablement et suis satisfait. Ce qui me brûle, cependant (je suis peut-être envieux), c'est que deux de ceux qui ont triché se sont vu accorder des prix et même l'un d'eux a reçu une bourse. Il me semble que, pour ces récompenses, on devrait plutôt considérer le travail de l'année que les résultats des derniers examens. Votre opinion, s'il vous plait. — **Etudiant.**

R. — C'est évident qu'il y a injustice dans cette façon de recevoir des bourses ou des prix. Il me semble que dans nombre de maisons d'éducation c'est la pratique maintenant de considérer, en majeure partie, les résultats du travail de l'année et que les examens de fin d'année ne représente que de quinze à vingt pour cent de la moyenne établie. Si cela ne se fait pas dans votre institution, il serait bon que vos parents en discutent avec les autorités compétentes. Continuez, pour votre part, à travailler ferme. Vous serez beaucoup plus fort pour affronter les obstacles que vous rencontrerez au cours de la vie. Lorsqu'on triche de quelque façon pour atteindre un but, c'est soi-même que l'on triche, n'en doutez pas. Je ne crois pas que vous soyez vraiment envieux, vous êtes blessé, avec raison, de voir triompher des personnes malhonnêtes. Malheureusement, vous en verrez d'autres!

LOUISE

Vaincre l'insomnie

L'époque où nous vivons, présentement, est difficile pour tous, les uns doivent s'adapter à un mode de vie différent. Les autres, lutter pour se faire un avenir supportable. Résultat? Angoisse.

Le sommeil est indispensable à votre équilibre physique et mental. Une bonne nuit de repos vaut tellement mieux que les pilules "pep pills" (que certains mangent comme des bonbons). Nous ne pouvons pas ignorer les tranquilisants. S'ils contrôlent momentanément l'état nerveux, il n'en reste pas moins que leur abus amoindrit, à la longue, les capacités physiques et mentales.

Pour vous aider à vaincre votre insomnie:

- faites jouer la radio à côté de votre lit. Achetez-vous un petit appareil qui se ferme automatiquement. Ce n'est pas un luxe. Vous vous endormez doucement, sans inquiétude d'avoir à vous sortir de votre demi-sommeil pour interrompre la musique. Vous le réglez à une demi-heure ou une heure, selon votre convenance;
- détendez-vous et imaginez que tout un orchestre s'est réuni autour de vous afin de vous accompagner au pays du sommeil. Ceci vous paraît rococo? Permettez-vous cette petite douceur: rêvez éveillé. Toute la journée vous êtes bousculé. Vous avez bien droit à vous plonger dans la rêverie;
- évitez ces émissions angoissantes qui, tard dans la soirée, ne traitent que de problèmes, plus aberrants les uns que les autres. N'avez-vous pas assez des vôtres? Croyez-vous qu'en écoutant ceux des autres vous règlerez les vôtres? Au fond, vous savez fort bien que vos problèmes, c'est vous-même qui devez y faire face, et que vous devez surtout apprendre à être positif vis-à-vis d'eux. Vous seuls pouvez les régler en frappant à la bonne porte... durant le jour. Le soir, la nuit, doivent être consacrés à la joie, à la détente. Oubliez tous vos tracas et préparez-vous à rêver en couleur. Le lendemain, bien reposé, vous aurez l'esprit plus ouvert, pour vous intéresser aux événements importants qui se déroulent autour de vous. Et au besoin, vous constaterez que votre participation sera plus constructive, parce que vous-même serez positif.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

QUI VIVRA VERRA

PAR

ROBERTE ROLEINE

NUMERO 36

Elle se coucha, mais ne put dormir. Les remords atténués, l'inquiétude demeurait. Avant d'aller veiller son père, elle était passée voir Germain. Il n'avait pas repris connaissance et avait une forte fièvre. Il délirait et, quand il s'agitait trop, toussait et crachait le sang, car il avait le poumon droit perforé. Le médecin n'osait répondre de sa guérison; toutefois, comme la plèvre s'était instantanément refermée sur les deux orifices, le blessé ne risquait pas l'asphyxie. Il fallait attendre. De toutes manières, il mettrait des semaines à se rétablir.

Virginie revivait la journée terrible qui s'était écoulée. Il y avait un trou dans sa mémoire après la bataille. Les heures avaient passé pourtant.

Paco s'était rendu très utile à donner les premiers soins. Puis, en fin d'après-midi, il avait demandé la permission de prendre quelques hommes pour rendre les derniers devoirs à M. et Mme de Cerrar.

Quant il était arrivé au petit cimetière des Cerrar, il y avait trouvé Cristobal qui creusait le sol. La pluie coulait sur le visage du jeune homme mais on voyait, à ses yeux, que les larmes s'y mêlaient. En apercevant Paco, il avait reposé sa bêche.

— Tu m'as ordonné de disparaître, je le sais, mais j'ai voulu enterrer mes parents, avait-il dit d'un ton humble d'excuses.

— C'est normal, avait répondu Paco, et il avait demandé aux Noirs d'achever les tombes.

Puis, voulant se recueillir devant la dépouille de ses parents adoptifs, il s'était dirigé vers les masses blanches qu'il apercevait près du mur. Cristobal avait essayé de le retenir. Paco s'était arrêté net en voyant un troisième corps, celui d'une femme, étendu un peu à l'écart. Il s'était avancé, penché.

— Non, je te l'interdis!

C'était trop tard. Le llanero avait rabattu le linceul. Malgré son sang-froid et son impassibilité habituels, il avait eu un violent sursaut en découvrant le beau visage de femme. Il avait cru qu'il devenait fou.

— Elle! s'était-il écrié d'une voix rauque.

— Je vais tout t'expliquer, avait dit alors Cristobal, et, à voix basse, pour que les esclaves ne l'entendissent pas, il s'était confessé.

Plus tard, Paco était rentré à Saint-Clair. Il faisait nuit. Tout d'abord, il avait demandé la chambre de Mlle Leonor et s'y était introduit. Placée en évidence sur la table, il avait trouvé une enveloppe: "Mlle Virginie de Saint-Clair, si elle est encore en vie; sinon, brûler cette lettre sans la lire". Il l'avait ouverte, avait jeté un simple coup d'oeil sur le papier qu'elle contenait et l'avait mis dans sa poche.

Virginie était près de sa mère, qui s'était évanouie et qu'elle avait fait coucher. Paco lui avait fait dire qu'il voulait lui parler et elle avait commencé d'avoir peur.

— Ne trouvez-vous pas étrange que votre gouvernante ait disparu depuis l'instant où je suis venu vous prévenir?

Ce qui n'était, dans l'esprit de Virginie, qu'un vague soupçon, trop horrible pour qu'elle osât le préciser, s'était concrétisé soudain.

— C'est elle qui nous a dénoncés, n'est-ce pas? Je n'ai pas retrouvé non plus ma femme de chambre: c'est elle qui a porté sa lettre?

— Oui. Leonor lui avait promis la liberté si elle la servait: elle était chargée de fouiller vos affaires et de vous surveiller.

— Leonor me hait, je le sais bien, mais pourquoi? Que lui ai-je fait pour qu'elle veuille ma mort et celle de tous les miens?

Paco souffrait de la peine qu'il allait faire à Virginie.

— Vous lui aviez pris Cristobal, et elle l'aimait.

— Comment? Elle le connaissait donc?

— Bien avant vous. Depuis toujours.

Virginie ne comprenait pas. Elle était désemparée.

— Depuis toujours! Comment cela?

— Son vrai nom était Oralia de Montemayor.

— Votre cousine! s'était écriée Virginie. Elle était vivante?

— Oui, et personne ne le savait, sauf Cristobal. Je n'entrais jamais dans votre maison: je n'ai pu la rencontrer.

— Comment avez-vous appris?

Il lui avait alors raconté la scène du cimetière: sa stupeur proche de la terreur en reconnaissant Oralia qu'il croyait disparue depuis trois ans.

— Ainsi, elle est morte, maintenant.

— Oui. Quand elle vous eut dénoncée, elle est partie se réfugier dans la grotte de notre enfance. De mon côté j'y avais envoyé Cristobal que j'avais rencontré sur la route. Il y a trouvé Oralia. Il s'est étonné, bien sûr, et elle lui a dit qu'elle ne le quitterait plus maintenant, parce qu'il n'y aurait plus vous entre eux, puisque vous étiez morte ou alliez mourir. Il l'a contrainte à tout avouer, il est redescendu jusqu'ici pour vous sauver.

— Cristobal est venu ici pendant la bataille? avait-elle dit, tout étonnée. Mais je ne l'ai pas vu!

Paco avait enchaîné vivement:

— Il est resté à peine dix minutes. Quand il est reparti vers le danger pour vous délivrer ou mourir avec vous, Oralia s'est rendu compte qu'elle n'avait plus rien à espérer. C'était vous qu'il aimait, et votre disparition n'y aurait rien changé. Alors, elle s'est précipitée instinctivement vers Cerrar. A-t-elle rencontré un bandit qui fuyait? Toujours est-il que Cristobal l'a trouvée morte.

Virginie, accablée par ce qu'elle apprenait, était restée figée, l'esprit engourdi. Elle était incapable de réfléchir, de tirer elle-même des conclusions. Elle sentait vaguement, toutefois, qu'elle ne possédait pas tous les éléments du problème.

— Je me sens perdue, avait-elle avoué. Dites-moi tout, Paco. Que faisait ici... Oralia?

— Il faut remonter à trois ans. Quand sa maison a brûlé, elle était par miracle dans la cave et elle n'a souffert de rien, sauf de la faim jusqu'à ce qu'on déblaie les décombres. C'est Cristobal qui l'a trouvée. On la croyait morte carbonisée et il a pensé qu'elle serait l'espionne idéale. La guerre commençait, n'oubliez pas. Elle était fervente républicaine, elle accepta. Il la fit sortir discrètement et l'amena à Caracas. Il apprit que votre mère cherchait une gouvernante pour votre soeur et pensa qu'Oralia serait très bien placée chez vous, près de lui: ainsi les liaisons seraient faciles. Personne ne la connaissait par ici; vos parents ne recevaient plus les Cerrar. Elle a su se faire recommander à votre père et s'est installée. Elle écoutait les conversations, chez vous et chez les amis qui vous recevaient, et prévenait Cristobal des intentions royalistes.

Virginie avait été bouleversée que Cristobal eût imaginé une tromperie pareille. Elle lui connaissait des défauts, qui provenaient surtout de son tempérament violent, mais elle l'avait cru loyal, incapable de duplicité. Elle comprenait maintenant pourquoi Germain le traitait d'aventurier.

Sa pensée était allée vers M. de Baumilly qui aimait Mlle Leonor, cette Oralia. Pauvre garçon! Il méritait mieux. Quelle serait sa peine en apprenant qu'elle était morte, qu'elle était une criminelle, et qu'elle ne l'aimait pas! Car, à n'en pas douter, elle lui avait joué la comédie. Elle espérait faire apprendre par Virginie à Cristobal que Germain lui faisait la cour, et le rendre jaloux. Ce qui expliquait sa rage quand elle avait vu comment il prenait cette nouvelle.

— Virginia, soyez courageuse, avait repris Paco avec compassion. Je vais vous dire le plus terrible.

— Que peut-il y avoir de plus terrible?

— Oralia avait accepté le rôle d'espionne à une condition: que Cristobal l'épousât.

Virginie avait levé vers lui d'immenses yeux angoissés, mais n'avait pas dit mot. Paco avait tiré de sa poche le papier laissé par Oralia et l'avait tendu à sa compagne. C'était un certificat attestant le mariage entre Cristobal-Manuel de Cerrar et Oralia-Leonor de Montemayor, célébré le 10 novembre 1811 dans une paroisse pauvre de Caracas.

(à suivre)



Pour vos petites annonces, signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

TARIF 3 sous par mot. Minimum $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boite.

Vol. 57—No 23

GARDIENNE — On demande immédiatement les services d'une gardienne à domicile, pour garder et aider à une dame qui travaille des heures irrégulières. Pourrait habiter chez employeurs, si désiré. Bons gages. **Composer 256-5246.** 22-970-24C.

SI VOUS DESIREZ la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps, pour mariages, réceptions, etc., **appelez Jos. Legal et son orchestre à 334-2579.** 22-971-T.F.

ON DEMANDE

Concierge à demi-temps et gardien de nuit. S'adresser au Collège de St-Boniface. Téléphone 247-4819. 23-977-25C.

A VENDRE

Garage complètement équipé dans centre canadien-français. Propre et bien situé. **Pour plus d'informations s'adresser à Boîte 905, La Liberté et le Patriote, 615, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 18-905-25C.

DEMOISELLE DE LANGUE ANGLAISE ETUDIANT LE FRANCAIS demande demoiselle de langue française, institutrice ou autre professionnelle pour partager appartement et l'initier à la culture française. **Composer 452-6276.** 23-979-23C.

MAISON A VENDRE

Bungalow moderne — Ste-Anne, Man. 4 chambres à coucher. 2 lots. Hypothèque à 6½%. **Appeler Ste-Anne: 422-5140.** 18-910-TF

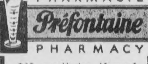
KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. **Composer 256-0101.** 18-414-T.F

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angie Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet
de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

SECRETAIRE A LA DIRECTION, aide-comptable expérimentée. Références sérieuses. Parle Français, Russe, Anglais, cherche poste plein temps ou partiel. **Composer 586-4152.** 23-978-26C.

A VENDRE — St-Pierre, au centre du village bâtiment: 30' x 80' Pourrait servir pour entreprise. Avec ou sans le lot de 50' x 135'. Prix très raisonnable. **Appelez Albert Turenne: 433-7419.** 3-754-T.F.

A VENDRE — Norwood, 56, rue Lawndale. Maison: 3 chambres à coucher, grand salon, salle à dîner. Sous-sol: salles de jeux, de toilette et douche. Près église et école. **Composer: 474-3133.** 13-870-T.F.

A VENDRE — Deux lots au cimetière Green Acres. **Composer 233-6419** 23-750-T.F.

ST-NORBERT

A VENDRE — Magnifique maison: 4 ans. Construite par propriétaire, 4 chambres à coucher; 2 salles de bains complètes, grande salle de récréation; grande cuisine avec nombreuses armoires en acajou (ribbon grain), salle à manger et salon spacieux avec tapis mur à mur et tentures inclus. Garage. Grand lot, plus de 1,700 pieds carrés. Prix: $26,000. **Composer 269-1153.** 22-967-25C.

A VENDRE — Dans centre du village de St-Pierre, maison: 18' x 32' lot: 35'; x 105'. Egout, chauffage: gaz, eau courante chaude et froide, toilette à l'eau. Une grande et une petite chambres en haut. Une chambre à coucher en bas, salle à manger, salle de bains et cuisine. **Téléphone: 433-7955 ou 433-7889, Louis Lambert, St-Pierre.** 32-975-23P.

A VENDRE — Saskatchewan. Centre canadien-français. Grande école et église. Restaurant et épicerie avec résidence attenante. Situé sur 2 lots. Prix désiré: $6,000, plus marchandise selon facture d'achat. **Ecrire à Stan's Coffee Shop, St-Brieux, Sask.** 23-976-26C.

A LOUER — Rue Berry. Chambre au sous-sol. Pour homme tranquille. Libre: 1er septembre. **Composer 247-7384 après 5 h.** 21-957-23C.

A LOUER — Lorette, Man. Logis: 3 pièces nouvellement décoré. Entrée et salle de bains privées. Possession immédiate. **Composer 253-1834.** 20-944-T.F.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Pour une personne qui travaille ou aux études. **Composer 233-7745 après 4 h p.m.** 21-960-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

Rue des Trappistes — St-Norbert. Petit bungalow moderne: 5 pièces. Chauffage: gaz. Grand lot. $11,000.

St-Norbert — Maison 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. A besoin de réparation. Idéale pour hypothèque C.M.H.C. Seulement $12,750.

St-Norbert — Maison, niveaux variés. 8 pièces, 4 chambres à coucher. 2 salles de bains. Soubassement fini. Grand lot tout paysagé. Stationnement pour deux voitures. Clôturé à l'arrière.

Désirez-vous vendre? Si oui.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
19-940-23C.

J. Delaquis
Assurances de tous genres
REAL ESTATE
Téléphone: 45-3
Notre-Dame-de-Lourdes

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

A VENDRE ou A LOUER — Ile-des-Chênes, Man. Maison neuve sur un lot et demi. 8 pièces, 1,600 pieds carrés, salle de récréation et double garage attenant. Tous conforts modernes à prix d'aubaine. Propriétaire transféré.
Composer 1-878-2993.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

RUE RITCHOT
Grande maison pour famille: 4 chambres à coucher. Près école Louis Riel. Plein prix: $14,900.

ST-VITAL
Presque neuf et en très bon état, immeuble appartements: 5 logis. Très bien situé. Propre. Comptant à une hypothèque de 7%. Ou échangerait sur maison ou duplex.

PRES PRECIEUX-SANG
Grande maison presque neuve. Beau salon, salle à manger, grande cuisine très moderne. 3 grandes chambres à coucher. 2 salles de bains. Salle de récréation, bar et évier. Garage et auto-port. Comptant requis: $8,500.

ST-ADOLPHE
Beau grand lot boisé près école, etc.

CENTRE TRANSCONA
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. En très bon état. Garage. Une aubaine à $6,900, avec $1,000 comptant.

Bureau: 247-9267
233-3025
Paul GAGNON: 256-6538
Armand COTE 256-2450
Jean ALLARD 247-9267
Aimé ALLAIRE: 233-5962
19-934-23C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Notre-Dame. $6,900. Maison: 2 chambres à coucher. Grande cuisine et salon. Fondation à besoin de réparations. Termes si désiré.

St-Boniface — Près hôpital. Immeuble neuf: 18 logis. Sera complété pour 1er octobre. Revenu annuel: $32,160. Prix et termes très intéressants.

St-Boniface — Près hôpital. Epicerie avec 3 logements attenants. Revenu mensuel des logements: $190. Marchandise: $4,500; accessoires: $5,000. Bon commerce. Propriétaire portera hypothèque, si désiré.

55 milles de la ville — Epiceries et viandes, vêtements, quincaillerie. Tous accessoires en très bon état. Chiffre d'affaires excellent. Doit être vendu: cause, santé. Echangerait sur maison de ville. Autres informations données sur demande.

Parc Windsor — Près école. Maison: 1½ étage. 4 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au soubassement. Grande cuisine, salle à manger. 2 plomberies. Salle de récréation. Echangerait sur bungalow: 3 chambres à coucher.

APPELER
A. Ayotte: 233-5845
23-939-23C.

A.-J. DESAULNIERS
agent d'immeubles
108, rue Marion
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface centre — Semi-duplex: 4 et 3. Soubassement complet. Prix: $11,500.

Avons besoin de maisons à vendre à St-Boniface, Norwood, St-Vital et Parc Windsor.

Pour plus de renseignements,
appeler
Bureau 233-1773
ou
le soir 233-5874
ALBERT LESY : 888-2784
23-978-T.F.

DANIS REALTY
40, Avondale, St-Vital
256-5246

A VENDRE

Rue Morier — Bungalow: 2 chambres à coucher. Garage double. Lot: 50' x 120'. $11,900.

St-Boniface — Maison: 4 chambres à coucher, sur lot boisé. 2 plomberies, $13,900. Possession immédiate. Mensualités: $100 à 8%.

St-Vital — Grand lot: 75' x 225'. Maison: 2 chambres à coucher.

Rue Haig — Maison moderne: 19 ans. 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Soubassement complet. Lot: 50'. Libre immédiatement.

Appeler 256-5246
21-961-23C.

Hausse record des revenus personnels aux Etats-Unis

WASHINGTON — La course des salaires et des prix ne s'est pas ralentie aux Etats-Unis pendant le mois de juillet et, paradoxalement, c'est le gouvernement qui y a le plus contribué malgré sa volonté anti-inflationniste.

Le département du Commerce a annoncé dans un communiqué du 14 août que les revenus personnels des Américains s'étaient accrus de 6 milliards de dollars pendant le mois dernier, soit 1 milliard de plus que la moyenne mensuelle depuis le début de l'année. La quasi-totalité de cette avance (plus de 5 milliards de dollars) est attribuable aux salaires des employés du gouvernement fédéral qui se sont accrus de 3 milliards de dollars pendant le mois. C'était la dernière tranche d'une augmentation des fonctionnaires décidée en décembre 1967.

Pendant les sept premiers mois de l'année, les revenus personnels des Américains ont augmenté de 9 pour cent par rapport à la même période de l'année dernière. Mais une hausse des prix moyenne de l'ordre de 5 pour cent a réduit l'augmentation réelle du pouvoir d'achat, surtout pour les travailleurs.

D'où vient l'expression: "Crier Haro sur quelqu'un"?

Haro était un terme de droit "coutumier", usité en Normandie. On criait **haro**! quand on voulait faire arrêt sur quelqu'un ou sur quelque chose, et traduire immédiatement la cause devant le juge. On appelait "clameur de haro" l'opposition ainsi formée.

De là, l'emploi figuré. Crier haro sur quelqu'un, c'est le dénoncer à l'indigation, aux représailles de la société, c'est appeler la mort sur quelqu'un, le vouer à la potence. Rappelez-vous ces deux vers des "Animaux malades de la peste": "A ces mots, on cria haro sur le baudet, ce pelé, ce galeux d'où venait tout le mal".

Notons en passant que, dans l'exemple cité de La Fontaine, il s'agit d'une cour de justice et que "haro" est le terme propre.

L'étymologie de ce mot est encore incertaine. On a cru longtemps que "haro" représentait "ha! Raoul" ou "aïe (aide-moi) Raoul!" et que ce cri était un appel à Raoul ou Rollon, premier duc de Normandie, qui fut un grand justicier. Puis on a rattaché le mot, tour à tour, à l'ancien verbe "haroder" (crier), à l'ancien allemand "haren" (crier) ou "hara, herod" (ici, viens ici, viens à moi!). C'est plus probablement une simple onomatopée, comme "hare", terme de vénerie, cri de chasseurs qui excitent les chiens, d'où "harasser", exténuer à force d'excitations renouvelées.

(Extrait du "Dictionnaire des locutions françaises", Larousse éditeur.)

(Informations Larousse)

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession d'ALBERT DEVION, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, caissier, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 15 octobre, A.D. 1969.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 4 septembre 1969 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 3,700 bovins, 1,050 veaux, 3,850 porcs, 525 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,150 bovins, 1,050 veaux, 5,000 porcs, 425 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$30.50—31.50
Bons	29.50—30.50
Moyens	28.00—29.50
Communs	25.00—28.00
Génisses	
Choix	$28.50—29.50
Bonnes	27.50—28.50
Moyennes	25.50—27.50
Communes	23.00—25.00
Vaches	
Bonnes	$24.00—25.00
Moyennes	21.00—23.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	15.00—21.00
Taureaux	
Bons	$26.00—27.00
Communs et gras	22.00—25.00
Veaux	
Bons et de choix	$38.00—46.00
Moyens	32.00—38.00
Communs	25.00—31.00

Porcs

Les porcs de $37.35—39.50 ($39.50 à la fermeture). Les truies de $27.85—28.60.

Agneaux et moutons	
Agneaux bons, 80-100 lb	$22.00—23.80
Agneaux à l'engrais	23.00—25.00
Moutons	4.00— 7.00

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451
Pour la semaine du 2 au 5 septembre 1969
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	....	69.6	69.6	69.6	69.6
C.W. No 3	....	66.2	66.2	66.2	66.6
Fourrage No 1	....	64.6	64.6	64.6	64.6
Fourrage No 2	....	61.6	61.6	61.6	61.6
Fourrage No 3	....	58.6	58.6	58.6	58.6
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	....	114.6	114.6	115	115
C.W. No 3 6 rangs	....	112.6	112.6	113	113
Fourrage No 1	....	98.2	98.2	98.4	98.4
Fourrage No 2	....	96.2	96.2	96.4	96.4
Fourrage No 3	....	93.2	93.2	93.4	93.4
SEIGLE —					
C.W. No 2	....	116⅜	117.2	117⅞	118
C.W. No 3	....	111⅜	111⅞	112⅛	112.2
C.W. 2 rej.	....	112⅜	113.2	113⅞	114
C.W. No 4	....	91⅜	91.6	91⅞	92
Ergot	....	89⅞	90.2	90⅜	90.4
Sur voie net	....	116⅜	117.2	117⅜	117.4

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	....	205	205	209.6	208⅞
Janvier	....	201.2	201.2	206.4	205.2
Mars	....	119⅛	199⅜	201.4	201.6
Mai	....	196.6	197⅛	198⅜	199.6
AVOINE —					
Octobre	....	70	70	70	70
Décembre	....	70	70	70	70
Mai	....	70	70	70	70
ORGE —					
Octobre	....	102.6	102.6	103	103
Décembre	....	101.4	101.4	101.4	101.4
Mai	....	100.4	100⅝	100.6	100⅞
LIN —					
Octobre	....	306.2	307.2	311	309⅞
Décembre	....	282⅞	283.6	285⅞	284.4
Mai	....	291⅜	292	293.6	292.4
SEIGLE —					
Octobre	....	117⅞	118.2	118⅜	118.4
Décembre	....	113⅞	114.2	114⅜	114⅜
Mai	....	118	118.2	118⅞	119⅞

Salaire et prix

En mai 1969, le salaire horaire moyen dans l'industrie manufacturière du Canada a atteint le chiffre record de $2.77, soit une augmentation de 7.8 pour cent au regard du salaire de mai 1968.

Au cours des mêmes douze mois, la hausse qu'a accusée l'Indice des prix à la consommation n'a été que de 4.7 cent...

ATTENTION

Les paroissiens de la Mission de Notre - Dame - de - l'Annonciation annoncent leur souper paroissial à Ross, Man., pour le 14 septembre de 4 p.m. à 9 p.m., suivi d'un Bingo!!!

Prenez la Route 50
Dites-le à vos amis.
Bienvenue à tous.

Prêt hypothécaire jusqu'à $10,000

Si vous avez besoin d'argent pour votre propriété ou pour l'achat d'une maison, Seaboard Finance peut vous en prêter immédiatement. Si vous êtes à la recherche d'une hypothèque, consultez d'abord Seaboard Finance.

Vous obtiendrez une hypothèque Seaboard dont la valeur sera plus élevée que celle d'une hypothèque ordinaire.

WALTER HEINZELMANN
31, rue Marion
Dominion Centre
St-Boniface
Manitoba
Tél. 233-4995



Imprimerie off-set
instantanée et
Copies Xerox
Dessin
Dactylographie
Confection d'adresses
Expéditions postales
Reliure

Appeler



308 EDIFICE AVENUE
TEL.: 947-0326
Guy de Margerie, prop.

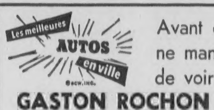
Réservations pour la lune

MONTREAL — Vous désirez aller à la lune? Demandez aux bureaux d'Air Canada de réserver votre place. Un porte-parole de la Société a déclaré aujourd'hui qu'elle prévoit une montée en flèche (en fusée) de réservations pour le premier vol d'Air Canada à destination de la lune maintenant que les astronautes américains s'apprêtent à l'alunissage (dira-t-on un jour "jupiterissage"?).

Bien que la date du vol inaugural demeure indéterminée — et pour cause — un certain nombre de personnes à travers le pays sont prêtes à s'embarquer.

Une vérification rapide auprès des principaux bureaux de réservations de la Société au Canada a révélé qu'Air Canada a enregistré 15 réservations à Montréal, 22 à Toronto, 3 à Halifax, 5 à Winnipeg, 4 à Calgary, 5 à Edmonton et 8 à Vancouver.

Air Canada ignore encore le type de véhicule elle affectera à la liaison terre-lune, mais elle entend y appliquer ses normes habituelles de service (encore que café, thé ou lait puissent être offerts en tube).



Avant d'acheter ne manquez pas de voir
GASTON ROCHON
chez



Community
CHEV-OLDS (1965) LTD.
Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923

On demande

Secrétaire Bilingue

Grade 11 ou plus;

Avec cours commercial;

Bonne connaissance de l'anglais et du français;

Belle personnalité.

Salaire à négocier selon aptitudes.

S'adresser par écrit en incluant curriculum vitae et numéro de téléphone à Chambre 357, Edifice de la Législature du Manitoba, Winnipeg.

Municipalité Rurale de Taché

Projet de Planification 1969B

Avis est donné que le Projet de Planification de la Municipalité Rurale de Taché 1969B a été dûment adopté et approuvé et est maintenant en pleine force et vigueur.

Daté à Lorette, Manitoba,
le 3 septembre 1969.

E. J. Laurin,
Secrétaire-Trésorier,
Municipalité Rurale de Taché.

ON DEMANDE

Secrétaire exécutif, homme ou femme auprès du Ministre de la Consommation et des Corporations du gouvernement provincial.

Aptitudes:

Complètement bilingue (français-anglais);

Personnalité avenante;

Disponible immédiatement.

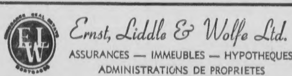
Salaire $7,000.00 ou plus, selon compétence.

S'adresser par écrit en incluant curriculum vitae et numéro de téléphone à Chambre 357, Edifice de la Législature du Manitoba, Winnipeg.

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes,
Installation gratuite. Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services (CO-OP)
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie





ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON Vendeur digne de confiance
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018



CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition

FOURNITURES SCOLAIRES

Conformes aux exigences du Département d'Education
Matériel d'enseignement, articles pour jardin d'enfants

AUBAINES
(jusqu'au 19 septembre)

CAHIERS D'ECOLIER AVEC COUVERTURE MODERNE
8½" x 11" — Papier poinçonné à 3 trous
Prix régulier 5/89c
Maintenant 5/47c

FEUILLES INTERCHANGEABLES POUR CAHIERS D'ECOLIER
Paquets de 200 feuilles
Prix régulier $1.25
Maintenant 89c

AMEUBLEMENT DE BUREAU
Classeurs — Papeterie — Fiches
Articles et Meubles de bureau
Rubans pour machines à écrire
MICHEL MECKLING, représentant commercial

CHRISTIE SCHOOL SUPPLY LTD.
L. Carrière, gérant Mme Irène Boiteau
543, rue Langevin, St-Boniface (Manitoba)
Téléphone: 247-9410